

La médiation culturelle dans les scènes conventionnées de Bretagne : étude de cas

Florine François

► **To cite this version:**

Florine François. La médiation culturelle dans les scènes conventionnées de Bretagne : étude de cas. Musique, musicologie et arts de la scène. 2018. dumas-02050918

HAL Id: dumas-02050918

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02050918>

Submitted on 27 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LA MÉDIATION CULTURELLE DANS LES SCÈNES CONVENTIONNÉES DE BRETAGNE. ÉTUDE DE CAS.

Le Canal-Théâtre, Scène conventionnée pour le théâtre, (Redon) : lieu de stage.

Scènes du Golfe, Scène conventionnée arts et création (Vannes).

Le Triangle, Scène conventionnée pour la danse (Rennes).

**Le Très Tôt Théâtre, Scène conventionnée pour le théâtre jeune public
(Quimper).**

Mémoire professionnel de Master 2 Création Artistique

Parcours Arts de la Scène

FRANCOIS Florine

Sous la direction de Mme RUSSET Séverine

Septembre 2018

REMERCIEMENTS

Je souhaite remercier principalement ma directrice de mémoire, Madame Séverine RUSSET, enseignant-chercheur de l'Université Grenoble Alpes, pour son soutien, ses conseils et sa disponibilité.

Un grand merci à la scène conventionnée Le Canal et son équipe de m'avoir accueilli et permis de réaliser mon stage de master 2 durant quatre mois. Grâce à eux, j'ai eu la possibilité de réaliser des rencontres enrichissantes et de découvrir de l'intérieur le fonctionnement d'une structure conventionnée.

Je désire aussi remercier Béatrice DESROCHE des Scènes du Golfe et Dominique LE DEAULT du Très Tôt Théâtre, qui ont accepté de répondre à mes nombreuses questions lors d'entretiens.

Je souhaite noter le soutien immuable de Ange OLIVERO qui m'a accompagné durant la rédaction de ce mémoire et a participé à sa correction.

Merci à ma famille et amis qui n'ont pas cessé de m'encourager.

De même, je tiens également à remercier les membres de mon jury pour leur évaluation de ce mémoire professionnel.

SOMMAIRE

| | Pages |
|---|-------|
| REMERCIEMENTS | 3 |
| INTRODUCTION | |
| 1- Immersion en scène conventionnée | 7 |
| 1-1. Les scènes conventionnées en France..... | 8 |
| 1-2. Les relations publiques : définitions et enjeux | 10 |
| 1-3. Le Canal-Théâtre et la médiation culturelle, un constat | 10 |
| 2- Scène conventionnée en Bretagne, le rapport au public | 11 |
| 2-1. Tout le monde à la même enseigne ? | 11 |
| 2-2. Présentation du corpus | 12 |
| 3- Problématique et hypothèses | 13 |
| 3-1. Problématique : De quelle manière les scènes conventionnées de Bretagne mettent-elles en place une médiation culturelle de proximité avec les habitants de leur territoire ? | 13 |
| 3-2. Hypothèse | 13 |
| 4- Annonce du plan d'analyse | 13 |
| PARTIE 1 Le Canal-Théâtre, Scène Conventionnée pour le théâtre : investigations et expérience. | |
| 1- Le Canal-Théâtre, Scène Conventionnée pour le théâtre | 16 |
| 1-1. Eléments de contexte et présentation | 16 |
| 1-2. Les missions et actions du Canal-Théâtre | 20 |
| 1-3. Les Amis du Canal | 26 |
| 2- Le Canal-Théâtre : rapport d'activités d'un stage en médiation et relations publiques | 27 |
| 2-1. La médiation | 27 |
| 2-2. L'administration | 37 |
| 2-3. L'administration liée à la médiation | 41 |
| 2-4. Synthèse des actions réalisées pendant le stage | 46 |

| | |
|--|-----|
| 3- Analyse de la structure culturelle : quelles forces pour surmonter quelles faiblesses ? | 50 |
| 3-1. Faiblesses et menaces | 51 |
| 3-2. Forces et opportunités | 56 |
| | |
| PARTIE 2 Scènes conventionnées de Bretagne : un conventionnement, plusieurs conceptions du lien avec les habitants | |
| | |
| 1- Différentes manière d'envisager le rapport au public | 61 |
| 1-1 Les scènes conventionnées de Bretagne | 61 |
| 1-2 Les mentions liées aux projets artistiques des scènes conventionnées de Bretagne | 66 |
| 1-3 La différence des discours | 74 |
| 2- Incidences de la spécificité disciplinaire et territoriale sur le rapport au public | 78 |
| 2-1 Spécificité disciplinaire | 78 |
| 2-2 Spécificité de territoire | 81 |
| 3- Un terreau commun : les relations publiques | 95 |
| 3-1 Identifier les publics pour les toucher | 95 |
| 3-2. S'adapter à ces publics | 97 |
| 3-3. Décloisonner et tendre à une proximité | 105 |
| 4- Pratique de la médiation singulière | 106 |
| 4-1. Médiation au cœur du projet artistique : l'apport aux relations publiques | 107 |
| 4-2. Une implication et identification commune au public | 108 |
| 4-3. Eviter la peur de venir au théâtre | 112 |
| | |
| CONCLUSION | 114 |
| | |
| BIBLIOGRAPHIE | 117 |
| | |
| ANNEXE | 124 |
| | |
| MOTS CLÉS ET RÉSUMÉ | 134 |

INTRODUCTION

« Les lieux ont compris qu'ils ne pouvaient plus mener une stratégie cohérente sans interroger vraiment les publics, pas uniquement pour maîtriser la fréquentation, mais afin de créer un lien durable avec eux ». ¹

1- Immersion en scène conventionnée

Rendre la culture et les plus grandes œuvres accessibles au plus grand nombre, est devenue l'une des missions de l'Etat français, et cela depuis 1959. Si l'accessibilité à tous de la culture artistique est devenue l'une des priorités du gouvernement c'est tant pour réduire les inégalités que pour permettre un avenir meilleur sur le plan humain.

L'étudier en profondeur permet de comprendre son fonctionnement et ses enjeux, cependant l'immersion dans cet univers paraît importante pour être confronté aux possibles obstacles et difficultés du terrain. Développer une expérience pratique à travers un stage est toujours bénéfique. Le choix de réaliser un mémoire professionnel s'est aussitôt imposé lors de mon inscription en master 2. En effet les stages « constituent des périodes très précieuses pour mieux cerner vos objectifs de formation, acquérir de l'expérience, se confronter aux réalités du terrain » ². Il s'agissait là d'un réel besoin de voir ce monde de l'intérieur. La médiation culturelle, qui sert de lien entre les différentes structures culturelles, les artistes, les partenaires institutionnels, les partenaires culturels et les publics, est l'un des piliers de cette accessibilité à la culture. Ce mémoire professionnel s'appuie principalement sur un stage en médiation et relations publiques. Cette expérience s'est étendue sur une période de quatre mois, réalisée au sein du Canal, théâtre du Pays de Redon, scène conventionnée pour le théâtre ; se situant à Redon, dans le département d'Ille-et-Vilaine, en région Bretagne. Frédérique BERTINEAU, directrice du théâtre, a alors été la tutrice de ce stage, ayant pour rôle d'assurer la médiation culturelle et les relations publiques au sein de cette scène conventionnée.

¹ MOHR Adrien par JOUBERT Marie-Agnès dans « Etudes des publics : les nouvelles tendances », MARC Nicolas (dir.), « Comment les publics ont changé », *La scène*, n°89, Juin, Juillet, Août, Edition La Scène Millénaire Presse, 2018, p 84.

² Médiation culturelle association [publication électronique] <http://www.mediationculturelle.net/questions-r%C3%A9ponses/comment-trouver-un-stage-de-mediation-culturelle/> (consulté le 31 juillet 2018)

1-1. Les scènes conventionnées en France

Pour commencer cette étude, il nous faut rappeler l'histoire et les fondements des scènes conventionnées.

Les scènes conventionnées apparaissent en 1999 dans une circulaire³ rédigée par le ministère de la Culture et de la Communication. Le projet de scène conventionnée vise des lieux de diffusion et de production culturelle, convoquant plusieurs disciplines des arts de la scène, dont l'Etat désire aiguiller une part du projet artistique.

Participant de la politique nationale de soutien à des structures de création et de diffusion artistique, l'appellation « scène conventionnée d'intérêt national » a pour objectif d'identifier et de promouvoir un programme d'actions artistiques et culturelles présentant un intérêt général pour la création artistique et le développement de la participation à la vie culturelle mis en œuvre par des structures et contribuant à l'aménagement et à la diversité artistique et culturelle d'un territoire⁴.

La scène conventionnée est un label : les labels permettent de garantir la qualité de l'offre artistique sur le territoire. Le conventionnement est ainsi accordé par le Ministère de la Culture et de la Communication à une directrice ou un directeur. Cette convention est donnée à la suite de l'évaluation du projet élaboré par cette ou ce dernier, sur une période précise. « À la différence d'autres lieux labellisés comme les centres dramatiques nationaux ou les scènes nationales, la convention est remise en question au départ du (de la) directeur(trice) »⁵. Alors, si le projet dépend du changement de directeur ou directrice, celui-ci est également réinterrogé tous les trois ans, où une demande de renouvellement de conventionnement doit être effectuée, accompagnée d'une réactualisation du projet initial porté par la directrice ou le directeur. Par ailleurs, les scènes conventionnées relèvent d'un grand réseau, qui permet de mettre en place des relations singulières avec les publics. : « l'action culturelle et l'éducation artistique y jouent souvent le premier rôle pour contribuer à l'élargissement des publics et à

³ Ministère de la Culture et de la Communication, Circulaire n°168110 du 5 mai 1999 : Orientations pour la politique en faveur du spectacle vivant. - Aide aux lieux de diffusion : programme national de " scènes conventionnées " [publication électronique], http://mediatheque.cite-musique.fr/MediaComposite/cim/Pdf/70_20_06_Scenesconv.pdf (consulté le 07 janvier 2018).

⁴ AZOULAY Audrey, Ministère des affaires culturelles, Arrêté du 5 mai 2017 fixant les conditions d'attribution et le cahier des missions et des charges de l'appellation « Scène conventionnée d'intérêt national » [publication électronique], https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=D25C380B4CBBCD01960ED53A1EC6407C.tpdila13v_1?cidTexte=JORFTEXT000034679298&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id&idJO=JORFCO-NT000034674092 (consulté le 05 janvier 2018).

⁵ Agence culturelle Alsace, *Qu'est-ce qu'une scène labellisée ?* [publication électronique], <http://www.scenes-alsace.org/publicmedia/pdf/tmp/a190cbd6e13ac79d87d7b7c31641619e.pdf> (consulté le 31 juillet 2018), p 12.

une réception partagé »⁶. Ce réseau des scènes conventionnées est large et est présent sur tout le territoire français. En 2015, le nombre de scènes conventionnées en France s'élevait au chiffre de 122⁷, qui aujourd'hui, en 2018, se trouve être plus large avec 124⁸ structures culturelles portant ce label.

Si le nombre de scènes conventionnées est en constante augmentation, celles-ci ont, pour rester conventionnées un cahier des charges et des missions spécifiques à leur label. Elles doivent accueillir les publics dans leur lieu de programmation et doivent porter le projet de leur directrice ou directeur, au plus près des différents publics. Or, si jusqu'à présent chaque scène conventionnée avait des missions spécifiques à son label, celle-ci avait également des missions en rapport avec son domaine de conventionnement. En effet, chaque scène conventionnée pouvait l'être selon un champ disciplinaire différent, à savoir le théâtre, la danse, le théâtre jeunesse, etc. Cette particularité faisant partie de la structure culturelle, 50% de la programmation devait être réalisée autour de ce champ disciplinaire. Cependant, un récent décret, entré en vigueur en 2018, a fait évoluer le statut des scènes conventionnées à celui de « scène conventionnée d'intérêt national ». L'attribution de trois mentions a fait évoluer cette distinction à l'intérieur de ce label. Le premier étant « Art et création » concerne des « projets développant, à l'égard de disciplines artistiques spécifiques, un travail durable d'accompagnement des artistes et de facilitation de leur création »⁹. Le second, « Art, enfance, jeunesse » accompagne la création jeune public et son appartenance au sein des partenariats et parcours d'éducation artistique et culturelle. Quant à la troisième, « Art en territoire », celle-ci cible des projets « développant un volume d'activités artistiques et culturelles allant à la rencontre des populations »¹⁰. Cette mention est alors renouvelable non pas tous les trois ans, mais tous les quatre ans. Plusieurs champs disciplinaires, artistiques, culturels et éducatifs sont alors possibles dans chaque scène conventionnée d'intérêt national :

⁶ Syndicat National des Scènes Publiques avec le Syndicat National des Entreprises Artistiques et Culturelles, *Les scènes conventionnées : un réseau national essentiel*, [publication électronique] https://www.snsf.fr/wp-content/uploads/2015/07/texte_sc_avignon.pdf (consulté le 27 mai 2018), p 1.

⁷ Ministère de la Culture, *Scènes conventionnées 2015* [publication électronique], <http://www.culture.gouv.fr/content/download/18067/155304/version/11/file/Liste+des+sc%C3%A8nes+convention%C3%A9es+2015.pdf> (consulté le 21 juillet 2018).

⁸ Association des Scènes Nationales, *Histoire des Scènes Nationales* [publication électronique] <https://www.scenes-nationales.fr/histoire/> (consulté le 31 juillet 2018).

⁹ AZOULAY Audrey, Ministère des affaires culturelles, Arrêté du 5 mai 2017 fixant les conditions d'attribution et le cahier des missions et des charges de l'appellation « Scène conventionnée d'intérêt national » [publication électronique], https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=D25C380B4CBBCD01960ED53A1EC6407C.tpdila13v_1?cidTexte=JORFTEXT000034679298&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id&idJO=JORFCO NT000034674092 (consulté le 31 juillet 2018).

¹⁰ *Ibid.*

elles doivent faire des actions en fonction de leur mention, mais sont libres de mettre en place leurs différents projets artistiques.

1.2 Les relations publiques : définitions et enjeux

Dans ces scènes conventionnées comme dans toutes structures culturelles, la médiation tient une place prépondérante : « Du statut controversé de dispositif innovant il y a vingt ans, la médiation est devenue à présent une sorte d'évidence pour le champ culturel »¹¹.

Des politiques culturelles de développement des relations publiques sont ainsi présentes dans tous les aspects du spectacle vivant.

La médiation est un outil permettant de réduire la fracture sociale et favorisant la mixité culturelle. Comme le fait remarquer Jean CAUNE, elle est chargée de trois fonctions principales : participer au renforcement des liens sociaux, recréer un engouement d'implication des publics vis-à-vis de leurs collectivités et « favoriser la naissance de nouvelles normes, là où les anciennes ont perdu leur légitimité »¹². Pour cela, la médiation se décline sous de nombreuses façons : visites guidées des théâtres, conférences, résidences artistiques, rencontres, ateliers, etc. Elle peut également concerner tous les types de publics : enfants, adultes, scolaires, personnes en situation de handicap, amateurs, etc.

Par ailleurs, les actions de médiation mise en place par les différentes structures culturelles servent à impliquer les publics et à leur apprendre les codes liés à la culture, pour que ces derniers se sentent plus légitimes d'y avoir accès. En l'absence d'accompagnateur lors de la confrontation avec une œuvre culturelle, la sensibilité et l'interprétation peuvent varier. Jean CAUNE confirme d'ailleurs cette affirmation en disant que « La rencontre et le contact doivent être accompagnés, faute de quoi, ils risquent de ne concerner que ceux dont le rendez-vous avec l'œuvre a été inscrit dans le calendrier de leur éducation »¹³. La médiation est nécessaire dès lors que le public fait face à des œuvres culturelles présentes dans des structures culturelles.

1-3 Le Canal-Théâtre et la médiation culturelle, un constat

¹¹ CHANTEPIE Philippe (dir.), « Médiation culturelle : l'enjeu de la gestion des ressources humaines », *Culture études*, 2010, [publication électronique] <http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Etudes-et-statistiques/Publications/Collections-de-synthese/Culture-etudes-2007-2018/Mediation-culturelle-l-enjeu-de-la-gestion-des-ressources-humaines-CE-2010-1> (consulté le 19 juillet 2018), p 2.

¹² CAUNE Jean, *La Démocratisation culturelle : une médiation à bout de souffle*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 2006, p132.

¹³ *Op. cit.*, p104.

La scène conventionnée Le Canal est quant à elle conventionnée pour le champ disciplinaire du théâtre et a décidé de choisir la nouvelle mention « Art et création ». Cette mention valorise la programmation, la diffusion et la participation à de nouvelles créations artistiques, et permet ainsi de participer de façon active au renouveau des adresses aux publics. Durant le stage au sein de cette structure culturelle, la pratique de la médiation a donc été riche en observations et en expériences. Les échanges culturels furent nombreux, les différents publics se sont succédés et un principal constat a été fait. En effet, un recentrement autour des habitants de Redon Agglomération est largement visible au sein de cette structure. Vu son implication au niveau territorial, le Théâtre du Pays de Redon aurait pu porter la mention « art et territoire », puisqu'il se soucie fortement des enjeux de la médiation auprès de ses habitants. Ce qui, d'un côté peut également se retrouver dans la première mention « art et création » qui encourage la création d'artistes de territoire. Les actions de médiation sont nombreuses et concernent principalement les habitants : les établissements scolaires de Redon Agglomération, les partenaires du réseau du territoire, les usagers des commerces à proximité du théâtre, les membres des Amis du Canal,... Une réelle communication et un échange ont lieu avec les habitants du territoire sur lequel le Canal-Théâtre se situe. Il s'agit ici d'une part importante de la vie de cette scène conventionnée, de son histoire, mais fait également partie intégrante du projet de la directrice Frédérique BERTINEAU. C'est cette orientation qui m'a interpellée.

2- Scènes conventionnées en Bretagne, le rapport au public

2-1 Tout le monde à la même enseigne ?

Ce constat de recentrage de la médiation et des actions culturelles autour des habitants du territoire d'implantation de la scène conventionnée le Canal, m'a conduit à une volonté de voir plus loin. Si cette structure culturelle a comme projet de faire participer les habitants à la vie du théâtre, les autres scènes conventionnées peuvent également l'inclure à leur fonctionnement. Cette question de la proximité semble intéressante à étudier dans les autres scènes conventionnées. En effet, celles-ci partagent peut-être le même souci lié à la participation des publics ainsi qu'à l'implication des habitants dans les temps forts et actions de médiations proposées.

Une scène conventionnée se démarque naturellement des autres par sa mention de conventionnement, sa spécificité disciplinaire, le projet de la directrice ou du directeur, et par son territoire d'implantation. Pour réduire la question du territoire dans cette comparaison, le choix se porte donc sur les scènes conventionnées de Bretagne, dont le Canal-Théâtre fait partie. Effectuer une comparaison entre plusieurs scènes conventionnées d'une même région permettrait d'interroger la spécificité du Canal-Théâtre par rapport à des scènes de même label, voire de même mention. De même, les difficultés liés à la médiation observées au Canal peuvent être communes à d'autres structures ; il est fondé d'analyser la façon dont les autres scènes conventionnées les résolvent où les contournent. La Bretagne comptant quatre scènes conventionnées, la recherche liée à la façon dont chacune pense son rapport au public se fera dans ces quatre structures culturelles.

2-2 Présentation du corpus

C'est à travers un corpus basé sur un seul label, celui de scène conventionnée, que nous étudierons, sur le territoire breton, les différentes manières de concevoir le rapport au public. Notre analyse se fera via les quatre scènes conventionnées de Bretagne. À travers la scène conventionnée Le Canal Théâtre du Pays de Redon, lieu de la réalisation du stage ; les Scènes du Golfe à Vannes, le Très Tôt Théâtre à Quimper et le Triangle à Rennes, nous observerons les diverses façon de penser et mettre en place une médiation culturelle de proximité avec les habitants des territoires.

Si chaque structure porte un intérêt à rester labellisé scène conventionnée, leurs parcours et projets sont tous différents, tout comme leur territoire d'implantation, malgré leur présence sur une même région française. Pour comprendre leur singularité et leur particularité, nous nous appuierons sur l'examen des stratégies de médiation de chaque structure. Pour ce faire, deux entretiens ont été réalisés : l'un avec LE DEAULT Dominique, chargée de la médiation culturelle au Très Tôt Théâtre de Quimper¹⁴ et le second avec DESROCHE Béatrice, chargée des relations publiques et de la logistique aux Scènes du Golfe de Vannes. Leurs discours sur les stratégies des structures seront renforcés par l'analyse des rapports d'activités fournis par chaque scène conventionnée, ainsi que sur les projets artistiques fournis par la plupart des structures culturelles.

¹⁴ Très Tôt Théâtre, Entretien réalisé avec LE DEAULT Dominique, le 18 juillet 2018. Voir Annexe 1.

3- Problématique et hypothèse

3-1 Problématique

A travers des approches comparatistes des différentes visions du rapport au public de chaque scène conventionnée de Bretagne, nous tenterons de répondre à la question : de quelle manière les scènes conventionnées de Bretagne mettent-elles en place une médiation culturelle de proximité avec les habitants de leur territoire ?

3-2 Hypothèses

En effet, la pratique de la médiation culturelle variant selon la scène culturelle et le projet de sa ou son directeur(trice), il semblait intéressant de comprendre et d'analyser les façons distinctes de voir le rapport au public de proximité. Sous un même label, la mention de conventionnement peut-être différente. Une orientation commune existe entre ces quatre scènes conventionnées mais il existe une manière propre à chaque structure de se démarquer en terme de médiation. Nous pouvons nous demander si la mention et la spécificité disciplinaire choisies par chaque scène conventionnée influencent la manière de faire de la médiation. De même, sur une même région, telle que la Bretagne, la médiation pourrait, ou non, dépendre du département et/ou du territoire d'agglomération d'implantation de chaque structure culturelle. Et dans quels cas ces différentes hypothèses peuvent-elles avoir lieu.

4- Annonce du plan d'analyse

Nous partirons dans un premier temps d'une analyse de ce qu'est la médiation, pour pouvoir cerner les publics qu'elle concerne et les différentes façons de les toucher. De même il y sera également question d'en dégager les principaux enjeux dans les politiques culturelles françaises d'aujourd'hui.

Après avoir rappelé les principales fonctions de la médiation, nous nous arrêterons, dans une seconde partie, sur la réalisation du stage de quatre mois en médiation culturelle et relations publiques au sein du Canal-Théâtre. Nous axerons notre recherche sur les actions réalisées et les expériences vécues durant ces quatre mois, pour connaître plus en profondeur la structure culturelle. Il y sera l'occasion d'en analyser le projet artistique, les éléments de

médiation mis à disposition des publics et des habitants du territoire, tout en analysant les faiblesses et forces de cette scène conventionnée.

En outre, la troisième partie de l'analyse tendra à traiter et comparer les quatre scènes conventionnées de Bretagne pour en analyser les points de vue au niveau de la médiation, sur les publics et habitants. Cette analyse nous permettra d'observer dans quelle mesure ces scènes conventionnées, malgré un label commun, peuvent être similaires tout en se démarquant par leur territoire et leur projet artistique.

PARTIE 1 / LE CANAL, SCÈNE
CONVENTIONNÉE POUR LE
THÉÂTRE : INVESTIGATIONS ET
EXPÉRIENCE

1- Le Canal-Théâtre, Scène Conventionnée pour le théâtre.

1-1. Eléments de contexte et présentation

Le Canal, Théâtre du Pays de Redon, est une scène conventionnée portant la mention « Art et création ». Il se situe à Redon en Ille-et-Vilaine, sur le territoire de Redon Agglomération. La ville est à la jonction de plusieurs départements. Ainsi, Redon Agglomération se trouve à cheval sur trois départements, dont deux en Bretagne : l'Ille-et-Vilaine, le Morbihan, mais aussi la Loire-Atlantique.

D'un point de vue historique, il est intéressant de noter que Le Canal-Théâtre n'a pas toujours été une scène conventionnée et qu'il a obtenu ce statut très récemment. Le Théâtre du Pays de Redon était, à l'origine, des Halles construites en 1857, rénovées pour accueillir un cinéma, une bibliothèque et une salle d'associations. Il devient un lieu de spectacle en 1989, et c'est l'année qui suit que l'association « Le Canal » est créée par des spectateurs. La mairie en prend la gestion en 1991 pour en faire un Théâtre de Ville, dirigé par Albert GUIHARD. C'est en 1998 qu'il devient une structure intercommunale après avoir été transféré à la Communauté de Communes du Pays de Redon.

Cette évolution participe d'une recomposition du paysage des politiques culturelles en France. L'intercommunalité culturelle est ainsi susceptible de jouer un rôle significatif dans la redéfinition du partage des rôles, en repositionnant l'échelon local par rapport aux niveaux départemental et régional¹⁵.

Le champ culturel du théâtre est redynamisé et repensé de façon à être plus productif au niveau théâtral autant qu'au niveau du territoire. Par la suite, de 2008 à 2011, de grands travaux de rénovation sont réalisés, mais la programmation hors les murs continue de se dérouler. En 2010, le théâtre du Pays de Redon obtient le label de « Scène de territoire théâtre », décerné par la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bretagne. En 2013 ont lieu deux réels changements : les élus communautaires approuvent officiellement le nom « Le Canal » et Albert GUIHARD, alors directeur depuis vingt-trois ans, prend sa retraite. Frédérique BERTINEAU est élue directrice du théâtre : la Communauté de Commune du Pays de Redon l'a choisie parmi plus de quatre-vingts candidatures. Cette dernière bénéficiait du poste de responsable de l'accueil du public au Festin, Centre Dramatique Nationale de Montluçon, de 2003 à 2011. C'est en 2011 qu'elle arrive au Théâtre du Pays de Redon pour exercer le même travail, puis en 2013, en prend la direction. En 2015, Le Canal devient une

¹⁵ Ministère de la Culture, DEPS, « L'intercommunalité culturelle : un état des lieux », *Culture Etude*, n°5, 2008 [publication électronique], <https://www.cairn.info/revue-culture-etudes-2008-5.htm> (consulté le 06 janvier 2018).

scène conventionnée avec un axe théâtre. Ainsi, le théâtre est maintenant conventionné par le Ministère de la Culture et de la Communication, la Région Bretagne, le Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine et a pour autres partenaires institutionnels la DRAC Bretagne, la Région Pays de la Loire, la Loire-Atlantique, le Conseil Général du Morbihan et l'Académie de Rennes.

Depuis 2018, la Communauté de Commune dans laquelle Le Canal évoluait est devenue Redon Agglomération. Etant une scène conventionnée mais aussi un théâtre intercommunal, la scène conventionnée de Redon dispose d'une équipe propre, mais la directrice Frédérique BERTINEAU doit avoir l'accord des élus de Redon Agglomération pour les actions ou la programmation qu'elle met en place. Au fil du temps, une relation de confiance s'est installée entre les élus et la directrice : ces derniers peuvent lui faire part de leurs remarques mais lui font confiance ; ils sont au fait de la qualité de son travail et de ses choix. D'ailleurs, parmi le budget total de Redon Agglomération, il est donné plus de 10%¹⁶ à la culture, dont le théâtre Le Canal est bénéficiaire avec le conservatoire et le réseau des médiathèques. Le Canal est subventionné par l'Etat, la Région Bretagne, le Département d'Ille-et-Vilaine, Redon Agglomération, la DRAC Bretagne, etc. Sur un budget global d'environ un million d'euro en 2015, nous pouvons observer que la plus grosse partie était versée par la Communauté de Commune du Pays de Redon avec plus de 86% de subvention donnée. Sur le reste du budget, l'Etat et la Région Bretagne ont subventionné à hauteur de 14% environ, le reste étant donné par le département d'Ille-et-Vilaine.

Cette scène conventionnée dispose de son propre bâtiment : il se situe en plein centre ville, au-dessus des halles. Ayant connu une grosse période de travaux, le théâtre dispose maintenant de deux plateaux : un plateau de création et un plateau de diffusion (dans la salle de spectacle). Il dispose également d'un studio, de loges individuelles comme collectives, d'une salle de réunion, d'un bar, d'une petite bibliothèque, de plusieurs foyers artistes et techniques et d'un monte charge. En effet, une partie du théâtre se situant au-dessus des halles, le plateau se trouve surélevé : un monte-charge est donc nécessaire. Cette particularité peut éventuellement mener à des difficultés selon la taille de la scénographie des spectacles, cependant, cette difficulté n'arrive que très rarement. Depuis les travaux, la jauge de spectacle s'est trouvée réduite : elle est passée de plus de six-cents places à quatre-cent-soixante-six. Si la jauge est maintenant réduite de minimum cent places, le cadre de scène se trouve être

¹⁶ Redon Agglomération, *Un budget, pour quelle politique ? Au bénéfice de quelles compétences ?*, [publication électronique] <http://redon-agglomeration.bzh/Redon-Agglomeration2/Le-budget> (consulté le 02 août 2018).

beaucoup plus large et profond. Cela permet donc d'accueillir des représentations d'une plus grande taille sans pour autant réduire le nombre de spectateurs accueillis chaque année aux représentations du Canal, soit environ 12 000 spectateurs par saison. Pour la saison 2015-2016, le nombre d'entrées total a été de 13 620 avec un taux de fréquentation de 87%, quant à la saison 2016-2017, celui-ci a été de 13 966 avec un taux de fréquentation de 92%.

Outre son histoire, son architecture et son appartenance à Redon Agglomération, Le Canal dispose d'une équipe permanente de huit personnes. Frédérique BERTINEAU étant la directrice et programmatrice, elle est accompagnée par une équipe administrative et une autre technique. L'équipe administrative est composée de quatre femmes : Alice HAUGOMAT au secrétariat général, Stéphanie BLANCHARD-THEOU à l'administration et à la comptabilité, d'Emmanuelle MOURO chargée de billetterie, de la communication et du secrétariat, puis d'Isabelle JOUVANTE chargée de la communication et de l'accueil des artistes. L'équipe technique, quant à elle, est composée du directeur technique et régisseur son Guillaume GREBAUT, du régisseur général et lumière José FERNANDEZ et de Yannick GUYOT, régisseur plateau, traitant aussi la diffusion de l'information.

Par ailleurs, au sujet de la médiation culturelle et les relations publiques, celles-ci concernent principalement Frédérique BERTINEAU, la directrice du Canal-Théâtre. En effet, ayant pratiqué ce poste tout au long de sa carrière, c'est elle qui prend en charge cette partie importante de la vie de la scène conventionnée. C'est donc pour cette raison qu'il n'existe pas de poste dédié et portant le nom de « chargé des relations publiques » au sein du théâtre. La directrice assume ainsi les principales actions de médiations dont Le Canal a besoin. Elle est en contact permanent avec les établissements scolaires du territoire de Redon Agglomération. Ces échanges réguliers sont principalement effectués avec les collèges et lycées, avec qui elle met en place des résidences artistiques, des rencontres et des visites. Pour cela, en plus d'un contact direct entre les établissements scolaires et la directrice, Gaëlle HUCHET, une professeure conseillère relais, vient chaque semaine s'entretenir avec Frédérique BERTINEAU, pour mettre en place ces temps forts et faire le relais aux différents interlocuteurs concernés. Cette dernière accompagne également les artistes lors des rencontres, effectue des visites personnalisées du théâtre, sert de médiateur pour organiser les résidences artistiques et donc lier les artistes aux structures. De plus, puisqu'elle se charge de la programmation, elle est aussi en lien direct avec les artistes pour traiter des pièces à programmer. Ainsi, pour poursuivre ces actions liées à la programmation, Frédérique BERTINEAU se déplace dans chaque établissement scolaire pour décrire sa prochaine saison, afin de prendre des réservations sur les séances scolaires comme sur les séances publiques. Outre cette part

d'implication importante au sein des divers établissements culturels, la directrice du Canal pratique de la médiation de proximité en nouant des relations constantes avec les différents partenaires culturels et associations du territoire de Redon Agglomération.

La médiation culturelle étant la principale activité de la directrice, elle fait donc partie intégrante des piliers et de la vie du Canal-Théâtre. Elle est au centre de la scène conventionnée. Ce constat est d'ailleurs également visible avec la répartition d'actions de médiations au sein de l'équipe permanente (en plus des actions menées par la directrice): toute l'équipe a une part active dans les relations publiques. En effet, Isabelle JOUVANTE assure l'accueil des artistes et fait le lien entre eux et la structure culturelle en ce qui concerne les logements lors de leurs venues, les affiches et photographies les concernant. Emmanuelle MOURO et Alice HAUGOMAT sont également en constante discussions avec les artistes, les partenaires et les publics puisqu'elles s'occupent du secrétariat général pour Alice HAUGOMAT, et de la communication pour Emmanuelle MOURO. De plus, Stéphanie Blanchard-Théou, en plus de son poste à l'administration et comptabilité, s'occupe également de la partie médiation jeune public. Effectivement, si c'est bien Frédérique BERTINEAU qui rencontre des établissements scolaires pour leur faire part de la programmation et des éventuelles résidences artistiques, c'est Stéphanie BLANCHARD-THEOU qui s'occupe de la partie jeune public. Elle est en communication avec les écoles maternelles et primaires pour prendre les réservations des spectacles et assure l'accueil lors de leur venue au théâtre. De plus, toute l'équipe administrative effectue l'accueil des publics les soirs de spectacles et est à la billetterie lors des heures d'ouvertures du théâtre, durant la semaine. Cette façon dont Le Canal a su mettre en avant la médiation, permet à toute l'équipe de se sentir impliquée et investie tout en étant connue du public. Comme le cite d'ailleurs Elisabeth CAILLET dans *Accompagner les publics : L'exemple de l'exposition « Naissance » au Musée de l'Homme* : « la mobilisation de l'ensemble du personnel. (...) Une politique des publics, quelle qu'elle soit, ne peut être que l'affaire de tous »¹⁷. Un réel échange a donc lieu entre l'équipe et les différents publics. Par ailleurs, si la médiation est au cœur de la scène conventionnée, c'est aussi par la présence de bénévoles qui assurent, avec l'équipe permanente, l'accueil des publics les soirs de spectacle. Ils font partie intégrante des actions et personnes chargées de la médiation culturelle.

¹⁷ LATOUR Cécile par CAILLET Elisabeth, *Accompagner les publics L'exemple de l'exposition « Naissances » au Musée de l'Homme*, Paris, L'Harmattan, Patrimoines et Sociétés, 2007, p 15.

1-2 Les missions et actions du Canal-Théâtre

Si la médiation culturelle, l'accueil et le lien avec les publics sont très sollicités et mis en place au sein du Canal-Théâtre, c'est grâce à la présence de Frédérique BERTINEAU à la direction de la structure. Prenant en charge cette partie importante de la vie d'une structure, c'est par son projet artistique et ses actions qu'elle en consolide et renforce les effets.

En effet, dès sa nomination au poste de directrice du Canal, Frédérique BERTINEAU avait pour projet artistique de valoriser l'image du théâtre avec les particularités et richesses qui le composent ; à savoir son territoire d'implantation, sa qualité artistique et sa proximité avec les habitants :

Le Canal T.I.P.R doit définir sa place et sa position en tenant compte de ces richesses. J'imagine un théâtre étant à la fois le phare, le repère, le lieu de rencontres et de ressources. Un théâtre qui rayonne et fait rayonner les créations locales. Un théâtre port et lieu d'accueil des compagnies venant de loin. Un lieu des métissages et des enrichissements mutuels.¹⁸

Faire un théâtre de territoire, avec une qualité de programmation élevée, de et pour les habitants, voici la volonté de la directrice. Son projet artistique porte d'ailleurs comme première mention « l'ancrage dans le territoire ». En effet, le théâtre doit être un lieu de vie à l'écoute de son environnement. Cela commence par exemple, par l'ouverture du théâtre lors des horaires d'activités de la ville de Redon, ville d'implantation du Canal. En effet, le théâtre étant situé sur des halles, le marché de Redon a lieu en dessous et autour du théâtre. Ainsi, Frédérique BERTINEAU a souhaité suivre le rythme imposé par celui-ci et par le centre-ville. Le marché ayant lieu le lundi, les magasins comme le théâtre sont ouverts ce jour et fermés le mardi. Effectivement, les heures d'ouverture au public du Canal-Théâtre se trouvant être l'après-midi, l'adaptation aux horaires d'ouvertures du lundi matin, jour de vie du centre-ville, semblait obligatoire : « le théâtre doit se fondre dans cette organisation urbaine et s'en nourrir »¹⁹. Grâce à cette adaptation pour le public et surtout pour les habitants, un échange culturel et humain est alors possible. Les projets de médiation doivent donc s'adapter à ce rythme. De plus, la vie du centre-ville de Redon est également soumise aux allées et venues de la population. En effet, le nombre de la population augmente en semaine avec la présence des élèves et des nombreux postes occupés en ville. La programmation régulière du théâtre se déroule alors en semaine pour créer une proximité avec les habitants et les différents publics. Les horaires de représentation sont de même

¹⁸ BERTINEAU Frédérique, *Projet artistique le Canal-Théâtre*, Redon, 2013, p 1.

¹⁹ *Op. cit.*, p 2.

décidés en fonction de ce train de vie des Redonnais : les adultes sortent plus aisément durant la semaine, et plus tôt ; ce qui implique des séances à partir de 19h. De même, pour les représentations réservées aux scolaires, les établissements ne se situant pas forcément sur Redon même, les horaires de représentations sont calculées pour prévoir et prévenir les horaires des cars et bus scolaires. Une réelle adaptation et écoute du rythme de l'environnement du théâtre est au centre de ce projet artistique pour permettre une plus grande cohésion et un plus grand échange, une plus grande médiation possible entre la structure et les habitants. Dans le projet de conventionnement du Canal-Théâtre allant de 2015 à 2017, il est mentionné l'« identification Théâtre ». Cette notion est l'un des moteurs de la directrice. Dans le projet artistique de la directrice, sont présentes, trois parties clefs des actions du Canal : la programmation-diffusion, le soutien à la création théâtrale et les « actions de médiations et de sensibilisations »²⁰, autrement nommée la partie « Les relations avec les publics ». Dans cette notion clef du projet de Frédérique BERTINEAU se situent la volonté d'ancrer le projet artistique dans le territoire par plusieurs notions : créer un réel lieu de vie, s'imbriquer à la cadence du territoire par une programmation rythmée par les saisons et sensibiliser les publics. Pour que cette notion de médiation soit présente et bénéficie d'une partie à elle seule, c'est bien que les actions de relations publiques tiennent ici un rôle important dans le projet artistique et le mode de vie du Canal. Dans le projet de Frédérique BERTINEAU, l'ancrage dans le territoire passe donc par la mise en place de différents temps privilégiés de médiation. L'année commence en effet par la présentation de saison début septembre. Pour la directrice, ce moment de partage doit être un temps festif où l'on célèbre le « plaisir de se retrouver »²¹. Ce temps privilégié où se rejoignent habitants, spectateurs, artistes, bénévoles et membres permanents du théâtre, prend la forme d'un bal. Tout le monde est invité à se mélanger et danser sur les deux scènes du théâtre, le plateau de création et le plateau de diffusion : un réel temps de partage placé sous le signe de la médiation est créé. La saison prochaine, 2018-2019 fera exception et ne présentera pas de bal. Cette année, Frédérique BERTINEAU a décidé de varier les temps privilégiés afin de faire évoluer le rapport des habitants au théâtre. Ce n'est donc pas un bal qui sera organisé mais un après-midi tourné autour des jeux : le thème de la saison. L'année et la journée promettent d'être ludique : seront mis à disposition un jeu de mille borne géant présent sur le parvis du théâtre, des jeux de signalisation routière, un jeu de puissance quatre géant, un photobooth, un dé géant, des jeux de société, etc. La saison placée sous le signe du jeu commencera donc son temps

²⁰ Le Canal, *Convention 2015 2017 Le Canal*, Redon, 2015, p 7.

²¹ BERTINEAU Frédérique, *Projet artistique le Canal-Théâtre*, Redon, 2013, p 2.

privilegié avec des jeux de société pour parler aux petits comme aux grands et permettre un échange intergénérationnel comme culturel. De plus, en termes de temps privilégié avec les habitants pour s'ancrer dans le territoire de Redon Agglomération, le projet artistique de la directrice comporte l'idée de décentraliser un spectacle chaque année dans plusieurs communes. Ainsi, chaque commune concernée connaît un rapprochement de la culture et un échange particulier. Un travail de fond est alors organisé avec ces communes, les mairies et les correspondants pour impliquer les habitants à ces temps privilégiés. La saison prochaine, plusieurs spectacles seront décentralisés sur le territoire de Redon Agglomération. Par exemple, le spectacle *Frères*, traitant de la guerre d'Espagne se jouera à l'Espace Pierre Etrillard de Saint-Nicolas-de-Redon : un travail sera mené avec les associations pour toucher des familles d'origines espagnoles et ainsi les amener à s'identifier à la culture théâtrale du territoire. Selon Frédérique BERTINEAU, cela doit « représenter une vraie rencontre et une réelle plus-value pour le théâtre comme pour la commune »²². En outre, concernant les moments privilégiés, Frédérique BERTINEAU a mis en place le temps « cirque sous chapiteau » pour les familles. Cet événement a lieu chaque année : il est inclus dans la programmation un spectacle de cirque, dont la représentation se fait sous chapiteau (faisant partie de la scénographie et mise en scène originale). Le but de ce moment privilégié est de sortir du bâtiment du Canal et de partager un moment en famille avec des représentations courtes accessibles en journée. Alors, des formes courtes (de cirque ou non) sont proposées au Canal : elles sont l'occasion de montrer autre chose au public tout en leur donnant une chance, elles qui ont parfois du mal à trouver une place dans des saisons traditionnelles. Elles sont également le moyen d'accroître l'implantation du théâtre sur Redon Agglomération.

Par ailleurs, outre le besoin d'ancrage dans le territoire, le projet de la directrice et de son théâtre porte aussi le besoin d'avoir un regard sur l'esprit de la programmation. En effet, depuis qu'elle occupe la place de directrice, Frédérique BERTINEAU privilégie, comme son projet le prévoit, une programmation de qualité tournée vers le nouveau théâtre, afin de lui assurer un rayonnement sur tout le territoire. Pour cela, elle privilégie la qualité et la diversité plutôt que la quantité : elle souhaite des spectacles d'une taille adaptée au nouveau plateau de diffusion. Cependant, elle n'en oublie pas pour autant les représentations plus intimistes, qu'elle souhaite diffuser dans des salles plus petites ou sur le plateau de création (plus étroit et moins haut que le plateau de diffusion). Cette programmation est réalisée et choisie par la directrice qui, comme l'indique son projet artistique, privilégie les productions de qualités

²² *Op. cit.*, p 3.

des deux régions du territoire de Redon Agglomération, à savoir la Bretagne et les Pays de la Loire. De cette manière, un échange entre les artistes et les habitants de leur territoire d'implantation est possible, tout en accompagnant leur production dans ces régions. À travers cette programmation, Le Canal souhaite devenir une référence, un lieu de ressource en théâtre et en formes disciplinaires. Frédérique BERTINEAU entend donc par là « tisser des liens originaux avec les populations en proposant une relecture du territoire, en décalant la réalité du quotidien »²³. Alors, outre une spécificité disciplinaire tournée autour du théâtre, Le Canal est également une structure interdisciplinaire en programmant de la danse, du cirque, de la musique, etc. D'ailleurs, en ce qui concerne la musique, le choix de programmer des personnalités fait aussi partie du projet artistique de la directrice. Ce choix est alimenté par une volonté de toucher un public plus large qui s'intéressera premièrement à la tête d'affiche et qui, curieux, pourra s'intéresser à la programmation et à la vie du Canal-Théâtre.

Le soutien à la création est également l'un des axes principaux du projet artistique du Canal-Théâtre, tout comme l'indique également la mention de la scène conventionnée, à savoir « Art et création ». Cela rejoint l'idée de programmation d'œuvres de qualités, en participant à leur production. Pour le théâtre, il s'agit, outre l'intérêt de participer à l'économie culturelle du pays, de créer une réelle valeur ajoutée à la structure tout en favorisant sa renommée et celle du territoire de Redon Agglomération et du Pays de Redon. Ce soutien à la création par des résidences d'artistes permet également de créer des rencontres entre les compagnies du territoire et les autres. Ainsi, l'un des moyens pour construire et participer à cet échange est par exemple les interviews marionnettiques proposés par la Drolatic Industry. Les artistes en création au Canal-Théâtre sont interviewés par les marionnettes de cette compagnie : un dialogue entre les territoires, les disciplines et les arts est ainsi possible. La grande disponibilité et le grand enthousiasme des artistes traduisent ainsi ce désir et ce besoin réciproque d'échange culturel. Par ailleurs, le dialogue entre artistes et habitants est également important et prend une place importante au sein de la vie de la scène conventionnée. Comme le dit Frédérique BERTINEAU : « Le territoire de Redon c'est aussi le collectage, la parole des habitants et des photos archivées »²⁴. En effet, Le Canal-Théâtre fait appel au Groupement Culturel Breton présent à Redon pour nourrir cette envie d'inclure les habitants à la création. Principalement, le Canal-Théâtre se sert des photos d'archives fournies par ce groupement pour les visuels de la plaquette de programmation. Par ailleurs, la directrice a mis en place des balades sonores pour découvrir ou redécouvrir le territoire de

²³ Op. cit., p 6.

²⁴ Op. cit., p 8.

Redon Agglomération grâce à des artistes, sous la forme de « visite décalée d'un des monuments de la commune, d'une lecture commentée du paysage, d'un témoignage sur la mémoire d'un lieu ou d'un récit exprimant le lien entretenu par les habitants avec leur territoire »²⁵. À travers une résidence de territoire, témoin de la médiation au Canal-Théâtre, ce travail permet donc un dialogue entre les élus, les habitants, les commerçants, les partenaires culturels et sociaux et les artistes. Les habitants sont inclus et attachés directement à la création, à la réalisation et la diffusion. En ce qui concerne la saison prochaine, soit la saison 2018-2019, cette balade sonore sera remplacée par deux spectacles : la représentation d'une pièce de théâtre paysage *Ça s'écrit T-C-H* d'Alexandre Koutchevsky, pour redécouvrir et penser autrement le panorama des communes de Redon Agglomération, et *Deux* de la compagnie Pied en Sol, lors de la journée du Patrimoine. *Deux* est une balade qui aura lieu dans le centre-ville de Redon, où dans des lieux privés ou cachés, les habitants pourront découvrir des happenings de danse. Ces lieux seront par exemple une cour privée, un parking dissimulé ou encore un ancien corps de ferme équestre. Dans chaque lieu se déroulera, sous les yeux des spectateurs, une chorégraphie effectuée par un danseur professionnel et un habitant du territoire. Ainsi, en plus de faire redécouvrir le territoire au public de Redon Agglomération, celui-ci est intimement lié aux artistes par ses souvenirs ou découvertes des lieux, mais aussi par l'intégration d'habitants amateurs à l'œuvre chorégraphique. Créer des journées du patrimoine en intégrant des amateurs dans les spectacles professionnels est d'ailleurs le souhait et la volonté de Frédérique BERTINEAU. En pratiquant une médiation dans les différentes structures éducatives, sociales et culturelles, elle permet de mettre en contact des professionnels et amateurs du territoire. Lors des journées du Patrimoine, la directrice propose ainsi une médiation en direction des habitants et des amateurs : réaliser des visites du théâtre en passant chaque année une commande à un artiste, déjà en lien avec une troupe d'amateurs, ou en le mettant en contact avec eux. Chaque année, la médiation et la vision du théâtre évoluent en fonction des artistes choisis. L'année prochaine, cette commande a donc été faite à la compagnie Pied en Sol. De surcroît, la création artistique au Canal-Théâtre, ne se résume pas qu'aux résidences de création au Canal-Théâtre ou à l'intervention d'amateurs sur les pièces de territoire. Les résidences de recherche et de création dans les lycées sont également importantes pour la scène conventionnée. Le Canal a pour mission, à travers leur mise en place et l'accompagnement des lycéens de former les spectateurs de demain. Dans son livre paru en 2009 et consacré aux pratiques culturelles des français à l'ère numérique,

²⁵

Ibid.

Olivier DONNAT montre ainsi que le « moment clé du cycle de vie au plan de la fréquentation des équipements culturels reste l'entrée dans l'âge adulte »²⁶. C'est pour cette raison que pour Frédérique BERTINEAU il est important et primordial de former les lycéens avec ces résidences. Pour cela, des résidences d'artistes en lycée de une à trois semaines sont privilégiées. Ces temps d'échange font partie intégrante de la médiation du Canal : aller vers les publics pour leur donner accès à la culture et aux artistes. Ce travail de médiation de la culture autour d'une pièce, d'un artiste ou d'une compagnie permet de rayonner sur l'ensemble d'un établissement. En effet, cela touche les élèves qui peuvent observer les artistes durant leur recherche ou leurs répétitions, mais cela concerne également le personnel de l'établissement et les parents qui peuvent y avoir accès. Par ailleurs, outre la présence de résidences d'artistes en milieu scolaire, ce lien d'échange entre les compagnies et les élèves est systématique dès qu'une classe vient voir une pièce au Canal-Théâtre. Des rencontres au préalable de la représentation sont organisées pour intéresser et impliquer les élèves à la pièce. Si celles-ci n'ont pas eu lieu, une rencontre avec l'équipe sera effectuée après la représentation. Pourtant, même si une rencontre est réalisée à l'issue du spectacle, la directrice souhaite, comme son projet artistique l'indique, Frédérique BERTINEAU veut préparer les spectateurs de demain. Ainsi, la médiation est nécessaire pour permettre de mettre en place ce projet. Alors, si les artistes ne sont pas disponibles pour venir rencontrer les élèves en amont et ainsi créer une médiation, un pont entre eux et la culture, c'est Frédérique BERTINEAU qui prend en charge cette responsabilité. Elle se déplace dans les classes pour rencontrer les élèves et les préparer à leur venue au théâtre elle leur parle du théâtre, des différents postes présents au sein d'un théâtre comme au sein d'une compagnie, de la pièce et des artistes en question, ainsi que des problématiques auxquels ils seront confrontés durant la représentation. Pour elle, une médiation est indispensable entre artistes, structures culturelles et établissements scolaires.

Le projet du Canal-Théâtre est clair : créer un théâtre citoyen, où chacun peut s'appropriier le lieu. Pour les artistes, cela passe par leurs résidences de création et de recherche au Canal comme en établissements scolaires, mais aussi à travers leurs échanges entre artistes du territoire et ceux y étant extérieurs. Pour les habitants, c'est par leur implication dans des œuvres du territoire, les différents temps forts mis en place grâce à une médiation quotidienne entre les multiples acteurs culturels, associatifs et amateurs du territoire, ainsi que par l'adaptation du théâtre à leur rythme de vie, que l'appropriation se

²⁶ DONNAT Olivier, *Les pratiques culturelles des français à l'ère numérique : enquête 2008*, Herissey à Evraux, Editions La Découverte, Ministère de la Culture et de la Communication, 2009, p 168.

fait. Le choix d'un projet artistique de qualité tourné autour des habitants s'implante alors grâce à une programmation variée et multidisciplinaire, une philosophie de vie ludique et conviviale du théâtre, ainsi qu'une médiation permanente pour préparer les spectateurs de demain.

1-3 Les Amis du Canal Théâtre

Parmi la médiation permanente et l'identité du Canal-Théâtre se trouve une part importante de la vie de la scène conventionnée : les Amis du Canal.

Les Amis du Canal est une association regroupant les abonnés de la structure. Elle dispose d'un conseil d'administration constitué de neuf abonnés et de six élus de Redon Agglomération. Ce conseil d'administration est élu lors d'une assemblée générale qui se déroule chaque année. Les Amis du Canal ont un rôle fort au sein du Canal-Théâtre. En effet, ayant donné leur nom à la structure culturelle et ayant laissé la place à une plus grosse institution, ils ont toujours su garder un lien avec celui-ci. Les membres de l'association ont pour rôle d'accompagner la programmation choisie par l'équipe permanente et professionnelle du Canal-Théâtre et de soutenir la diffusion. En effet, avant l'arrivée de Frédérique BERTINEAU à la direction de la scène conventionnée, l'ancien directeur choisissait sa programmation avec Les Amis du Canal. Ils avaient pour rôle de donner leur avis sur les choix du directeur et ainsi de l'orienter selon leurs remarques. Aujourd'hui, la directrice choisit elle-même sa programmation, sans passer par les Amis du Canal. Ce choix n'a pas été fait pour mettre de côté les Amis du Canal mais justement pour prendre l'entière responsabilité de sa programmation. Cette position permet d'être plus claire envers les élus et montre une image sûre et qualitative de la programmation. Par ailleurs, pour ainsi parfaire au mieux leur accompagnement durant toute la saison culturelle du théâtre, l'assemblée générale se réunit chaque mois pour débattre autour des représentations passées et celles à venir. Afin d'améliorer la médiation ayant une place importante au sein du théâtre, ils aident aussi à la mise en place des temps privilégiés liés aux spectacles et aux résidences. Les membres des Amis du Canal s'organisent également pour être présents à chaque représentation, afin de participer à l'accueil des publics et de s'occuper du bar et de la bibliothèque du Canal-Théâtre. Ils organisent et mettent également en place, avec les informations fournies par la billetterie du Canal, des covoiturages pour permettre aux personnes éloignées géographiquement de venir et de s'impliquer dans la vie du théâtre. Le bar propose d'ailleurs des produits locaux pour accentuer ce lien de proximité et d'implication des publics et des

habitants. Les différentes recettes du bar sont quant à elles utilisées à des fins solidaires. Ce choix découle d'une action volontariste et d'un « travail de médiation culturelle »¹⁴ de la part des Amis du Canal pour permettre aux personnes défavorisées socialement et économiquement d'avoir accès à la culture et à la programmation du Canal-Théâtre. Les bénéficiaires de ce travail de médiation sont les bénéficiaires de six associations de Redon Agglomération : le Secours Populaire, le Secours Catholique, la Croix Rouge, les Restos du Cœur et Avessac Sans Frontière. Avec les recettes du bar, les Amis du Canal financent une partie de l'entrée des places aux bénéficiaires de ces associations. Cependant, il reste à payer un montant de deux euros pour chaque entrée. Ce choix de laisser une petite partie à la charge du bénéficiaire est assumé de la part de Frédérique BERTINEAU et des membres de l'assemblée générale des Amis du Canal. De cette façon, les personnes bénéficiant de ce tarif ont la possibilité de venir au théâtre et de côtoyer cet univers culturel sans se sentir privilégié, puisqu'ils auront payé leur place. C'est ainsi que durant la saison 2016-2017, plus de 130 billets ont été utilisés par ces bénéficiaires.

Les Amis du Canal font donc partie intégrante du Canal, par leur présence quotidienne, leurs conseils, mais aussi par leur médiation importante en directions des différents publics et habitants du territoire.

2- Le Canal-Théâtre : rapport d'activités d'un stage en médiation et relations publiques

Lors de ce stage de quatre mois au Canal, Théâtre du Pays de Redon, de nombreuses actions ont été réalisées en rapport avec les missions et le domaine pour lequel j'ai été choisie : la médiation et les relations publiques.

2-1. La médiation

Au Canal-Théâtre, la médiation étant centrale dans les différentes actions, la première, réalisée par tous les membres de l'administration et des bénévoles des Amis du Canal, est l'accueil des publics. J'ai ainsi réalisé l'accueil de ces publics à divers moments dont les soirs de représentations. Mes rôles étaient variés : pour réaliser un roulement avec les autres membres du personnel, j'ai donc accueilli les spectateurs à l'entrée du théâtre ainsi qu'en salle, géré les entrées avec les billets, dirigé les personnes blessées, âgées ou en situation de handicap vers les ascenseurs, distribué la bible du spectacle, donné les diverses informations concernant la représentation et les règles à suivre pour son bon déroulement et ai aidé au

placement en salle. J'ai également assisté aux représentations accueillies dans la scène conventionnée pour effectuer la présence salle, afin d'éviter des bavardages ou éventuels problèmes pour gagner la sortie de la salle de spectacle. En effet, la salle de diffusion comporte bien 466 places numérotées, cependant le choix de faire un placement libre a été retenu par la directrice et l'équipe. Cela a permis de résoudre plusieurs problèmes de temps mais aussi d'efficacité et de confort. Sans le placement numéroté, les membres de l'administration, chargés tours à tours de la billetterie et du placement en salle, peuvent économiser du temps puisqu'ils n'ont pas à chercher comment rentrer un certain nombre de place, pour une famille entière ou un couple, dans des rangées déjà remplies. Ce gain de temps leur permet ainsi d'être plus efficaces et assure un confort tant pour les spectateurs que pour le personnel de l'administration : ils ont plus de temps à donner à chaque spectateur et ces derniers peuvent choisir leur place dans la salle selon leur goût.

Pourtant, pour pouvoir accueillir des spectateurs lors des représentations tout au long de l'année, il faut pouvoir rester visible sur le territoire. Pour permettre une grande visibilité, le Canal dispose de « sucettes d'affichage » dans tout Redon Agglomération. Cela ne suffit pas forcément et les supports papiers sont donc là pour ça. Une distribution d'affiches du spectacle sous chapiteau *Bêtes de Foire* a été organisée : je suis allée à la rencontre des commerçants du centre-ville de Redon pour leur donner ces affiches à mettre dans leurs magasins. De cette façon, les affiches permettent de rester présent dans l'inconscient collectif, montrer que le théâtre est toujours actif, tout en touchant tous les publics. Cette distribution a également été faite pour les flyers et affiches de l'exposition *Anima (Ex) Musica* ainsi que pour les nouveaux flyers de la saison prochaine du Canal-Théâtre. Par cette action, j'ai d'ailleurs pu observer les avis qui variaient selon le commerçant. Certains prenaient les affiches et flyers avec plaisir pour les donner et en parler à leurs clients, d'autres n'en prenaient pas pour la structure commerçante, mais uniquement à titre personnel et quelques uns n'en prenaient pas du tout. Ces derniers expliquaient leur démarche par un manque d'engouement de la culture de leur part ou de la part des clients : ceux-ci ne s'intéressant pas au théâtre, ils ne prennent pas de flyers et les commerçants doivent les jeter. Un vrai travail de médiation a donc été nécessaire pour aller vers les commerçants, leur donner envie de venir au théâtre, pour qu'à leur tour, ils donnent envie à leurs clients de venir. Cette médiation indirecte des commerçants est importante car elle permet de toucher d'autres spectateurs potentiels, voilà pourquoi ce lien avec eux était nourri plusieurs fois dans l'année. D'ailleurs, pour le spectacle sous chapiteau, la recherche de nouveaux publics s'est faite par la présence d'affiches sur le territoire mais également par une médiation auprès des personnes ayant élues

domicile à coté du lieu de représentation. Celui-ci était la croix des marins de Redon, le long du port. À cet endroit, des camping-caristes viennent se poser quelques jours. Ces derniers ont eu le privilège d'observer de près le montage du chapiteau et ont pu apercevoir les artistes. Alors, pour les inciter à venir et oser de venir voir de plus près, pour assister à la représentation, je suis allée à leur rencontre pour leur parler du spectacle. Cette partie de la médiation fut fructueuse, mais l'action était importante et permettait de leur donner, malgré tout, accès à la culture.

En ce qui concerne la médiation avec les artistes, elle ne cesse jamais et est sans arrêt nécessaire pour mettre en place les projets, les représentations et les rencontres. Par exemple, pour la représentation du spectacle *Deux* de la compagnie Pied en Sol, une déambulation inter-commune, qui mélange des danseurs professionnels et des danseurs amateurs du territoire, j'ai été missionné d'obtenir les autorisations pour danser dans des lieux précis de Redon. Le but étant de faire découvrir ou redécouvrir des lieux inhabituels de la ville durant la journée du Patrimoine, j'ai demandé l'autorisation pour jouer dans les jardins de la sous-préfecture et dans le hall du tribunal. Pour obtenir le droit de s'y représenter, j'ai créé un dossier reprenant le contexte de la représentation, le nombre de spectateurs possible, l'histoire de la compagnie et la place du Canal-Théâtre dans la diffusion et l'organisation de l'événement. Ces dossiers sont remontés jusqu'à Rennes puisque j'ai dû contacter la secrétaire du sous-préfet de Redon mais également l'attachée de communication de la cour d'appel de Rennes pour le hall du tribunal. Ces deux demandes ont abouti à deux refus pour des raisons de sécurité et de lieu non adapté au nombre de spectateurs prévu. J'en ai donc informé les artistes avec lesquels nous avons essayé de trouver de nouveaux lieux. Une fois des espaces définis trouvés et ayant obtenu les autorisations, nous avons accompagné, Frédérique BERTINEAU et moi, les artistes pour mettre en place le déroulé précis de cette déambulation. Par ailleurs, j'ai assisté à de nombreuses réunions et rencontres entre Le Canal et les établissements scolaires pour la mise en place des résidences scolaires. Ayant effectué mon stage de mars à juillet 2018, lors de la fin de saison du Canal-Théâtre, il était temps d'imaginer les résidences d'artistes de la saison d'après. Après ces réunions, je confirmais des informations à Frédérique qui n'avait pas forcément la possibilité de prendre des notes lors de ces échanges et envoyais des documents complémentaires aux professeurs et artistes concernés. Pour conclure l'année des résidences en établissement scolaires, une réunion bilan était ainsi prévue réunissant les divers établissements scolaires (professeurs et proviseurs), des artistes, et des représentants officiels tels que la déléguée artistique du rectorat de Rennes, une représentante de la DRAC Bretagne et un représentant de la Région Bretagne. Pour cette

rencontre, j'ai rédigé un document rendant compte des diverses actions et résidence artistique menées dans chaque établissement de Redon Agglomération. Ce dossier pourra également être utilisé pour le dossier de subventions DRAC 2018-2019 du Canal-Théâtre. Je me suis ainsi occupée de rédiger ce dossier, préparer la réunion, accueillir les intervenants et leur donner des informations : une petite part de médiation mais nécessaire au bon fonctionnement et au bon déroulé des échanges entre eux.

Ces artistes en résidence sont tous programmés au Canal-Théâtre. C'est pourquoi en plus de leur résidence de travail/d'artiste au sein d'établissement scolaire, ils effectuent des rencontres dans les autres établissements, lors de leur venue au théâtre pour leur représentation. Durant mon stage en médiation j'ai alors mis en place ces rencontres et accompagné les artistes pour les réaliser. J'ai pu accompagner l'artiste Phia MENARD pour rencontrer les élèves du lycée Beaumont de Redon ayant assisté à sa pièce *Vortex*, afin de recueillir leurs retours et leurs ressentis. Il a été possible aux élèves de rencontrer et d'échanger avec cette artiste internationale. Cet échange était d'ailleurs important pour elle car le lycée Beaumont est le lieu où elle a grandi, ses parents habitant à Redon. Ce fut particulièrement intéressant car Phia MENARD est une artiste militante, féministe et qui, au cours de sa vie est passée de Philippe MENARD à Phia MENARD. Ses pièces traitant de sa vie et des questionnements auxquels elle a été confrontée, les élèves ont eu l'occasion d'échanger sur des sujets parfois tabous, tels que les règles, la sexualité ou encore le patriarcat. Pour le metteur en scène de *Guerre : et si ça nous arrivait ?*, Laurent MAINDON, les rencontres organisées étaient avec trois lycées de Redon, dont les classes allaient assister à la représentation. La médiation était ainsi nécessaire afin de créer du lien entre l'artiste et les professeurs accueillant la rencontre. Par ailleurs, en plus de réaliser des rencontres pour préparer les élèves à sa mise en scène, Laurent MAINDON a clôturé sa résidence de trois ans au lycée général et professionnel Callo de Redon. J'ai pu l'accompagner pour régler la logistique des derniers instants d'échanges avec les élèves. La clôture de la résidence s'est finie autour d'une journée, le 1^{er} juin, sur le thème de la guerre. Durant cette résidence le metteur en scène, les comédiens et techniciens de la compagnie Rictus, ont réalisé des textes sur la guerre et des enregistrements vocaux. Ces enregistrements ont par la suite été introduits dans une application créée par l'un des professeurs pour créer une machine à son, disponible à l'écoute par les élèves et le personnel durant toute la journée du 1^{er} juin. Pour parfaire cette journée autour du spectacle, un code vestimentaire a été demandé à toutes les personnes côtoyant le lycée : entrer dans la peau d'un migrant ou d'un militaire. Par ailleurs, lorsque j'accompagnais l'artiste au lycée pour les derniers détails liés à cette journée, c'était aussi

pour créer un happening et des groupes de lecture avec les élèves. Pour le happening, l'artiste a choisi un texte et l'a partagé en plusieurs morceaux pour que les élèves de trois classes différentes les crient à travers les fenêtres de plusieurs salles, donnant sur la cour pour organiser et répéter ce moment, il a fallu trois heures. Le public, composé d'élèves, de professeurs et de membres professionnels du lycée ont ainsi pu assister à ce happening après avoir été rassemblés grâce à une alarme ayant retenti dans tout le bâtiment. Quant aux groupes de lectures, dits « brigades », j'ai fait partie intégrante du projet. Il a fallu choisir des textes, les découper et les faire travailler à l'oral pour une trentaine d'élèves en quatre heures. J'ai donc pris à part dix élèves avec qui j'ai enseigné l'art d'oraliser un texte de façon audible et intéressante artistiquement. Ces groupes sont par la suite intervenus pendant les cours, dans des classes où les professeurs avaient donné leur accord, lors du 1^{er} juin. La médiation culturelle que j'ai réalisée auprès des élèves leur a permis de se rendre compte du travail fourni pour créer et mettre en scène une pièce. Cela a aussi été l'occasion de se dépasser et de prendre confiance en eux vis-à-vis de l'oral et de leur accès à la culture. Cette résidence a également permis de réunir tout un lycée autour d'une compagnie artistique et de créations culturelles produites par les élèves. Un vrai lien unificateur et identitaire a été visible, tout comme l'implication complète d'un lycée vis-à-vis de la culture et du théâtre Le Canal. Par ailleurs, j'ai également participé à l'accueil d'artistes et l'accompagnement de ceux-ci en établissement scolaire pour une représentation *in situ* au collège Pipriac, en partenariat avec le Théâtre National de Bretagne (TNB). *Master* de David LESCOT a été joué en classe, dans le plus grand secret pour surprendre les élèves. Pour créer la surprise, seuls les professeurs concernés, les membres de l'administration et la documentaliste étaient au courant. J'ai donc accueillis les artistes et aidé à la mise en place de la classe pour les meilleures conditions de représentations. Les élèves, récupérés par leur professeur étaient dirigés sur la salle attenante à celle de représentation : c'est alors que le comédien jouant le professeur en interpellait un par son prénom (retenu grâce à un trombinoscope), les faisait entrer dans la salle où le deuxième comédien jouait un élève était déjà présent. La pièce où les élèves étaient à leur propre place commençait et traitait d'un cours de rap. Ce moyen de toucher les élèves par surprise, mais aussi en les intégrant à la pièce en s'immisçant directement dans leur quotidien, a été extrêmement bien reçu. La culture se donnait aux élèves comme aux professeurs accompagnateurs. Lors de la représentation, tous les accompagnateurs présents dans la salle (professeur, directeur ou membre du Canal et du TNB) étaient priés de se joindre aux élèves, aux places disponibles derrière chaque bureau. Cette insertion du théâtre dans leur classe et ce mélange entre personnel culturel, personnel éducatif et élèves a permis de donner une image

beaucoup plus accessible de la culture. En effet, après la représentation, de nombreux élèves se demandaient qui étaient les personnes extérieures au personnel de l'établissement. Un dialogue a pu s'installer et les élèves ont pu voir une autre facette du théâtre. De plus, ces élèves étant éloignés géographiquement de Redon de vingt-cinq kilomètres, hors des temps scolaires, ces derniers n'ont pas forcément l'accessibilité aux structures culturelles du territoire. Cette médiation était alors très importante tant au niveau de l'accueil des artistes que de l'insertion et l'échange avec les élèves. Ainsi, pour tenir compte des actions de médiation, voir l'impact de celles-ci et le nombre d'élèves touchés, je remplissais et mettais à jour un dossier dont s'occupait initialement la directrice, le dossier « Actions RP ». En effet, dans les relations publique il est important de savoir combien de personnes ont approchées où ont été approchées de la culture théâtrale. Cela étant, pour le théâtre, il est nécessaire de tenir à jour ce document pour aussi savoir combien d'habitants du territoire ils ont touché. D'ailleurs, toutes ces rencontres et résidences artistiques ont atteint près de 3 600 personnes²⁷ durant la saison 2017-2018.

De plus, les diverses actions de médiation que j'ai réalisées étaient nombreuses et ont touché des publics différents : collégiens, lycéens, camping-caristes, abonnés, commerçants, etc. Cependant, mon plus gros travail de médiation a été réalisé autour du projet *Anima (Ex) Musica*. Pour cela, j'ai échangé et échangé avec les jeunes de l'IEM la Clarté, un Institut d'Education Motricité se trouvant à Redon, les artistes et les partenaires. *Anima (Ex) Musica* est un projet qui s'articule autour de la construction d'insectes géants à partir d'instruments de musique. Dans la diffusion de travail, il existe plusieurs façons de faire : suivant le montant disponible, les artistes peuvent installer l'exposition dans un ou plusieurs lieux, peuvent uniquement réaliser une performance et créer un insecte sous les yeux des spectateurs, ou peuvent faire la performance en même temps que l'exposition. Le Canal a choisi ce dernier mode de fonctionnement : installer des insectes dans différents lieux du territoire de Redon Agglomération (mairie, siège de Redon Agglomération, médiathèque, maison de retraite) pendant une semaine afin que tous les habitants du territoire puissent les voir. Par la suite, les insectes ont été réunis à la Chapelle des Calvairiennes pour une exposition d'une semaine, durant laquelle les artistes ont créé leur neuvième insecte, un scolopendre, devant les spectateurs. Pour mettre en place le projet, les actions en relations publiques et médiation devaient être doublées. Premièrement, après avoir eu l'accord des divers partenaires et lieux pour recevoir un insecte, il fallait créer les supports de communication pour l'exposition sur le

²⁷

Le Canal, *Actions RP 1118*, Redon, 2018.

territoire, mais également pour celle à la Chapelle des Calvairiennes. Pour parvenir au rendu final, j'ai donc contacté les différents partenaires pour récupérer les logos, confirmé les adresses et horaires d'ouvertures pour le public et renseigné l'heure de l'installation des insectes. J'ai d'ailleurs accompagné le montage des insectes sur le territoire, réalisé par l'équipe technique et les artistes. J'ai ainsi pu gérer la partie logistique et relation publique du montage : prévenir des retards ou de l'avance du montage, distribuer les flyers, affiches et marques pages, mais aussi rappeler les dates de démontage et des différents temps forts organisés autour de l'exposition. En ce qui concerne les artistes, comme l'un d'entre eux est le graphiste du Canal, les échanges furent rapides et quotidiens. Je participais à la correction des textes et visuels des flyers, et lui faisais parvenir différentes informations. D'ailleurs, toute l'équipe du Canal-Théâtre a travaillé autour de ce projet, tout le monde était investi et participait à la correction de ces supports de communication pour une plus grande fluidité de transmission des informations au public. Un pantone de rose fluo a été choisi pour sortir du lot, être visible et clairement identifiable de la part des habitants du territoire : la couleur est perceptible de loin et fait écho à celle de l'affiche de saison du théâtre qui est également rose. Pour permettre de s'identifier davantage au projet, il a été créé un marque-page pour chaque insecte. Alors, ayant huit insectes présents sur tout le territoire de Redon Agglomération, chaque habitant ou personne de passage a eu la possibilité d'aller d'exposition en exposition pour pouvoir avoir la collection des marques pages de tous les insectes. Une partie ludique et découverte était ainsi possible avec cette première partie de l'exposition. Tous les partenaires culturels et institutionnels du projet ont été ravis et regrettaient de ne pas pouvoir garder l'insecte plus longtemps chez eux. Ils avaient à leur tour créé de la médiation pour organiser des visites avec les écoles et associations de leurs communes : ne garder l'œuvre qu'une semaine a alors réduit ce nombre de visite mais a aussi permis de leur offrir une nouvelle visibilité. Après une médiation constante avec ces derniers, nous avons organisé une conférence de presse en présence de deux journalistes de Ouest France et des Infos, des partenaires du projet, des artistes mais aussi des élus tels que Jean-François MARY, président de Redon Agglomération et Pascal DUCHENE, premier vice-président délégué aux Affaires Culturelles et maire de Redon. Pour cette réunion il a fallu contacter chaque invité et gérer les réponses, préparer les tables et friandises, accueillir et filmer la rencontre. Pour la seconde étape du projet (la semaine à la Chapelle), nous avons de nouveau invité ces personnes pour le vernissage de l'exposition (avec tous les insectes réunis). Nous avons également convié les familles des artistes, les membres des Amis du Canal et les jeunes de l'IEM La Clarté. Lors de cet événement, j'ai participé à l'accueil et à la mise en place d'un buffet apéritif, pour offrir

un temps de convivialité tout en rassemblant autour d'un projet culturel. Pour la seconde étape d'exposition, mes actions en relations publiques ont redoublé d'efforts. C'est en effet en partenariat avec l'IEM La Clarté que cette seconde semaine a été organisée. Une partie de leurs locaux touchant le cloître de la Chapelle des Calvairiennes, il a été judicieux d'organiser l'exposition là-bas. Le partenariat se faisant avec eux, les jeunes de l'institut ont été mis à contribution pour l'organisation et la logistique. Impliquer ces jeunes en situation de handicap était important pour leur donner accès à la culture mais aussi pour leur donner confiance en eux. J'ai accompagné les artistes afin de rencontrer les élèves et les membres du personnel de l'IEM La Clarté pour faire le lien entre eux. Étant en contact permanent avec eux, il m'était plus aisé de présenter ces personnes aux artistes et ainsi assurer une situation de confiance et de convivialité. Ce rôle m'était d'autant plus cher que la personne en charge du projet depuis le début a dut prendre congé pour des raisons personnelles. Alors, une autre personne l'a remplacé, et j'ai servi de point de repère. Voilà en quoi les actions de médiations sont importantes : elles servent à aller chercher les publics, mais aussi à montrer que nous sommes le lien entre eux et la culture, qu'ils peuvent se rattacher à nous s'ils ont besoin. J'ai donc expliqué le projet et accompagné au mieux la nouvelle personne chargée de représenter le projet à l'IEM La Clarté. Par ailleurs, une fois ces rencontres et les informations données à chacun, membres de l'IEM La Clarté et artistes, nous avons pu mettre en place le projet d'exposition. Pour être visible sur le territoire par les habitants mais aussi par le public de passage, j'ai distribué les flyers de l'événement dans les commerces de Redon, durant deux après-midi. Cette action a directement découlé de mes missions en médiation puisque pour réaliser cette distribution d'éléments de communication, j'ai été accompagné par les jeunes de l'IEM La Clarté. Je leur ai montré comment se présenter, parler du projet et des temps forts, du lien entre Le Canal et l'IEM, et demander l'autorisation de déposer ces supports papiers. Ils se sont ensuite débrouillés et je restai présente en support pour leur venir en aide s'ils en avaient besoin. En effet, c'est dans ces instants là que nous nous rendons compte des difficultés à aller vers les autres lorsque nous sommes en situation de handicap. Les jeunes de l'IEM avaient parfois des difficultés à parler, d'autres à se déplacer et les commerces ne sont pas toujours adaptés aux fauteuils roulants. La médiation et le soutien que je leur apportais étaient importants pour eux. Par ailleurs, ils se sont également occupés de la création de flèches pour indiquer où se trouvait l'exposition. Les flèches qu'ils ont créées étaient en bois et grâce à des pochoirs ont peint des insectes de l'exposition. La couleur de ces flèches étant le rose fluo, ils ont parfaitement su s'approprier et s'imbriquer aux supports de communication déjà existants. J'ai alors organisé un rendez-vous pour poser avec eux ces

flèches aux différents axes importants de la ville. Ces flèches étant d'ailleurs très bien réalisées et voyantes, plusieurs ont disparu et j'ai dû redoubler d'efficacité le jour même du début de l'exposition pour palier à ce problème. Avec la directrice, nous avons fabriqué de nouvelles flèches à partir d'affiches découpées pour y remédier, je les ai ensuite accrochées aux lieux où les flèches ont été volées. La réactivité était alors de mise. De même pour combler les envies et besoins de certains élèves de l'IEM. En effet, certains avaient des problèmes de vue : en faisant le lien avec les artistes, des visites sensorielles pouvaient être effectuées. Je me suis alors procurée des gants en coton et les mis à disposition. De plus, la grande partie de médiation réalisée pendant ce stage a été faite pour cet événement, mais aussi et surtout pendant cette semaine d'exposition à la Chapelle des Calvairiennes. Pour réaliser l'accueil, les jeunes de l'IEM étaient là et avaient en leur possession des feuilles avec les informations écrites pour éviter toute difficulté liée au stress ou à la timidité. Accompagnée de la seconde stagiaire du Canal-Théâtre, choisie pour l'administration pure, je les ai accompagnés et soutenus pendant toute la semaine. Puis, lorsqu'ils n'étaient pas disponibles pour réaliser cet accueil, puisqu'ils étaient bénévoles, nous prenions la relève complète. J'effectuais également des visites pour le public le souhaitant. L'IEM étant entouré de plusieurs écoles primaires, ces dernières les avaient contactés et l'institut a réalisé un emploi du temps pour leur venue. Il fallait donc savoir s'adapter au type de classe, à l'âge des enfants et à leur rapport avec la culture. Un marque-page était donné à chaque enfant et un exemplaire de chaque support était donné à l'enseignant(e) pour pouvoir en reparler en classe si voulu. Mon implication dans le projet et ma disponibilité pour suivre les différents moments de montage du projet ont servi à donner des renseignements riches aux publics. J'ai ainsi pu expliquer en profondeur les origines de l'exposition, la vie de chaque insecte dans la nature et les instruments de musique qui les composaient et répondre aux questionnements. Pendant ce temps, les artistes étaient présents toute la semaine dans le cloître de la Chapelle pour réaliser leur neuvième insecte, devant les spectateurs. Le public pouvait les rencontrer et discuter avec eux : les renseignements reçus auparavant par nos soins permettaient donc de leur poser d'autres questions et d'entrer plus en profondeur dans des sujets liés à la construction des insectes, leur tournée, le collectage d'instrument de musique, etc. De plus, mon rôle de stagiaire en relations publiques était également nécessaire quant à faire le lien entre les publics et les jeunes de l'IEM qui ne faisaient pas l'accueil. En effet, des brigades d'accueils étaient organisées pour être présentes toute la semaine. Cependant, en même temps et à côté de la performance des artistes, les élèves de l'IEM ont fait plusieurs ateliers à vue des spectateurs. Ils ont créé des insectes à partir d'instrument de musique découpés dans des

magazines, en ont fabriqué dans des ateliers d'arts plastiques et ont réalisé leur propre performance. Grâce à un collectage de matériel médical dont ils ne se servaient plus, les élèves et membres du personnel de l'institut ont fabriqué une fourmi géante. Ces diverses activités réalisées devant le public, donnaient la possibilité d'échanger avec eux, de découvrir le mode de vie et les difficultés de chacun, de partager un moment autour de l'art et d'emprunter des idées aux jeunes. Effectivement, après avoir fait le lien entre les élèves de l'institut et les classes venant visiter l'exposition, plusieurs professeurs sont repartis avec des idées d'ateliers pour leurs classes, tout en préparant un cours sur la différence, le respect et la force de chacun, en prenant exemple sur les jeunes de l'IEM La Clarté (puisque leur contact avec celui des enfants a produit des questions chez ces derniers). La médiation culturelle a également été réalisée durant cette semaine avec un autre artiste, le conteur Yannick JOLIN. Pour inciter les publics à venir assister à l'exposition, Le Canal a programmé une soirée contée dans le cloître de la Chapelle où deux représentations ont eu lieu. J'ai alors participé à faire le lien entre le conteur et l'IEM La Clarté. En ce qui concerne le week-end de l'exposition à la Chapelle, les Musicales de Redon ont pris le relais vis-à-vis de l'accueil du public. La médiation portait aussi un rôle central à ce moment-là. En effet, les bénévoles de cette association ont eu l'occasion de prendre ce rôle car ils faisaient partie des partenaires du projet. Cependant, étant à l'origine de la programmation et diffusion de l'exposition, nous avons une plus grande connaissance du sujet qu'eux. C'est pourquoi j'ai participé à faire le lien entre eux et l'objet culturel, afin qu'ils puissent se l'approprier et en devenir maître le temps d'un week-end. Cet échange a été riche puisque l'exposition regroupant nos deux disciplines, nous avons chacun à apporter à l'autre. Ce grand projet d'exposition à destination des habitants et des publics a été un succès : tant au niveau de la qualité artistique proposée que par les échanges et le rapport à la culture. Pour les élèves de l'Institut d'Education Motricité comme pour moi, cette aventure a été très riche. Ils ont su surmonter les difficultés liées à leur handicap et à la timidité lors de la distribution de flyers et l'accueil de l'exposition. Cette médiation, réalisée durant quatre mois, a porté ses fruits : elle a permis à des élèves de prendre confiance en eux, de se sentir fiers et forts grâce à un produit culturel, à des enfants de s'identifier aux œuvres par leurs connaissances sur les insectes et la musique et aux divers publics de se mélanger. Tous les types de publics se sont succédés grâce aux actions de relations publiques menées et ont apprécié tour à tour la richesse du produit : les enfants, les adolescents, les personnes en situation de handicap, les adultes, les personnes à minimas sociaux, les personnes âgées, etc.

2-2. L'administration

Cependant, durant ces quatre mois, la médiation n'a pas été l'unique mission de mon stage. J'ai également été missionnée pour faire des travaux d'administration. En effet, la médiation est présente au quotidien, mais pour pouvoir la mettre en place, il faut aussi faire de l'administratif. C'est pour cette raison que je travaillais avec Frédérique BERTINEAU, mais aussi beaucoup avec les membres de l'équipe administratives avec qui le dialogue était quotidien. Par exemple, pour la réunion bilan des résidences artistiques en établissements scolaires, j'ai rédigé un dossier récapitulatif toutes les actions pour chaque établissement et le nombre d'élèves concernés. Ces résidences, réalisées entre les établissements scolaires et Le Canal, sont d'une durée générale de trois ans. Le Canal-Théâtre en met en place plusieurs par an et les renouvelle pour qu'un établissement ait toujours un accès à la culture : une pré-résidence, la résidence et une post-résidence. La première année, il s'agit de réaliser des rencontres entre les établissements scolaires et les artistes, tout en allant voir des spectacles au Canal-Théâtre. La seconde année est la réelle mise en place de la résidence avec des ateliers, plusieurs temps d'échange et des temps de création. En fin de seconde année, voire, la troisième année, les élèves assistent à la représentation du spectacle autour duquel ils ont travaillé. Cette dernière année, dont peut faire partie la représentation, comprend également le fait d'assister à d'autres spectacles au Canal-Théâtre, de faire un retour avec les artistes sur leurs impressions et de prendre du recul sur la création artistique. Cette année scolaire 2017-2018, deux pré-résidences avaient lieu, une avec le lycée d'Enseignement Général et Technologique l'ISSAT de Redon et l'autre avec le lycée d'Enseignement Professionnel Notre Dame de Redon. Par ailleurs, trois résidences ont été faites avec l'école maternelle et élémentaire publique Michel Serrault autour du *Secret* de Pierre-Yves CHAPALAIN , une au lycée Marcel Callo de Redon autour de *Guerre* de la compagnie Le Théâtre du Rictus. D'autres résidences ont été faites au lycée d'Enseignement Général et Technologique Beaumont autour de *Floe* de Jean-Baptiste ANDRE, de *Pavillon Noir* de collectif Os'O, et de *Chicanes* de la compagnie On t'a vu sur la pointe. Par ailleurs, deux post-résidences ont été réalisées cette année : une post-résidence au lycée Saint-Sauveur de Redon avec Laurent MEININGER et la compagnie Forget me not et la seconde à l'EREA de Redon avec la compagnie Le temps qu'il faut de Pierre-Yves CHAPALAIN sur *Le Secret*. Pour pouvoir monter ces résidences, Frédérique BERTINEAU puise parfois dans les propres fonds du Canal pour les financer. Cependant, afin d'avoir la possibilité de réaliser plusieurs résidences par an, Le

Canal fait également des demandes de subventionnement d'Education Artistique et Culturelle avec la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) Bretagne. Pour la saison prochaine, deux demandes de subventions EAC ont été réalisées : une pour le collège Saint Joseph à Pipriac et la seconde pour le collège Bellevue de Redon. Je me suis d'ailleurs chargée d'en établir et d'en rédiger une, celle pour le collège Bellevue. Les deux résidences concernent la même compagnie, la compagnie On t'a vu sur la pointe, mais ne se repose pas sur la même pièce. Les artistes sont effectivement programmés pour la saison 2018-2019 au Canal-Théâtre pour leurs deux nouvelles créations : *Chicanes* et *Héroïnes*. Ces deux pièces traitent de la question des racines et du retour aux sources, cependant elles ne ciblent pas les mêmes publics. La pièce *Héroïnes* a été choisie pour travailler avec les élèves du collège Saint Joseph de Pipriac. Ce lycée est un lycée privé rural qui est éloigné géographiquement des structures culturelles. Leur amener la culture théâtrale comme précédemment réalisé avec *Master* est important pour la directrice du Canal. *Héroïnes* parle, en plus de la question des racines, de la place des femmes dans l'agriculture française. Les élèves du collège Saint Joseph de Pipriac étant en partie issus de l'agriculture ou côtoyant cet univers, le lien entre la pièce et eux n'en pourra qu'être renforcé. Il s'agit ici pour les artistes comme pour Frédérique BERTINEAU, de trouver et créer du lien entre la culture théâtrale et les élèves pour les impliquer, en plus de leur en donner l'accès. Cette résidence se composera en plusieurs temps découpée sur un an : une première partie de rencontre entre les membres de l'établissement, les élèves et les artistes. La seconde, une les artistes seront présents durant une semaine complète dans une salle pour répéter leur pièce et échanger avec les visiteurs, les élèves, etc. La troisième partie se trouvera être la représentation des deux pièces, *Héroïnes* au sein même du collège et *Chicanes* au Canal-Théâtre. *Chicanes*, qui traite de la recherche d'identité et des racines, a été préférée pour les élèves du collège Bellevue de Redon. Les élèves concernés par la résidence sont principalement les élèves de SEGPA. Ces élèves ont des besoins différents, ils bénéficient donc de cours adaptés. Le Canal-Théâtre se doit de s'adapter à ce public, et d'intégrer cette notion à leurs résidences. Chaque public est à prendre en considération selon ses envies et ses besoins. La résidence les concernant autour de *Chicanes* a été pensée pour eux. Une visite préalable du théâtre est prévue pour les initier et les impliquer à la culture tout comme une rencontre entre les élèves et la compagnie. Il est important de s'adapter aux élèves, mais il est aussi nécessaire que les résidences apportent aux artistes. Cette résidence a été pensée pour apporter des richesses aux deux parties. Les élèves auront un accès privilégié à la culture, les artistes pourront canaliser leur énergie pour la mettre à profit et ainsi leur donner confiance en eux. La médiation artistique sert également à ça : donner confiance en

soit à travers la culture artistique. Pour les artistes qui ont récemment travaillé en résidence avec la maison de retraite de Guémené-Penfao et le lycée Général et Technologique Beaumont, il est intéressant de travailler avec de nouveaux publics. Ces derniers peuvent leur apporter un regard neuf sur leurs œuvres, les orienter vers de nouvelles visions artistiques et culturelles et pourquoi leur donner l'inspiration pour des œuvres futures. J'ai donc, à partir d'informations initiales, mis en forme le projet de résidence de cette classe de SEGPA avec la compagnie On t'a vu sur la pointe. Lors de la rédaction de ce dossier, j'ai également dû rédiger et argumenter une partie sur le lien avec le programme scolaire. Il est important pour la DRAC Bretagne, qui se lie au Rectorat pour ces résidences en établissement scolaire, de créer un lien entre la partie artistique de la résidence et les ponts possibles avec le programme scolaire des élèves, selon chaque niveau. Cela leur permet de s'identifier plus rapidement tant à la culture qu'aux cours dispensés dans l'établissement scolaire. Ils s'investissent mieux puisqu'ils se sentent beaucoup plus concernés et impliqués personnellement : cela touche à une activité culturelle à laquelle ils ont participé et la partie artistique peut refléter des connaissances déjà apprises en cours, ce qui fera travailler leur inconscient collectif. Ce lien entre la culture et le programme scolaire de la classe favorise également la communion entre les élèves, l'union et l'entraide. Avec ce projet de résidence écrit, j'ai rédigé une demande de conventionnement pour le projet d'Education Artistique et Culturelle à la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) Bretagne. Pour cela, il fallait incorporer le plus de détails possibles sur le projet à venir, les dates des différentes actions et temps forts, le nombre d'élèves concernés mais également un budget. Après avoir reçu les informations nécessaires, j'ai réalisé un budget correspondant à la demande de subvention. Celui-ci comportait la part prise en charge par l'établissement, c'est-à-dire les repas des artistes lors de leur présence durant la résidence, et les différentes parties prises en charges par Le Canal comme le taux horaire pour payer les artistes pour leurs interventions, la prise en charge de leurs nuitées, leurs déplacements, etc. Ce budget, comme les dates d'interventions restent approximatifs puisqu'il s'agissait là d'une demande de subvention. Les bases étaient posées, il ne restait plus qu'à faire signer la demande de subvention au président de Redon Agglomération et l'envoyer à la DRAC Bretagne pour qu'il soit validé et monté précisément. La réponse étant mi-juillet, je n'ai pas eu les retours de cette demande, nous pensions toutefois avoir une chance d'obtenir une partie du budget. En effet, les deux établissements scolaires figurants sur les demandes de subventions se situent en zone prioritaire, vis-à-vis de la carte de la DRAC²⁸.

²⁸

Ministère de la Culture – DRAC Bretagne : « Carte des territoires prioritaires 2018 », [publication

Par ailleurs, mes actions, liées à la partie administrative du stage, ont également été consacrées à la modification de dossiers artistiques et pédagogiques. En effet, pour chaque spectacle programmé, un dossier est demandé à la compagnie où à l'artiste. Celui-ci sert à de nombreuses reprises au sein du théâtre : pour se renseigner sur le spectacle en question (le fond et la forme de la représentation, les artistes, les producteurs, les partenaires, etc.) mais aussi afin de renseigner les personnes extérieures au Canal. Le théâtre travaillant avec divers partenaires associatifs et culturels, celui-ci est susceptible de faire suivre ces dossiers aux personnes intéressées. Par exemple, pour des résidences d'artistes dans les établissements scolaires ou pour choisir les pièces vues par une classe précise, nous envoyons les dossiers artistiques et pédagogiques aux professeurs. Les dossiers artistiques servaient alors aux professeurs à préparer leur cours en lien avec le spectacle : ils peuvent y trouver le parcours de chaque comédien ou metteur en scène ; le sujet d'inspiration de la pièce, les thèmes principaux, etc. Quant aux dossiers pédagogiques, s'il y en a, ils sont également d'une très grande utilité pour eux. A l'intérieur, ils peuvent y trouver des activités à faire en rapport avec la pièce, la façon de traiter du théâtre et de la représentation avec les élèves. Ces actions peuvent être de décrypter un billet de théâtre, les bonnes manières à réaliser au théâtre ou la façon de réagir devant une pièce et un artiste. Pour cela, j'avais la tâche de contacter les artistes et producteurs des pièces pour récupérer ces dossiers, qu'ils soient artistiques et pédagogiques, s'ils en avaient. Par la suite, je devais reprendre chaque dossier et le refaire en enlevant les informations concernant les coordonnées des artistes et les montants demandés pour les représentations, sans en modifier la mise en pages ni le contenu principal. Ne disposant pas du logiciel nécessaire à la prise en charge rapide de cette tâche, j'ai alors mis un certain temps à réaliser ces dossiers. Ce fut un travail qui demanda du temps mais qui était important. En effet, il fallait enlever ces informations pour éviter une prise de contact directe entre les professeurs et les artistes, afin de garder et consolider notre position de médiateur de la culture. Les établissements scolaires n'avaient, de même, pas besoin de savoir les montants déboursés pour la représentation d'un spectacle et effacer ces informations étaient donc nécessaires. D'autre part, concernant l'administration et le lien entre les établissements scolaires et les artistes, j'avais également pour mission de suivre la mise en place des conventions de jumelage artistique avec les établissements scolaires. Ces derniers étant déjà préparés et rédigés avant mon arrivée au Canal-Théâtre, je devais les réceptionner signé par l'établissement, les renvoyer à Redon Agglomération pour une signature du président et un

électronique], <http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Bretagne/Politique-et-actions-culturelles/Education-artistique-et-culturelle/Action-de-la-DRAC-Bretagne>, (consulté le 10 mai 2018).

passage en préfecture, les scanner pour pouvoir les conserver sur l'ordinateur puis les renvoyer aux établissements scolaires. Ce travail a été réalisé au compte goutte puisque les établissements scolaires n'envoyaient pas tous en même temps leur convention de jumelage artistique signée. Pour rendre compte de l'avancée des signatures, je mettais à jour un dossier tenant compte de ces informations. Alors, l'administration et moi savions où en était les conventions. Si celles-ci ne revenaient pas signées avant un certain temps, que ce soit par l'établissement scolaire ou par Redon Agglomération, je me chargeais de contacter les différents interlocuteurs pour régler ces détails. Une fois toutes les signatures apposées sur les deux exemplaires de chaque convention, je les scannais, en gardait une dans un dossier pour Le Canal et renvoyait la seconde à l'établissement. Je rajoutais à la convention de jumelage un petit mot écrit sur une carte postale du Canal-Théâtre afin de créer de bons contacts avec les professeurs. En effet, même s'il ne s'agit là que d'un petit mot de remerciement pour la bonne réception et signature d'une convention de jumelage artistique et culturel, les établissements peuvent y voir une prise en charge personnelle de la part du Canal-Théâtre et garder une part de celui-ci avec la carte postale.

2-3. L'administration liée à la médiation

D'ailleurs, certaines tâches d'administration sont intrinsèquement liées à la médiation. Comme nous l'avons vu précédemment, il y a toujours un lien avec les relations publiques quant à être en contact constant avec les artistes, les établissements scolaires et les associations et partenaires culturels.

Ainsi, une partie importante de l'image du Canal m'a également été confiée : participer à la réalisation des outils de communication du théâtre, ce qui lie administration et médiation. Pour commencer, il fallait récupérer les différents textes explicatifs des spectacles programmés la saison prochaine. En effet, ayant déjà contacté les compagnies et artistes pour avoir les dossiers pédagogiques et artistiques, le travail était principalement réalisé. Cependant, certains dossiers venaient à ne pas mentionner de la forme précise du spectacle et ne parler, par exemple, que de l'histoire originale, sur des adaptations de textes classiques. Il a donc fallu recontacter ces interlocuteurs afin de récupérer les informations nécessaires. Je me suis aussi renseignée auprès d'eux pour savoir si leurs textes avaient été publiés, afin de renseigner le libraire de Redon avec lequel nous étions en contact pour avoir des exemplaires à vendre au théâtre pour le public et les professeurs. Une fois toutes ces informations reçues, il était temps de rédiger des textes pour la plaquette de programmation. Afin d'être plus

précises et plus dynamiques, nous étions plusieurs à rédiger ces textes et à nous les échanger pour les relire. Pour les écrire, nous étions deux stagiaires (Chloé LEON, stagiaire en administration, et moi-même) et Emmanuelle MOURO, chargée de la billetterie, communication et secrétariat. Une fois ces textes rédigés, nous les donnions à la directrice, Frédérique BERTINEAU, pour qu'elle les confirme ou nous oriente vers des modifications possibles. Puis, lorsque ces textes étaient tous validés par la directrice du Canal, nous les renvoyons aux compagnies pour confirmation. Je recevais alors leurs retours et effectuais, avec mes collègues, les modifications nécessaires. Afin de compléter ces textes sur la plaquette de programmation de la saison prochaine, 2018-2019, nous avons également rédigé un fichier regroupant les coproductions et la distribution pour chaque spectacle. Avec ces diverses informations, j'ai pu rédiger un document pour remplacer la bâche présente sur le parvis du théâtre afin d'en créer une nouvelle pour la saison prochaine, reprenant les dates et spectacles programmés. Lorsque ce document pour la bâche, pour les coproductions, la distribution et les textes étaient réalisés, nous contactons le graphiste du Canal-Théâtre, Mathieu DESAILLY pour qu'il crée les designs des différents supports. Les échanges avec lui étaient nombreux afin de créer une plaquette de saison plaisant à tout le monde : à la directrice, à l'équipe, mais aussi au graphiste. Concernant les images présentes sur la plaquette (image de couverture et celles choisies pour chaque spectacle), Frédérique BERTINEAU a décidé de continuer le projet qu'elle a mis en place depuis son arrivée : celui de faire une plaquette pour et avec les habitants. Pour elle, ce projet fait partie intégrante de la vie du Canal-Théâtre et des missions de médiation culturelle qu'il reflète. La plaquette de programmation du Canal est à lui seul un outil de médiation. En effet, le théâtre travaille avec le Groupement Culturel Breton de Redon pour trouver des photos d'archives du territoire afin de les incorporer à la plaquette. Un thème leur est donné pour chaque spectacle et, avec ces informations, ils essaient de trouver des photographies d'archive qui correspondent. Frédérique BERTINEAU a le souhait d'intégrer et d'impliquer les habitants au théâtre de Redon. Elle a mis en place ce projet dès la saison 2013-2014 : pour cette saison, elle souhaitait, avec Mathieu DESAILLY, de prendre en photographie les paysages de chaque territoire de Redon Agglomération. Pourtant, la plaquette de programmation de cette saison n'a pas eu de paysage dans ses images. En effet, lors de la prise en photographie de ces paysages, la directrice et le graphiste ont fait appel aux habitants pour trouver les plus beaux endroits du territoire. Ils en ont alors profité pour prendre en photographie ces habitants devant ces lieux insolites et magiques du territoire. Les images où les habitants étaient présents rendaient alors beaucoup mieux et avaient plus de sens. C'est ainsi que la plaquette

de programmation de cette saison 2013-2014 comporta des images d'habitants du territoire. Grâce à ce réel projet de médiation, plusieurs habitants photographiés pour la plaquette du Canal ont fini par s'abonner au théâtre, alors qu'ils n'y avaient jamais ou très peu été. Par la suite, la saison d'après, 2014-2015, ce projet d'implication des habitants au Canal-Théâtre s'est consolidé avec non pas des photographies des habitants du territoire, mais leurs chiens. Un chien par village du territoire a été pris en photographie pour la plaquette de saison. Ces deux plaquettes, celle des habitants et celle de leurs chiens, ont par ailleurs été détournés en expositions photos. Ces dernières ont été exposées dans plusieurs lieux du territoire et on fini par être exposées au sein du Canal-Théâtre. En effet, jusqu'à cette année, dans les escaliers du théâtre, l'exposition des chiens était présente. Quant à celle des habitants, elle a été exposée au Centre Sociale Confluence de Redon. Je suis d'ailleurs allée la chercher pour remplacer celle des chiens par les habitants, dans les locaux du théâtre. Des cartes postales ont de même été créées pour faire suite à l'exposition des habitants. Les publics comme les habitants avaient ainsi la possibilité de remporter une part du Canal-Théâtre chez eux. C'est alors pour la saison 2017-2018 que l'idée de faire appel à des photographies d'archives a submergé, ce qui se consolidera pour la saison prochaine, 2018-2019. J'ai alors participé à la sélection de ces photographies d'archives avec le Groupement Culturel Breton. Ce choix de se tourner vers ce moyen de communication a découlé de cette envie d'impliquer les habitants du territoire dans la vie du Canal-Théâtre et a porté ses fruits. En effet, avec les photographies d'archives, beaucoup d'habitants se reconnaissent ou reconnaissent des parents et amis, tout en repensant le territoire comme il était autrefois. Certains le reconnaissent, d'autres se questionnent autour des changements architecturaux effectués avec l'« avant-après » possible avec les photographies. Cela créé un réel débat et attachement au support de communication du Canal-Théâtre : c'est un outil de médiation à part entière. Par ailleurs, ce support est également ludique puisque le graphiste auquel le théâtre fait appel, rajoute de petits éléments sur chaque photographie pour rendre la lecture de la programmation uniforme et plaisante. Tout le monde peut s'y identifier : les jeunes comme les plus vieux, les familles, les personnes en situation de handicap, etc. Alors, lorsque la plaquette de la programmation de la saison prochaine était corrigée tant au niveau des textes, du contenu que de la présentation graphique, nous avons validé le projet. Par ailleurs, en plus de la plaquette de programmation, Le Canal dispose d'autres outils de communication papiers : des enveloppes avec l'affiche de saison imprimée dessus et un programme jeunesse. Cette année, pour consolider et unifier les supports de communication, nous avons travaillé à les modifier. En effet, lors de l'exposition *Anima (Ex) Musica*, avec le graphiste Mathieu DESAILLY, nous avons travaillé à la conception

d'un flyer présentant le projet et ses différents temps forts. Ce support ayant bien fonctionné, il a été choisi de créer le programme jeune public de la même forme et du même design. J'ai eu la responsabilité de m'occuper de ce programme jeune public et de créer, pour l'occasion, un jeu de mots fléchés portant les titres des spectacles. De plus, pour consolider la présence de flyer au Canal, nous en avons créé un pour résumer la saison prochaine, afin de viser un autre public. Le fait de résumer la saison entière sur un flyer permet ainsi d'avoir la programmation sur un petit format, en ayant la possibilité de l'emporter partout. De même, par ses informations globales, cela rend plus aisé une lecture rapide du contenu. Les publics n'ayant pas l'envie de s'attarder sur le contenu des pièces, mais ayant le souhait de d'avoir uniquement les informations principales à savoir le type de pièce, leur titre et le nom des metteurs en scène, sont donc ravis. Pour combler le dos du document, le choix de faire un jeu de l'oie de la saison a alors été fait. Avec la seconde stagiaire, nous avons entièrement construit ce jeu en insérant au milieu du parcours, les noms des spectacles de la saison. Dans ce jeu, nous y avons également ajouté des informations sur la vie du Canal que les publics peuvent ne pas avoir eu en ne lisant pas toutes les rubriques du grand programme : à savoir la présence d'un profil Instagram et Facebook du Canal-Théâtre, de pochettes cadeaux pour des spectacles, l'ouverture du théâtre le jour du marché, etc. Ce jeu, tout en étant ludique permet de réunir petits et grands autour de la vie du Canal, de sa saison culturelle et de son fonctionnement. L'intégration complète dans l'équipe et la vie du Canal-Théâtre a permis une grande connaissance du fonctionnement du théâtre, ce qui a facilité l'invention de consignes du jeu de l'oie autour du Canal. Cette aisance vis-à-vis de la vie du Canal m'a également été bénéfique quant à la création d'un questionnaire pour la journée de présentation de saison 2019-2020 du théâtre. En effet, la saison prochaine étant tournée autour du thème des jeux, avec le jeu de l'oie et les mots croisés, pour la présentation de saison une journée jeux en famille a été choisie. Pour cette journée, plusieurs activités ont été organisées, dont la participation à un mille borne géant sur le parvis du Canal-Théâtre. Celui a été prêté par la ville de Saint-Nazaire et comporte donc des questions sur cette ville. Pour remédier à ce problème tout comme pour intégrer les habitants à la vie et aux activités du Canal-Théâtre, j'ai alors écrit trente questions sur Le Canal et trente questions sur Redon Agglomération. Les questions sont de tous types de niveaux pour permettre un amusement commun : cela passe par trouver les couleurs du hall du Canal à trouver le nom de la directrice. De même, pour Redon Agglomération, les questions traitent des richesses du territoire comme le nom des rivières, les musées, les temps forts ou les personnalités y vivant. Pour ce questionnaire, des recherches ont alors été nécessaires car, n'étant pas originaire de Redon Agglomération, je

connaissais alors beaucoup plus la vie du Canal que celle du territoire. Pour les personnes souhaitant participer à ce jeu mais qui, comme moi, ne connaissent que très peu d'informations sur Redon Agglomération où sur Le Canal, ont tout de même la possibilité de jouer : les bonnes comme les mauvaises réponses sont traitées de la même manière, aucun désavantage ne sera donné. Cela favorise alors la convivialité, l'apprentissage de nouvelles informations autour d'activités culturelle et ludique.

Le fait d'avoir suivi de près les projets du Canal en rencontrant les artistes, en assistant aux réunions préparatoire des résidences entre les compagnies, Le Canal-Théâtre et les établissements scolaires, m'a permis d'être plus précise dans la rédaction des demandes de subvention, la création de questionnaires et la rédactions des textes de la plaquette de programmation. La partie médiation de mon stage a ainsi grandement servi aux tâches administratives qui m'étaient confiées.

Outre mon importante implication dans les supports de communication, une grande partie de mon implication dans l'administration a été en lien avec la médiation. En effet, comme chaque année, une mise à jour des fichiers mobilise toute l'équipe administrative durant plusieurs semaines. Le logiciel utilisé au Canal-Théâtre est Simple Clic : il sert de logiciel de billetterie, de comptabilité, de statistiques, etc. Cette saison, il a été choisi de n'utiliser que ce logiciel en ce qui concerne les contacts et de les classer par catégories. Des contacts tels que les spectateurs et abonnés étaient déjà inclus dans le logiciel, cependant Frédérique BERTINEAU avait un document Excel à part, avec tous les contacts qu'elle utilisait dans ses actions de Relations Publiques (d'où le nom du dossier « Contacts RP »). Il a donc fallut rentrer et réunir les contacts, présents dans différents dossiers, dans le logiciel Simple Clic. Pour cela, chaque membre de l'équipe s'est partagé les contacts : partenaires institutionnels, compagnies, abonnés, membres des Amis du Canal, etc. Ayant été prise en stage en médiation et relations publiques au Canal j'ai donc eu la charge de rentrer et vérifier les contacts présents dans le dossier « Contacts RP » de la directrice. Ces derniers concernaient les professeurs et directeurs d'établissements scolaires, les médiathèques, les maisons de retraite, etc. Lors de la rentrée de ces contacts dans le logiciel, il fallait de même les ranger par catégories, pour pouvoir les trouver plus facilement, et indiquer s'il fallait souhaitaient recevoir ou non la newsletter et la plaquette de saison. Mes actions en relations publiques et le fait d'avoir été en contact direct avec les interlocuteurs de ce document Excel m'ont permis de rentrer et vérifier leurs informations plus efficacement dans le logiciel.

2-4 Synthèse des actions réalisées pendant le stage

Durant ce stage, j'ai donc réalisé de nombreuses actions de médiations culturelles, de relations publiques, mais également d'administration : accompagner les publics ; faire le lien entre les artistes, le Canal-Théâtre, les établissements scolaires et les associations ; aller chercher les nouveaux publics, rédiger les outils de communication, remplir des demandes de conventions, etc.

Par ailleurs, étant en charge de la médiation culturelle dans la scène conventionnée, je me suis également occupée de la Geocache du Canal-Théâtre. Lorsque je suis arrivée en stage au sein de la structure, une personne en service civique était en train de terminer sa mission au Canal. Elle a proposé de créer une Geocache au Canal-Théâtre et, l'ayant accompagné dans cette mission, j'ai pris la suite du projet lors de son départ fin mars. Le Geocaching est un jeu consistant à chercher, avec un Smartphone ou un GPS des « caches » dissimulées sur toute la planète. Ces « caches » sont des boîtes, des trésors, de tailles variables, caches par des particuliers dans l'optique d'être trouvées lors de promenades découvertes ou sportives. Il existe plusieurs types de caches : des caches traditionnelles (une cache décelable à l'aide de coordonnées GPS et d'indices), des multi-caches (un parcours de plusieurs caches pour trouver la cache finale) et des caches mystères (trouvables en résolvant des énigmes). Dans ces caches, nous pouvons y trouver un papier, voire un carnet, où chaque geocacheur ayant trouvé le trésor peut y inscrire son nom. Lorsqu'un geocacheur a trouvé la cache et inscrit son nom il peut loguer la cache en mettant un commentaire sur le profil internet de la cache. À l'intérieur de ces boîtes, nous pouvons également y trouver des petits objets laissés et échangés entre utilisateurs. Ces caches ne sont trouvables qu'avec l'application Geocaching et sont méconnues du grand public qui passe à côté chaque jour sans savoir qu'il existe des boîtes secrètes. L'application est gratuite et chaque personne en disposant peut poser une geocache où il le souhaite à partir du moment où le lieu est public et accessible à toute heure. Pour le Canal-Théâtre, la pose d'une geocache est le moyen de toucher un autre public : les jeunes qui utilisent essentiellement les Smartphones et les applications téléphoniques, les familles qui veulent trouver un moyen de partager des moments autour de promenades ludique, ou encore les publics souhaitant découvrir des lieux méconnus du globe, de la France ou encore de leur territoire même. Par ailleurs, il est interdit de faire de la publicité dans une cache : celle de la scène conventionnée comporte l'histoire du Canal-Théâtre et le type de

spectacles accueillis ; il n'est pas question de parler de tel spectacle, de tel artiste, etc. Avoir une geocache au théâtre attire un grand nombre de personnes voulant la loguer. Ces derniers découvrent ainsi un lieu qui leur était méconnu ou leur permet de redécouvrir cet univers qu'ils connaissaient déjà. Ces affirmations sont visibles grâce aux commentaires des geocacheurs sur la page de la geocache du Canal-Théâtre. De même, beaucoup de personnes de passages viennent trouver la cache. Cette initiative est particulièrement appréciée de la part des publics. Pour entretenir cette geocache et permettre un engouement ainsi qu'une bonne visibilité du Canal-Théâtre, il faut vérifier chaque semaine les commentaires de chaque geocacheur sur la cache. Ces derniers peuvent indiquer s'ils n'ont pas réussi à trouver le trésor, s'il faut apporter des modifications au contenu, s'il faut modifier le support ou le contenant de la cache (trop abîmé ou trop humide), etc. De même, il faut en vérifier le contenu directement sans pour autant montrer aux passants qu'il se trouve un trésor dans l'endroit choisi. Au théâtre, la geocache du Canal était initialement un thermomètre accroché au mur, à l'extérieur, à l'entrée de l'administration de l'établissement. Au bout d'une semaine, le contenant a disparu, avec les objets se trouvant à l'intérieur. Nous l'avons alors remplacée par une petite boîte aux lettres. Il s'agissait donc de créer une cache invisible aux yeux de tous, mais visible et compréhensible de la part des utilisateurs de l'application. Pour une identification des utilisateurs au théâtre, chaque semaine lors de mon contrôle de la cache, je rajoutais des badges du Canal. Ces cadeaux étaient donc à disposition et, en plus de repartir avec la découverte de ce lieu culturel, pouvaient emmener un morceau du lieu avec eux, comme souvenir. Comme la plaquette de programmation, cette geocache est un réel moyen de médiation à part entière. Depuis la date de pose de la geocache, plus d'une vingtaine de personnes sont allés la trouver : cela reste un réseau réservé aux détenteurs de l'application mais permet de toucher, à son propre rythme, un autre type de public.

Alors, en termes de nouveauté, ce jeu de plein air est un des nouveaux points forts du théâtre. Par ailleurs, lors de mon stage, j'ai proposé à mon tour la création d'atouts pour mettre en avant les relations publiques au sein du Canal-Théâtre. Lors de la création du jeu de l'oie, j'ai fait la remarque qu'il n'était pas possible de jouer uniquement avec un plateau de jeu. J'ai donc proposé de créer des pions et dés sur papier, de les inclure dans la plaquette de programmation, prêts à être découpés et pliés pour jouer. Cependant, cette initiative de créer des pions et dés dans la plaquette de programmation n'a pas été retenue par le coût trop élevé que cela serait de rajouter une page uniquement pour être découpée. Pourtant, l'idée d'avoir ces objets pour jouer au jeu de l'oie du Canal-Théâtre a fait son chemin et a abouti à l'achat de petits dés et de pions en forme de voiture pour faire écho au jeu du mille borne. Ces dés et

pions seront alors distribués dans les commerces lors de la distribution des plaquettes de saison, et seront présents à l'accueil des partenaires institutionnels et culturels, ainsi qu'à la billetterie du Canal-Théâtre. Ces objets ont d'ailleurs commencé à être distribués aux Amis du Canal, aux professeurs lors des présentations de saison et aux élus : les cadeaux ont eu un grand succès tant par leurs couleurs que par leur fonction ludique. Les publics et les habitants du territoire auront donc la possibilité de s'approprier une nouvelle fois le théâtre en ayant une part de lui chez eux. De plus, pour donner de nouvelles perspectives de médiations au Canal-Théâtre ainsi que de nouveaux moyens de toucher et chercher des nouveaux publics, j'ai créé un photobooth à l'effigie de la scène conventionnée. Le photobooth est un cadre photographique où une personne rentre dans le cadre, nous pouvons alors la prendre en photographie dans ce décor portant le nom du lieu ou de l'événement où est prise l'image. J'ai créé un photobooth en bois sous la forme d'une image Instagram, comportant les différents langages, calligraphies et caractère de ce réseau social. Je voulais en effet créer un objet robuste, qui soit intemporel et parle aux jeunes, aux familles comme aux plus âgés. Le fait d'avoir réalisé ce cadre photographique sous la forme Instagram permet de parler aux adolescents et la présence du nom Canal-Théâtre sur le support parle aux adultes. Ce photobooth peut être installé sur le parvis du Canal-Théâtre pour inciter les publics à se prendre en photographie avec. En se prenant en photographie avec ce cadre, les publics peuvent s'identifier à la scène conventionnée tout en gardant un souvenir de leur passage avec leur photographie. Si certains publics ont peur de rentrer dans des structures culturelles telles que le Canal-Théâtre, ce photobooth posé sur le parvis, leur est accessible et n'est qu'un outil pour prendre une photographie. Leurs peurs peuvent tomber et ils ont ainsi la possibilité de s'identifier au théâtre. De même, outre les publics et spectateurs, ce photobooth permet également aux artistes de s'identifier au Canal-Théâtre. En effet, ces derniers réalisant des tournées, ils peuvent signer le livre d'or du théâtre pour laisser une trace de leur passage. Cependant, ils repartent peu avec une trace du théâtre où ils ont joués. Ce photobooth leur permettra donc de garder un souvenir de cet instant tout en gardant en mémoire ce lieu précis, avec le nom du Canal-Théâtre se trouvant sur le photobooth. Tous les publics différents peuvent se retrouver autour d'un même objet de médiation : le photobooth. Les barrières sociales n'ont pas lieu d'être et tous peuvent s'identifier au théâtre.

À travers cet outil de médiation, mon souhait de réunir tous les publics côtoyés durant mon stage était possible : les Amis du Canal, les spectateurs, les écoliers, collégiens, lycéens, professeurs, directeurs d'établissements scolaires, artistes, familles, partenaires, maisons de retraite, professeurs conseillers relais, spectateurs de passages, personnes en situation de

handicap, personnes disposants des minimas sociaux, Resto du cœur, etc. Les personnes contactées et fréquentées étaient nombreuses et variées, en passant également par les partenaires institutionnels et culturels : DRAC Bretagne, Région Bretagne, Rectorat, etc. Les conditions d'encadrements et d'accueil de mon stage, comme la rencontre des différents interlocuteurs, ont été riches et positives. Le fait de créer de la médiation avec tous les publics a permis un très grand dialogue, tant entre eux et nous qu'entre l'équipe même. La médiation culturelle passe par l'idée de faire le lien avec la culture, mais pour que celui-ci fonctionne, un dialogue est nécessaire au sein même de la structure. C'est aussi pour cette raison que pour accentuer les relations publiques dans la scène conventionnée que toutes les personnes de l'équipe administrative ont une part d'action dans ce domaine. Les conditions favorables dans lesquelles j'ai été plongée durant ce stage grâce aux nombreuses actions de médiation réalisées, mais aussi grâce à la bonne humeur et l'accueil de l'équipe permanente du Canal-Théâtre, ont rendu possible une grande productivité de travail.

Grâce à cette collaboration de quatre mois au sein de la scène conventionnée du Pays de Redon, j'ai pu observer une volonté insatiable d'aller chercher de nouveaux publics pour leur donner accès à la culture. La médiation et les outils de relations publiques ne cessent jamais et doivent toujours être repensés pour innover et attirer. Cette volonté d'aller à la rencontre de nouveaux publics est également un besoin, une nécessité. En effet, c'est au théâtre de faire le premier pas, les publics qui n'ont pas l'habitude ni la volonté de venir au théâtre ne le feront pas pour nous. Ce ne sont pas eux qui feront la première démarche, par crainte ou même par ignorance de propositions et biens culturels. J'ai d'ailleurs pu observer et confirmer cette affirmation lors de mes tournées de distribution de flyers et l'accueil de l'exposition *Anima (Ex) Musica*. Les publics n'étaient pas tous au courant des biens proposés par le Canal-Théâtre malgré leur connaissance de sa présence sur le centre-ville et sur le territoire. Il est de même pour les établissements scolaires. Effectivement, pour inciter les établissements scolaires à venir voir des pièces au Canal-Théâtre, j'ai accompagné Frédérique BERTINEAU lors de présentations de saisons dans chaque établissement. Nous avons alors fait le constat que certains professeurs sont plus captivés que d'autres par les projets. Cela peut s'expliquer par le lieu d'habitation de ces professeurs vis-à-vis de l'établissement scolaire où ils travaillent. En effet, certains professeurs habitent à Rennes, à une heure de route de leur lieu de travail, où se trouve d'autres établissements culturels tels que le Triangle ou bien encore le Théâtre National de Bretagne. Ces personnes ne sont alors que peu impliquées dans la vie culturelle de Redon : ils ne sont présents sur le territoire que pour quelques années en attendant d'être mutés plus près de leur habitation. Ils ne s'investissent donc pas ou peu dans

les propositions culturelles programmées sur le territoire de Redon Agglomération. Il est donc de notre devoir, en tant que chargées de la médiation culturelle et des relations publiques, de redoubler d'effort afin de les inclure à cette culture du territoire. Aller vers tous les publics pour les impliquer dans cette culture du territoire, c'est la mission permanente du Canal-Théâtre. D'autre part, pour arriver à inciter les publics à venir au théâtre, il faut aller les chercher, mais aussi arriver à les impliquer à la vie du Canal, comme le dit Elisabeth CAILLET : « La participation est ainsi la forme nécessaire que doit prendre l'approche de l'autre en tant que nous cherchons à construire des singularités libres »²⁹. Les diverses manières que la scène conventionnée de Redon a d'impliquer les publics en les faisant participer à la vie du Canal sont intéressantes mais surtout essentielles. Cela passe donc par la création de jeux accessibles à tous, de soirées bal, de photographies d'archives dans la plaquette de programmation, d'expositions des photos d'habitants et de leurs chiens dans le hall du Canal-Théâtre, etc. D'ailleurs, ce hall a été décoré suite à une résidence mission d'artistes du territoire, cela permet de nouveau aux habitants de s'impliquer dans la vie du théâtre. Puis, pour accentuer cet engouement, le théâtre de Redon accueille aussi parfois des expositions créées par les habitants. En effet, cette année, plusieurs expositions ont été présentes dans le hall du Canal-Théâtre : les deux de Mathieu DESAILLY réalisées pour la plaquette de programmation, mais aussi une exposition de cet artiste réalisée avec les jeunes de l'IEM La Clarté suite à la saison autour des chiens. De même, durant la semaine de représentation de la pièce *Le secret* de Pierre-Yves CHAPALAIN, les élèves de l'EREA, avec qui la compagnie avait réalisé une résidence artistique, ont pu montrer les œuvres créées en rapport avec cette pièce et *Où sont les ogres ?*. Les enfants étaient fiers de montrer à leurs familles leurs « boîtes à secrets » et leurs dessins d'ogres, d'être exposés au Canal-Théâtre et d'être visibles de tous. Pour eux comme pour les habitants, Le Canal, Théâtre du Pays de Redon est un réel point de repère tant au niveau artistique qu'au niveau identitaire.

3- Analyse de la structure culturelle : quelles forces pour surmonter quelles faiblesses ?

Cette scène conventionnée de Redon est donc un établissement culturel qui fonctionne très bien, qui est un symbole de richesse et d'implication culturelle sur le territoire de Redon Agglomération. Cependant, toute entreprise, structure ou association possède des faiblesses comme des forces, des défauts comme des qualités.

²⁹ CAILLET Elisabeth, *Accompagner les publics L'exemple de l'exposition « Naissances » au Musée de l'Homme*, Paris, L'Harmattan, Patrimoines et Sociétés, 2007, p 6.

3-1. Faiblesses et menaces

En effet, ayant été intégrée durant quatre mois à cette structure culturelle, j'ai eu le temps et l'opportunité d'observer le fonctionnement du Canal-Théâtre de Redon. Dans celui-ci, plusieurs difficultés se sont révélées. La première remarque possible concernant une faiblesse se trouve être dans l'organisation et le passage d'information. En effet, malgré la présence d'une petite équipe composée de huit personnes permanentes, les informations ne sont pas toujours fluides entre les différents bureaux. Pour remédier à cela, une réunion d'information et d'équipe a lieu chaque semaine, le mardi matin au Canal-Théâtre. De même, des discussions autour du travail sont sans cesse faites chaque jour lors du repas de midi et du temps de travail. Cependant, malgré ces temps d'échange et le transfert de mails permanent, certaines informations ne sont pas toujours données à tout le monde en même temps. Cela va de paire avec les rôles de chacun : la directrice étant beaucoup en déplacement de par ses fonctions mais aussi par sa prise en charge des relations publiques, les nombreuses informations qu'elle reçoit ne sont pas toutes immédiatement données à l'équipe dès lors qu'elle les reçoit. De même, inversement, les informations reçues par l'équipe sont renvoyées par mail à Frédérique BERTINEAU mais ne sont donc pas directement traitées ou sont triées pour ne pas envahir la boîte mail de cette dernière pour quelques petits détails. La synchronisation des informations n'est pas toujours la même. Par exemple, étant stagiaire en médiation culturelle au théâtre, j'avais des tâches à faire, souvent donnée par ma tutrice de stage, la directrice. Cependant, réalisant également des tâches administratives, je recevais des missions de la part de l'équipe administrative. Ces missions, m'étaient données par une personne, je les réalisais, et c'est ensuite, lors de mon rendu ou de demande d'informations à une autre personne de l'équipe que celle-ci apprenait que je réalisais cette tâche. De même, ce petit manque de communication est également présent entre la partie administrative et technique du théâtre. Par exemple, en ce qui concerne la jauge de certains spectacles, les informations ne sont pas forcément les mêmes. En effet, l'équipe technique traite avec les techniciens et régisseurs des compagnies, quant à l'équipe administrative, elle traite avec les responsables de la diffusion, avec qui elle peut parfois négocier des places supplémentaires. Les interlocuteurs étant différents et les jauges de sécurité étant variables selon les compagnies et les salles de programmation, les informations reçues entre l'équipe administrative et techniques ne sont pas toutes les mêmes. Au final, les renseignements sont

toujours vérifiés et les deux équipes finissent par se mettre d'accord. Le dialogue étant tout même très présent, les capacités du personnel du Canal-Théâtre sont excellentes. Toute l'équipe permanente est consciente de ce défaut et fait tout pour le réduire, voire de le dépasser. Ce ne sont donc que des petits désavantages qui peuvent éventuellement ralentir un peu la cadence de l'activité au théâtre, cela n'empêche en rien la grande qualité et l'efficacité du travail effectué là-bas.

De plus, en ce qui concerne les défauts remarqués lors de mon stage dans la scène conventionnée de Redon, j'ai également observé un manque d'information de la part des habitants sur les actions réalisées par Le Canal. Malgré une volonté d'impliquer les habitants dans ses activités et une grande réussite, comme nous l'avons précédemment montré, cette ambition n'est pas toujours réalisable à cent pour-cent. Il n'est pas toujours évident pour le public de savoir que Le Canal est l'organisateur et le programmeur de certains événements. Par exemple, pour une pièce programmée en partenariat avec un autre structure culturelle, où les artistes venaient jouer de la part des deux structures mais étaient payés par le Canal, ces derniers n'étaient pas au courant que la scène conventionnée était à l'origine de cette représentation. C'est en allant faire mon rôle de chargée des relations publiques pour accueillir les artistes et faire le lien entre eux et l'établissement scolaire les recevant que le constat s'est fait. Il n'est pas toujours donné aux artistes toutes les informations concernant leurs programmeurs et c'est en ça que la médiation reste également importante. De même, pour un autre événement, réalisé en partenariat avec plusieurs structures, il n'était pas donné à tout le monde de savoir que le Canal en était une nouvelle fois le programmeur. Ce problème là n'était pourtant pas lié à la communication puisque celle-ci était nombreuse et mise à disposition sous diverses formes papiers et numériques. Elle a également été distribuée sur tout le territoire de Redon Agglomération. C'est lorsque nous présentions le projet au public et que nous lui disions que celui-ci était réalisé grâce au Canal-Théâtre, que le public était surpris d'apprendre l'origine du projet, que nous nous rendions compte du manque quotidien d'information du public malgré une riche communication. Cela soulève des questions de diversité des publics qu'il reste encore à toucher, tout comme la présence possible de compétition entre certains partenaires culturels du territoire (qui, malgré un partenariat, ne parlent que de leur insertion au projet et non des instigateurs à l'origine de ce dernier). Ce manque d'information, qu'il soit de la part des artistes ou des publics reste donc à être réglé. Les relations publiques portent ainsi un grand rôle dans la vie et la survie d'une structure culturelle : il faut sans cesse intervenir et agir sur tout le territoire pour pouvoir toucher tous les publics.

En plus d'un manque d'information des publics, j'ai remarqué durant mon stage au Canal-Théâtre, d'autres difficultés liées à la structure. Celles-ci concernent l'organisation et l'approche des établissements scolaires vis-à-vis du théâtre, de son organisation propre et de la culture. En effet, chaque structure, qu'elle soit culturelle, associative ou scolaire a une organisation, des contraintes et un emploi du temps différent. Pour pouvoir trouver des temps communs, il faut s'y prendre en amont de tout événement : c'est pour cette raison que la directrice, chargée des relations publiques, s'occupe de mettre en place les résidences artistiques et d'organiser les représentations scolaires, dès l'année précédente. Cependant, la vie des établissements scolaires pouvant être bousculée par les réformes, les changements de direction ou encore les fusions ; les responsabilités prises en amont peuvent évoluer. Cela a été le cas pour un lycée, pour qui une représentation entière lui avait été dédiée suite au nombre élevé d'élèves venant y assister. Ce dernier connaissant d'importants rebondissements dans son quotidien, les professeurs ont annulés tout événement lié à cette représentation. J'étais d'ailleurs personnellement chargée de l'organisation de ces échanges. À l'origine, j'ai organisé la venue du metteur en scène de la pièce en question dans trois lycées différents pour que tous les élèves venant assister aux représentations se sentent impliqués durant le spectacle. J'ai donc fait le lien entre l'artiste et les professeurs concernés pour définir une date et des horaires précis pour ces rencontres. Une fois ces horaires déterminés, j'ai demandé confirmation aux divers interlocuteurs, ce qui s'est parfaitement bien passé. Cependant, un lycée a souhaité décaler et échanger d'horaire avec un autre : ce qui, finalement, n'a pas été possible puisque tous les établissements scolaires s'étaient organisés suivant les premiers renseignements et horaires fournis. La rencontre avec les élèves de ce lycée a donc été annulée. J'en ai donc fait part à la directrice du Canal et à l'artiste. C'est par la suite que le plus gros problème constaté avec ce lycée s'est révélé. Ayant inversé les classes au sein de leur organisation interne et n'ayant pas trouvé de classe disponible pour assister au spectacle, ils ont fini par annuler entièrement leur venue à la représentation du Canal-Théâtre. Cela étant, c'était la première fois qu'un lycée annule la venue de ses élèves à une représentation au Canal. De plus, la séance leur étant totalement réservée, de part leur nombre élevé d'élèves, il fallait trouver des spectateurs de dernière minute. Pourtant, nous ne pouvions pas faire venir du public gratuitement (puisque la représentation était déjà payée, en partie, par l'établissement) car il s'agissait d'une séance scolaire et que d'autres représentations tous publics étaient prévues : avec des spectateurs ayant payé leurs places. Nous nous sommes donc tournés vers les autres établissements scolaires de Redon. En effet, nous ne pouvions pas nous permettre d'appeler ceux éloignés géographiquement car l'organisation de bus pour

transporter les élèves se gère plusieurs semaines voire mois en amont. Par ailleurs, nous avons été prévenus très tardivement de l'absence du lycée en question à la représentation : à une ou deux journées du spectacle. De plus, comme nous l'avions fait pour les autres élèves, nous les avons préparés avec une rencontre entre eux et le metteur en scène. Le problème était donc le suivant : il fallait trouver des classes de remplacement, les préparer quant au sujet de la représentation (préparation pouvant être faite par l'artiste ou par Frédérique BERTINEAU si besoin) et les faire venir au Canal-Théâtre ; cela en deux jours. L'incident ayant été reçu trop tardivement, il n'a pas été possible de le régler et nous avons dû annuler la représentation. C'est là que mon rôle de chargée des relations publiques et de médiation a été utile. Puisque j'étais missionnée d'organiser les rencontres entre le metteur en scène et les élèves, je me suis occupée des problèmes qui ont suivi. J'ai fait le lien entre Le Canal et le metteur en scène, car il fallait le tenir au courant de l'avancée du projet et ne pas entacher ce rapport positif présent entre les deux. Le mot « médiation » prenait ici toutes ses significations : tant pour résoudre un conflit que pour servir d'intermédiaire entre les publics et la culture.

En ce qui concerne le sens du mot médiation, celui d' « intervention destinée à amener un accord »³⁰, il a été également de mise lors d'un plus gros problème survenu autour de la mise en place d'une résidence artistique en milieu scolaire. En effet, dès mon premier jour de stage, j'ai été lancée dans les relations publiques en assistant à une rencontre entre une autrice et des enseignants pour organiser une résidence de trois ans débutant la saison prochaine. La pièce choisie pour servir de base à cette résidence était actuellement en cours d'écriture pour une représentation au Canal-Théâtre prévue dans plusieurs années. Cette résidence d'artiste portait sur une pièce de l'artiste, reprenant le mythe d'Antigone et étant en rapport avec les différents points du programme des lycéens : l'identité, la diversité, la parole en spectacle, la laïcité, les mythes, la tolérance et la justice. Le projet de résidence de trois ans se préparait donc à intégrer divers ateliers avec les élèves autour du jeu, des textes, de l'écriture, de la mise en voix, des chœurs, de la technique etc. Les professeurs étant en adéquation avec les propos et le recul de l'autrice sur cette pièce encore en cours d'écriture ne pouvaient que prédire une résidence artistique forte en échanges et en richesses. Cependant, tout le projet a été remis en question suite à des accusations anonymes au Rectorat. En effet, la réinterprétation de l'autrice se base sur le mythe d'Antigone, cependant elle l'insère aujourd'hui, dans un monde où les attaques terroristes sont fréquentes. Le sujet du terrorisme et du port du voile inclus dans cette réinterprétation posait problème quant à son rapport direct

³⁰ Dictionnaire Larousse [publication électronique], www.larousse.fr/dictionnaires/francais/médiation/50103 (consulté le 17 août 2018).

avec les élèves. Le lycée concerné par cette résidence, Le Canal et l'autrice ont été informés des complications que la résidence pouvait connaître, suite à ces accusations. Lors de la réunion bilan sur les résidences réalisées au Canal-Théâtre, à laquelle j'ai assisté, le sujet du projet de résidence en est venu à être rediscuté. Différents représentants officiels étaient présents et ont donné leur position : les professeurs et proviseurs de divers établissements scolaires étaient dans l'incompréhension, la personne chargée de représenter la DRAC et celle représentant la Région Bretagne ont soutenu la création et la résidence ; quant à celle chargée de représenter le Rectorat, le discours a été d'éviter aux lycéens concernés par la résidence comme ceux y étant extérieurs d'assister à la représentation. Frédérique BERTINEAU, étant le pilier et le lien entre ces divers interlocuteurs, a permis à chaque personne d'évoquer son avis sans que la situation d'incompréhension ou de désaccord n'évolue négativement. Après le cas de Romeo CASTELLUCCI, un dossier a été déposé le 26 avril 2018 au cabinet de la Ministre de la Culture par la personne chargée de représenter la DRAC Bretagne lors de cette précédente réunion. Frédérique BERTINEAU a alors fait un réel travail de médiation entre les différents partis : elle était en contact permanent avec eux pour faire suivre les informations reçues, mais aussi éviter la création de tensions et garder des liens solides entre Le Canal-Théâtre et eux. Par la suite, cette situation a effrayé les professeurs chargés de mettre en place la résidence artistique avec leurs élèves, car ils ne savaient pas de quelle façon agir. En effet, ils étaient contre l'interdiction de cette résidence mais ne souhaitaient pas être au centre de l'attention, tant eux que pour ces problèmes se rajoutant à leurs nouvelles directives de réformes scolaires. C'est ensuite que pour clarifier la situation, le Rectorat a demandé une enquête concernant cette résidence artistique. Il a souhaité recevoir le texte de la pièce en question, des renseignements liés à l'autrice, etc. La directrice du Canal est donc de nouveau intervenue pour cette fois-ci, mettre directement en lien l'autrice et la personne chargée de s'occuper de ce dossier au Rectorat. Frédérique BERTINEAU, tout comme la Région Bretagne et la DRAC, ont toujours privilégié la sécurité de l'artiste, cependant, à la vue de la situation et du temps que celle-ci mettait à se régler, la directrice a décidé, en accord avec l'autrice de la mettre en contact direct. Ensuite, le Rectorat a donné une version finale concernant la résidence et les représentations : ces dernières ne sont pas interdites aux élèves ni à l'établissement et il n'a simplement été question que de se renseigner sur le contenu de la pièce. Pour finir, après s'être concerté avec les professeurs référents de la résidence artistique et l'autrice, une autre résidence sera finalement choisie. L'établissement et l'artiste restent liés par la résidence prochainement prévue, mais celle-ci ne se centrera pas autour de la pièce traitant d'Antigone mais d'une autre, également en cours d'écriture, traitant du communisme ou encore du

capitalisme. En effet, le sujet a fait débat et il est préférable pour les programmations futures de l'artiste, pour le lycée, Le Canal ou les élus de ne pas attirer les projecteurs sur eux. Pour le lycée, cela a également été choisi par rapport au changement de direction, pour démarrer sur de bonnes bases. Ce problème envers lequel j'ai été témoin durant mon stage au Canal-Théâtre m'a permis de voir que la médiation est très importante tant pour aller chercher des nouveaux publics que pour protéger et garder les bons liens présents avec les structures culturelles, scolaires, politiques et associatives d'un territoire. De même, la liberté de création et d'expression peuvent être toujours questionnées, ce qui pour les chargé(e)s des relations publiques ou directeurs(rices) des théâtre, et les artistes, est un travail à ne pas sous-estimer, à sans cesse devoir protéger. Les stratégies de médiations doivent être renforcées, comme cela a été le cas à Redon, par les actions mais aussi par la consolidation du lien entre la culture et les publics et structures. La définition de médiation précédemment donnée prend ainsi tout son sens.

Le Canal-Théâtre est alors sujet, comme toute structure, à rencontrer des difficultés quelles qu'elles soient. La force des médiations culturelles, du dialogue, de l'équipe et des liens forts établis avec les membres actifs du territoire de Redon Agglomération font que le Canal-Théâtre arrive à les dépasser.

3-2 Forces et opportunités

Pour arriver à dépasser ses faiblesses et surmonter les contraintes, Le Canal, Théâtre du Pays de Redon doit connaître ses défauts. Une fois connus, ces derniers sont dominés par des actions ou remaniements de l'organisation du Canal. Par exemple, il existe au Canal un atelier de pratique amateur de théâtre, qui se déroule tous les mardi soirs dans le studio de la structure. Ces cours sont dispensés par une metteuse en scène qui, en fin de saison, réalise avec les amateurs, une présentation du travail accompli durant l'année au théâtre Le Canal. Cependant, il a été remarqué que les habitants de Redon Agglomération s'intégraient parfaitement à la vie du Canal-Théâtre mais que les amateurs participants aux cours dispensés là-bas ne l'étaient que très peu. La directrice, soucieuse de l'implication des publics à son théâtre, souhaite que cet atelier modifie le rapport des personnes à la culture. Pour remédier à ce problème, après s'être concerté avec l'équipe permanente du théâtre, elle s'est entretenue avec la metteuse en scène de l'atelier. Elle lui a donc fait part des modifications à amener pour la saison prochaine : que tous les élèves et membres de cet atelier de pratique amateur soit abonnés au Canal-Théâtre. Comme le remarque Jean-Pierre ESQUENAZI dans *Sociologie*

des Publics, « seulement 7% des Français vont au théâtre. Singulièrement, de nombreuses personnes ont où ont eu une activité de théâtre amateur sans devenir des spectateurs »³¹. Remédier à ce problème en rendant obligatoire le fait d'être abonné au théâtre pour pouvoir bénéficier des cours de pratique amateur est donc une façon de rendre unis les publics tout en attirant de nouveaux. La raison de ce choix était simple : il s'agissait là de donner plus de sens à l'atelier, qui se voyait de plus en plus déconnecté des projets du théâtre. Cela leur permettra alors de s'identifier au théâtre, de savoir réellement ce qu'il programme, de se mélanger au public et d'assister des représentations culturelles. De même, dans le contenu du travail effectué lors de cet atelier, une volonté de s'attarder sur les pièces programmées au Canal a été choisie, pour une nouvelle fois renforcer lien entre l'atelier et le théâtre.

Par ailleurs, j'ai pu remarquer que le Canal-Théâtre connaissait bien son public, jusqu'à connaître ce qu'il aimera ou non, pour pouvoir renforcer sa visibilité. Cependant, outre savoir ce qui va plaire aux habitants et programmer des œuvres de qualité, Frédérique BERTINEAU a le souhait de montrer des formes nouvelles et d'étonner son public. Pour cela elle n'hésite pas à faire appel à des artistes de talent et à une programmation pluridisciplinaire. Chaque discipline porte en elle une grande richesse et une grande diversité. Comme le dit d'ailleurs Jean-Pierre ESQUENAZI :

« Les noms de genre servent à présenter à autrui le contexte où un objet prend son sens. Dire que ce livre est un « policier » ou que cette série télévisée est une « sitcom » permet à la fois de manifester les ambitions des auteurs et de préparer le public à ce qu'il va lire ou voir »³².

Pourtant, les artistes produisent des œuvres de qualité, cependant le libellé de certaines de leurs pièces, à savoir la discipline, pourraient freiner certaines personnes, sans pour autant en connaître le fond ni la forme exacte, pensant savoir exactement à quoi s'attendre. Pour palier à ce problème et permettre au public de ne pas passer à cotés d'œuvres de qualité à cause de préjugés, la directrice peut parfois privilégier le nom d'un genre plutôt qu'un autre si un spectacle est à la frontière entre les deux. En effet, par exemple pour un spectacle particulier, il a été préférable de choisir la discipline « théâtre » plutôt que « conte » ou « marionnette » si celui-ci était à la frontière des trois : les deux autres étant le plus souvent moins fréquentés que le premier. Il ne s'agit pas de mentir au public, mais de ne pas tout lui dévoiler pour qu'il puisse se faire sa propre idée du spectacle. D'ailleurs, bon nombre de spectateurs en ressortent ravis et peuvent se faire leur propre vision du genre en question, qui à l'origine

³¹ ESQUENAZI Jean-Pierre, *Sociologie des publics*, Paris, Editions La Découverte, 2003, p 23.

³² ESQUENAZI Jean-Pierre, *Sociologie des publics*, Paris, Editions La Découverte, 2003, p 17.

pouvait les freiner. Trouver ses faiblesses et les surmonter pour permettre au Canal et ses spectateurs de rayonner, est l'une des forces du théâtre du Pays de Redon.

D'autre part, l'un des autres nombreux avantages que connaît le Canal-Théâtre, est le fait de disposer de Frédérique BERTINEAU comme directrice. En effet, elle a travaillé dans de nombreuses structures culturelles, à différents postes, la plupart du temps chargée des relations publiques et cela dans toute la France. En plus de son rôle de directrice, elle prend en charge la partie médiation culturelle, ce qui renforce les liens possibles et naissants entre les structures extérieures et Le Canal. Par ailleurs, ce qui la rend importante aux yeux du Canal est aussi son affiliation à un réseau de quarante programmeurs présents dans les quatre régions de Bretagne et une hors Bretagne, le réseau « Partenaires Culturels Grand Ouest » (PCGO) :

« « Nous nous retrouvons quatre fois par an, précise Alain Crendal. Cela nous permet des temps d'échanges. Nous repérons des artistes émergents, nous mettons sur pied des tournées. [...] » Il s'agit donc de créer des solidarités entre structures qui, le reste du temps, fonctionnent le plus souvent seules dans leur coin »³³.

Les adhérents sont de tous types de structures culturelles et de tous types de postes : service public, centre culturel, scène conventionnée, théâtre municipal, etc. À travers cette union et ce réseau de nombreux programmeurs dont Frédérique BERTINEAU fait partie, Le Canal est plus fort et peut renforcer ses bases déjà bien solides. Lors de ces réunions, les structures culturelles discutent entre eux de compagnies et artistes à programmer. S'ils sont plusieurs à vouloir programmer le ou les mêmes artistes, ils peuvent se réunir pour monter des tournées et ainsi réduire les frais liés à la diffusion et programmation. Pour les résidences de création d'artistes, ils s'associent également pour proposer leur structure tour à tour et ainsi permettre aux compagnies de trouver des lieux de travail et d'inspiration. Puis, ce réseau de quarante programmeur permet aussi aux membres d'échanger, de se soutenir, d'exposer leurs faiblesses et forces afin de trouver des façons d'améliorer leurs structures, d'échanger des conseils et des vécus, Ce réseau de Partenaires Culturels Grand Ouest est donc un moyen de se renforcer, de s'améliorer et de trouver du soutien sur le territoire Breton et en Loire-Atlantique. Le fait que la directrice du Canal-Théâtre en fasse parti est donc un réel avantage ainsi qu'une grande force pour la structure.

Le théâtre dispose d'ores et déjà de bases solides participant à son bon fonctionnement et continu de les améliorer : la gestion de la structure est parfaitement gérée par une communauté de communes, des élus, une directrice reconnue nationalement et une

³³ La Nouvelle République, *Le spectacle vivant ils en font tout un réseau* [publication électronique], www.google.fr/amp/s/m.lanouvellerepublique.fr/blessuire%25252Fle-spectacle-vivant-ils-en-font-tout-un-reseau (consulté le 02 août 2018), 2013.

équipe composée de huit permanents. L'organisation interne est très bien répartie entre les membres du personnel : tant au niveau des tâches que de son équilibre, de sa qualité et de son efficacité. Le rapport au public ainsi que celui avec les habitants est positif : si certains ne sont pas au courant de toutes les actions du Canal-Théâtre sur leur territoire, beaucoup y sont attachés et impliqués. La spécificité de ce théâtre est de vouloir travailler autrement le lien entre le théâtre et les habitants, ce qui en fait sa force. Cette relation de confiance et d'implication entre la structure et les habitants a mené à une confiance réciproque entre les élus et la directrice, ce qui, conforte une nouvelle fois la place du théâtre sur le territoire. La visibilité de ses actions ne peut qu'en être meilleure. Ce lieu est donc devenu au fil du temps un repère culturel mais aussi social et humain. Cela passe en effet par l'attachement de la directrice et de son équipe à vouloir intégrer le plus de monde possible à la vie du Canal : bénévoles, habitants, personnes de passage, anciens, jeunes, artistes, amateurs, les comités d'entreprises, etc. Les Amis du Canal sont d'ailleurs représentatifs de cet engouement avec leur trésorerie et leurs billets solidaires. Si la médiation est un des piliers de la vie du Canal c'est par son incorporation dans le projet de Frédérique BERTINEAU, et c'est avec et grâce à elle que le théâtre de Redon est aussi fort aujourd'hui. C'est parce que la médiation et les relations publiques sont au cœur du Canal, par leur prise en charge directe par la directrice, et par les actions quotidiennes et constantes, que la scène conventionnée de Redon est aussi forte aujourd'hui.

Le théâtre du Pays de Redon connaît donc parfaitement ses limites, ses contraintes et ses menaces, tout comme ses atouts. Grâce à cela, il a su trouver les moyens de les contourner ou de les améliorer pour devenir plus solide. Le Canal est un théâtre citoyen comme le souhaitait la directrice, est exemplaire en terme de résidences artistiques en milieu scolaire (la DRAC ayant d'ailleurs réalisé un document sur les résidences EAC au théâtre de Redon³⁴), est un modèle en terme de médiation, est un référent en ce qui concerne la programmation d'œuvres de qualités et fait partie intégrante du quotidien des Redonnais et des habitants de Redon Agglomération (grâce aux nombreuses actions de relations publiques).

³⁴ Conseil régional de Bretagne, Académie de Rennes, Ministère de la Culture, « Projet territorial d'Education Artistique et Culturelle : Pays de Redon », *La résidence d'artistes en milieu scolaire*, [publication électronique] <https://espaceeducatif.ac-rennes.fr/jahia/lang/fr/pid/3457> , Rennes, 2015.

**PARTIE 2 : SCENES
CONVENTIONNEES DE BRETAGNE :
UN CONVENTIONNEMENT,
PLUSIEURS CONCEPTIONS DU LIEN
AVEC LES HABITANTS**

1- Différentes manière d'envisager le rapport au public

Ayant réalisé mon stage de master 2 Création Artistique parcours Arts de la Scène dans la scène conventionnée de Redon, Le Canal, c'est tout naturellement que le questionnement du rapport aux habitants et de la médiation dans les autres scènes conventionnées de Bretagne s'est posé. Pour chaque structure, il existe des manières variées de voir le rapport au public et les actions à mettre en œuvre pour l'améliorer. La médiation culturelle, qui jouait un rôle important dans le projet artistique et la vie du Canal-Théâtre, peut également être l'un des piliers dans le fonctionnement des autres scènes conventionnées de Bretagne. Avant de pouvoir évaluer leur organisation culturelle liée aux relations publiques et à leur rapport avec les habitants, il nous faut présenter chaque structure.

1-1. Les scènes conventionnées de Bretagne et leur projet artistique

En région bretonne, il existe actuellement quatre structures dont le label est d'être « Scène Conventionnée ». La première est comme nous l'avons vu précédemment, Le Canal, Théâtre du Pays de Redon. Quant aux trois, autres celles-ci concernent les Scènes du Golfe, un Établissement Public de Coopération Culturelle (EPCC) à Vannes, dont la directrice est Ghislaine GOUBY ; Le Très Tôt Théâtre de Quimper, une association dirigée par Bernard LE NOAC'H (disposant d'un bureau d'association présidée par Bernard RIOUAL) ; et Le Triangle à Rennes, une autre association, administrée par un conseil d'administration dirigé par Charles-Edouard FICHET. La gouvernance administrative et technique de cette dernière scène conventionnée est garantie par le directeur et les trois cadres (coordination de projet, technique et administration) qui forment un comité de direction (CODIR) actuellement en phase d'expérimentation. Ces quatre scènes conventionnées ont toutes un domaine artistique de conventionnement différent : celle du théâtre Le Canal est conventionnée « arts et création » pour le théâtre principalement, celle des Scènes du Golfe est anciennement conventionnée pour la danse mais l'est actuellement sous la mention « art et création », le Triangle est une scène conventionnée d'intérêt national « art et création » également, et le Très Tôt Théâtre l'est pour le jeune public.

Ces trois dernières structures disposent de statut et d'histoires variées. En effet, Scènes du Golfe est un EPCC réunissant la ville de Vannes avec le Palais des Arts et celle d'Arradon avec La Lucarne, tous deux situés dans le Golfe du Morbihan. Les Scènes du Golfe étaient à l'origine un théâtre municipal jusqu'en 2010. C'est en 2012 qu'il devient un Etablissement

Public Local (EPL), le Théâtre Anne de Bretagne situé au Palais des Arts de Vannes sous l'ancien directeur Gildas LE BOTERS, qui a permis le conventionnement cette année là grâce à son projet. Le théâtre était conventionné théâtre et danse. Une seule structure municipale publique finançait donc ce lieu : la ville de Vannes. L'actuelle directrice des Scènes du Golfe, Ghislaine GOUBY, est arrivée en juin 2015. La saison 2015-2016 n'étant pas sa programmation, Olivier LECLAIR, actuel directeur adjoint, en avait prit la charge pour cette année de césure. Le Théâtre a pu garder son conventionnement grâce au projet artistique de la nouvelle directrice. Cependant, lorsque celle-ci est arrivée, les Scènes du Golfe n'existaient pas et son projet portait uniquement sur le Théâtre Anne de Bretagne, avec des ouvertures sur le territoire du Morbihan. Lorsque Scènes du Golfe ont été créées, celle-ci a dû réécrire son projet artistique. Les Scènes du Golfe ont en effet été édifiées lorsque les maires de Vannes et d'Arradon ont décidé de fusionner leurs deux établissements culturels et de n'en créer qu'un seul. Puisqu'il ne s'agissait plus que d'une seule structure, ils devaient changer de statut juridique : ils sont passés d'un Établissement Public Local pour le Théâtre Anne de Bretagne et d'un Équipement Municipal de la ville d'Arradon pour la Lucarne à un Etablissement Public de Coopération Culturelle pour les Scènes du Golfe. Ce sont les conseils municipaux de Vannes et d'Arradon, qui, ensemble, ont décidé de la création de cet EPCC, avec un conseil d'administration pour le diriger. Ce conseil d'administration est composé d'élus des deux villes ainsi que d'un représentant du personnel³⁵. La scène conventionnée l'a donc été pour le théâtre et la danse, ensuite uniquement pour la danse et, depuis le printemps 2018, l'est avec la mention « art et création ». Ghislaine GOUBY est actuellement à sa troisième saison en tant que directrice. Elle a su réécrire son projet artistique en fonction des changements de statut juridique de la scène conventionnée qu'elle dirige. Les deux principales structures accordant des subventions sont la ville de Vannes et la ville d'Arradon. Par la suite, Scènes du Golfe dispose de partenaires qui versent une contribution, tels que la DRAC Bretagne, la Région Bretagne et Golfe du Morbihan Vannes Agglomération.

En ce qui concerne l'histoire du Très Tôt Théâtre, elle est toute autre. Actuellement, il ne s'agit non pas d'un EPCC comme les Scènes du Golfe, mais bien d'une association scène conventionnée se trouvant à Quimper, dans le département du Finistère. À l'origine du projet, se trouvait Jean-Claude PAREJA, directeur d'une Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) à Quimper. Il a alors engagé Dominique Le DEAULT pour assouvir l'envie de créer une école du jeune spectateur au sein de sa Maison des Jeunes et de la Culture³⁶. Il disposait d'une salle de

³⁵ Scènes du Golfe, Entretien réalisé avec DESROCHE Béatrice le 11 juillet 2018.

³⁶ Très Tôt Théâtre, Entretien réalisé avec LE DEAULT Dominique, le 18 juillet 2018. Voir Annexe 1.

spectacle et commençait à programmer du jeune public, en direction des familles, sur le temps du dimanche et samedi après-midi. Cependant, il souhaitait proposer cette école du jeune spectateur aux établissements scolaires sur le temps scolaire, en échangeant avec les professeurs. Ce projet a eu un grand succès et a duré quatre années. Cependant, l'école du jeune spectateur a connu un tel succès que le directeur de l'époque a réfléchi à un projet de structure spécialisée dans le jeune public. C'est en 2000 que Très Tôt Théâtre naît, en compagnie de Bernard LE NOAC'H (il s'agissait donc d'une codirection). Puisque l'association et les projets n'ont fait que s'accroître, les lieux de la structure ont aussi évolués en même temps. Au commencement, les locaux de l'association se situaient en face de la Maison des Jeunes et de la Culture, dans une maison : les bureaux se trouvaient au rez-de-chaussée et des chambres existaient à l'étage pour pouvoir accueillir les artistes. Cependant, à la vue des projets grandissants et du personnel à accueillir en conséquence (quinze permanents), les locaux sont devenus rapidement petits. C'est ensuite que l'association a déménagé en centre-ville, dans une ancienne bibliothèque pour venir se poser définitivement au Pôle Culturel Max Jacob. L'idée de réunir des acteurs culturels dans un « pôle » a été proposée par la ville de Quimper, et le Très Tôt Théâtre l'a intégré. Par ailleurs, selon les propos de Dominique LE DEAULT dans un entretien réalisé le 18 juillet 2018, la scène conventionnée l'est depuis une dizaine d'années. Celle-ci l'est donc actuellement pour la discipline du jeune public.

D'autre part, la troisième scène conventionnée de ce corpus se trouve également être une association. Le Triangle se trouve actuellement au Centre Culturel le Triangle, dans le quartier du Blosne à Rennes, en Ille-et-Vilaine. Pour en arriver au statut d'aujourd'hui, de nombreux travaux ont eu lieu au sein de ce quartier et de l'association. C'est en 1974 qu'un manque d'offre culturelle au sein de la Zone à Urbaniser en Priorité Sud de Rennes est constaté par les habitants et acteurs locaux (regroupement d'associations). Il n'y a pas sur le quartier « de grande salle pour accueillir des activités de loisirs et culturelles »³⁷. Un espace en forme de triangle est alors disponible sur le quartier. À force de recherches, de consultations et de demandes au près et avec les habitants du quartier de Blosne, plusieurs souhaits ressortent : à savoir l'information et la sensibilisation des enfants. La construction du bâtiment commence en 1983 et c'est en 1985 que le Triangle est inauguré pour remédier à ce problème. C'est la commission Triangle, un regroupement d'associations qui a donné son nom à l'édifice, car c'est elle qui a mis en place le projet. En 1999, il devient plateau pour la danse

³⁷ LE TROUT George, WikiRennes, *Le Triangle*, [publication électronique] http://www.wiki-rennes.fr/Le_Triangle (consulté le 28 juillet 2018).

puis Scène conventionnée pour la danse en 2006³⁸. L'association Le Triangle est devenue un réel point de repère de la danse, devenu Cité de la Danse et scène conventionnée depuis sa création.

Chaque scène conventionnée de Bretagne dispose de sa propre histoire, de son propre statut et de son propre lieu. Lieu qu'elles peuvent mettre à disposition selon son fonctionnement, les événements et structures partenaires reçus. Comme nous l'avons remarqué pour le Canal-Théâtre, outre la programmation artistique professionnelle qui reste la mission première de la scène conventionnée, le théâtre accueille également d'autres événements comme les concerts du Conservatoire, la Bogue (mise en place par le Groupement Culturel Breton), les galas des trois écoles de danse du territoire de Redon Agglomération, des stages et des formations professionnelles. Durant la saison 2016-2017, Le Canal a accueilli 12 événements extérieurs, avec 19 séances et 5 436 entrées ont été réalisées³⁹. Le Triangle, met à disposition ses locaux pour toutes les activités culturelles, à savoir la lecture, le travail, le sport, les arts, la danse, les spectacles, etc. Le Triangle met également à profit et à disposition ses locaux pour accueillir de nombreux congrès. En effet, « le Triangle continue d'être un espace de congrès tant pour le tourisme d'affaires que pour les événements associatifs et sociaux »⁴⁰. Cela permet d'ailleurs à la scène conventionnée d'avoir accès à une autre forme de revenus. Les recettes des différents congrès représentant tout de même 14,9%⁴¹ des produits de l'association, avec un nombre de 140 manifestations accueillies en 2017 et 27 500 participants. Par ailleurs, en ce qui concerne l'autre association conventionnée, le Très Tôt Théâtre, elle est située au Pôle Max Jacob de Quimper. Les locaux ne lui appartiennent pas, la mise à disposition de leur lieu à d'autres structures partenaires ou associatives ne peut se faire. Il est de même pour Scènes du Golfe qui est locataire au Palais des Arts de Vannes. C'est la ville de Vannes qui est propriétaire de ce Palais des Arts et qui, choisit de mettre à disposition ses locaux à des congrès ou expositions, mais ce ne sont pas les choix de la scène conventionnée du Morbihan. En effet, selon les propos donnés par Béatrice DESROCHE, la ville de Vannes donne un planning aux Scènes du Golfe pour qu'il le remplisse

³⁸ Bibliothèque Nationale de France, *Le Triangle. Rennes*, [Publication électronique] http://data.bnf.fr/11871309/le_triangle_rennes/ (consulté le 28 juillet 2018).

³⁹ Le Canal, *Rapport d'activité 2017*, Redon, 2017, p 5.

⁴⁰ Le Triangle, *Rapport d'activité 2017* [publication électronique], www.letriangle.org/-Le-projet-40- (consultation 24 juillet 2018), p 7.

⁴¹ Le Triangle, *Rapport d'activité 2017* [publication électronique], www.letriangle.org/-Le-projet-40- (consultation 24 juillet 2018), p 66.

selon sa saison et les temps forts prévus⁴². Les jours restants, c'est la ville de Vannes qui se chargera de le remplir en fonction des demandes d'événements et de location des bâtiments.

Par ailleurs, pour pouvoir gérer ces divers événements, ces mises à disposition des lieux et tout simplement faire vivre ses scènes conventionnées, celles-ci disposent d'équipes permanentes. Leur nombre varie selon la taille de la structure, le type de la scène conventionnée et le nombre de spectacles programmés. En terme de personnel permanent, le Canal Théâtre dispose bien de 8 personnes, les Scènes du Golfe de 10 personnes (mais font appel à un service civique dans l'année pour combler l'éventuel manque d'un poste, n'ayant pas la possibilité d'en embaucher une nouvelle), le Très Tôt Théâtre est composé quant à lui de 15 personnes en comptant les membres du bureau d'association et le Triangle en comporte 18. Pourtant, le nombre élevé de personnel ne correspond pas toujours au nombre d'événements et spectacles programmés dans un établissement culturel. En effet, le nombre de personnes permanentes dans les scènes conventionnées va dans l'ordre croissant du Canal, puis les Scènes du Golfe, le Très Tôt Théâtre et le Triangle. Cependant, ces deux derniers sont les deux structures ayant le moins de spectacles et représentations durant une année. Le Très Tôt Théâtre programmait en 2017-2018, 26 spectacles et assurait un festival départemental avec 8 spectacles (dont 58 représentations scolaires) en tournée ainsi qu'un festival quimpérois avec 12 spectacles dont huit créations. Le Triangle est à peu près au même niveau avec près de 53 représentations danse en 2017-2018⁴³, en plus des autres actions et temps forts. Arrive ensuite le Canal-Théâtre avec 30 spectacles programmés, comptant une moyenne de 70 représentations chaque année. Pour finir, ce sont les Scènes du Golfe qui produisent le plus grand nombre de spectacles malgré un nombre du personnel permanent arrivant à 10. Cette scène conventionnée de Vannes, a par exemple programmé en 2017 près de 71 spectacles avec près de 137 représentations, accueillant ainsi 41 542 spectateurs⁴⁴. La jauge possible varie en fonction des bâtiments mis à disposition. Le Canal-Théâtre dispose de son propre équipement et bâtiment culturel, avec un plateau de création pouvant si nécessaire accueillir du public, mais possède surtout une salle de représentation et de diffusion avec 466 places. Les Scènes du Golfe, qui sont la fusion de deux structures culturelles, disposent de plusieurs salles de diffusion des spectacles. Dans le Palais des Arts de Vannes sont disponibles une salle de 200 places ainsi qu'une seconde de 800 places ; à Arradon la salle comporte près de 300 places. En ce qui concerne le Triangle à Rennes, il dispose de 619

⁴² Scènes du Golfe, Entretien réalisé avec DESROCHE Béatrice le 11 juillet 2018.

⁴³ Le Triangle, *Rapport d'activité 2017* [publication électronique], www.letriangle.org/-Le-projet-40- (consultation 24 juillet 2018), p 3.

⁴⁴ Scènes du Golfe, *Rapport d'activité 2017*, Vannes, 2017, p 3.

places dans l'auditorium⁴⁵ (qui est doté d'un équipement technique performant en direction des spectacles) ainsi que d'autres salles si besoin. Le Triangle comporte huit salles différentes : des halles de 3000 m², des salles de réunion, etc. Pour ce qui est du Très Tôt Théâtre, la jauge liée au nombre de spectateurs possible dans l'enceinte des locaux de l'association est plus compliqué. Etant situé au Pôle Max Jacob de Quimper, il ne dispose pas de salle de spectacle et partagent leurs locaux avec d'autres structures culturelles telles que la salle des musiques actuelles le Novomax, l'association Ti Ar Vro (association pour la culture et les musiques bretonnes), le bagad de Quimper ainsi que le conservatoire de musique et le théâtre Max Jacob. Les membres du Très Tôt Théâtre ont à leur disposition trois salles aménagées dans les « Ateliers du Jardin » avec l'atelier noir, l'atelier blanc et l'atelier bleu :

L'atelier noir est un lieu où sont accueillis les artistes en résidence de travail. L'autre salle, la blanche, est exactement la même, où nous pouvons y accueillir des expositions, des réunions,...La troisième salle (bleue) est au-dessus, elle est plus petite et peut accueillir des résidences de travail de 2 ou 3 personnes. Il n'y a pas de plateau, se sont avant tout des salles de travail. Ces salles ne permettent pas d'accueillir du public en nombre mais elles permettent malgré tout d'organiser des « répétitions ouvertes » ou de proposer des « petites formes » (accueil d'une classe, public maximum de 60 personnes). Ces ateliers sont également des lieux partagés avec les autres acteurs culturels et peuvent être mis à disposition sur demande auprès du service culturel de la Ville.⁴⁶

Le Très Tôt Théâtre est en effet une scène conventionnée nomade : ne disposant pas de locaux pouvant accueillir des représentations et une jauge de spectateur suffisante, ils programment leurs pièces dédiées au jeune public dans les diverses structures culturelles de Quimper et de ses environs. Elle propose donc sa programmation à des salles qu'elle accompagne : durant la saison 2017-2018, elle a été programmée dans 24 structures organisatrices.

1-2. Les mentions liées aux projets artistiques des scènes conventionnées de Bretagne

Si chaque structure se différencie par son statut juridique, ses salles de spectacles et sa programmation, celles-ci peuvent se différencier ou même se rejoindre dans la mention qu'elles portent.

Comme nous l'avons évoqué précédemment, dans une circulaire du 15 janvier 2018 relative aux modalités d'application du dispositif de labellisation, concernant en partie les scènes conventionnées, le Ministère de la Culture a récemment modifié le statut de ces dernières. Jusqu'à présent, chaque scène conventionnée portait en elle le conventionnement de

⁴⁵ Le Triangle, *Espaces* [publication électronique], <http://www.letriangle-congres-rennes.fr/espaces.html> (consulté le 29 juillet 2018).

⁴⁶ Très Tôt Théâtre, Entretien réalisé avec LE DEAULT Dominique, le 18 juillet 2018. Voir Annexe 1

la discipline artistique de son choix. Comme nous l'avons vu par exemple avec les Scènes du Golfe et le Triangle qui était conventionné pour la danse ou encore avec le Canal l'étant pour le théâtre. Ce nouvel arrêté a pour mission de donner une nouvelle mention aux scènes conventionnées. Il permet « d'acter leur pérennisation et le renforcement de ce réseau en mettant en valeur des axes de conventionnement nouveau : « art enfance jeunesse », « art et création » et « art et territoire » ». ⁴⁷

Trois des quatre scènes conventionnées de Bretagne portent désormais la mention « art et création », c'est-à-dire Le Canal, Scènes du Golfe et Le Triangle. La mention « art et création » porte en elle trois missions principales, que ces trois scènes conventionnées doivent défendre. La première est un soutien incontestable envers les artistes, particulièrement venant du territoire d'implantation de la structure (en leur donnant accès aux moyens nécessaires à leur création et à leurs recherches). La seconde est la présence de la structure culturelle dans des réseaux nationaux de diffusion et de production, pour encourager la diffusion des artistes reçus (si ces réseaux sont européens voire internationaux, c'est encore mieux). Puis, la troisième demande liée à cette mention « art et création » est de porter une attention spécifique au renouvellement des écritures et adresses aux publics. Ces demandes liées à suivre et encourager la création artistique présentes dans la mention « art et création » étaient déjà effectuées dans les trois scènes conventionnées de Bretagne concernées. En effet, elles y participent activement. Créer du lien et de la matière artistique fait partie de leur fonctionnement et dans celui de la culture d'aujourd'hui : « Plus que jamais, dans une société qui réinterroge son pacte social, dans laquelle le dialogue est souvent difficile, la création joue un rôle inestimable » ⁴⁸. Pour Le Canal-Théâtre, le soutien à la création artistique passe notamment par l'accueil en résidences d'artistes. Durant la saison 2016-2017, 7 compagnies ont donc été accueillies dans le cadre de résidences au théâtre ou dans les établissements scolaires, sur un total de 80 jours ⁴⁹. Les Scènes du Golfe ont quant à elles reçues 5 compagnies en résidences en 2017 tout en participant à leurs frais d'accueil pour un montant de 28 214 euros ⁵⁰. Créer du lien à travers ces résidences tout en favorisant la création est donc

⁴⁷ Ministère de la Culture, Circulaire du 15 janvier 2018 relative aux modalités d'application du dispositif de labellisation et au conventionnement durable dans les domaines du spectacle vivant et des arts plastiques [publication électronique] <http://circulaire.legifrance.gouv.fr/?action=afficherCirculaire&hit=1&retourAccueil=1&r=42918> (consulté le 31 juillet 2018), p 2.

⁴⁸ AZOULAY Audrey, Ministère de la Culture et de la Communication DICOM, « Communication en Conseil des ministres sur l'accès des jeunes à l'Art et à la Culture » [publication électronique], www.sports.gouv.fr/presse/article/Communication-en-Conseil-des-ministres-sur-l-acces-des-jeunes-a-l-Art-et-a-la-Culture (consulté le 19 juillet 2018).

⁴⁹ Le Canal, *Rapport d'activité 2017*, Redon, 2017, p 1.

⁵⁰ Scènes du Golfe, *Rapport d'activité 2017*, Vannes, 2017, p 2.

également possible à Vannes. Ces temps de résidence sont l'occasion de participer à des temps de rencontre et d'ouverture. Ils sont ouverts à tous les publics et permettent de l'envers d'un spectacle en découvrant les répétitions, le montage et les contraintes liées à la réalité du milieu professionnel dans lequel les artistes évoluent. Pour les artistes, il s'agit d'avoir la possibilité de créer et mettre en place leurs spectacles tout en expérimentant devant le public, auquel cas ils peuvent en ressentir les premières réactions. Par ailleurs, Le Triangle soutien également la création par la présence de deux types de résidences d'artistes : une portée sur la danse et l'autre sur la littérature. Durant la saison 2016-2017, Le Triangle a accueilli en résidence de création 5 auteurs et 6 chorégraphes/compositeurs au sein de sa structure. Ces trois scènes conventionnées de Bretagne portaient donc déjà le projet de soutenir la création inclus dans la mention « art et création » qui vient de leur être affecté. Elles n'ont donc plus qu'à continuer et consolider leurs actions.

En ce qui concerne le Très Tôt Théâtre à Quimper, nous pourrions penser que la mention rattachée à cette scène conventionnée serait « Art, enfance, jeunesse » de part sa discipline artistique étant le jeune public. Cette mention porte d'ailleurs en elle trois missions principales. La première étant de programmer un certain nombre de pièces dans et hors les murs, destiné aux enfants et aux jeunes publics. La seconde est l'accompagnement d'au moins un(e) artiste, en l'associant à la structure ou en lui permettant l'accès à des résidences. La troisième est quant à elle de réaliser de nombreuses actions culturelles et de les développer « à travers des partenariats avec les structures éducatives et sociales en direction des enfants et des jeunes, dans et hors temps scolaire, et portant une attention à leurs pratiques, notamment celles liées aux médias numériques »⁵¹. Cette nouvelle mention du conventionnement produit une accessibilité de la culture aux jeunes enfants et les prépare à devenir les spectateurs de demain. Pour l'encourager, Audrey AZOULAY prévoyait en 2017 de donner à cette mention une aide de « l'État au minimum de 50 000 euros, et ils pourront bénéficier d'aides privilégiées pour l'accueil de résidences »⁵². Cependant, même si le Très Tôt Théâtre encourage la création de spectacles jeunes publics et programme hors les murs de sa structure, il ne porte pas la mention « art, enfance, jeunesse ». En effet, après avoir échangé par mail

⁵¹ AZOULAY Audrey, Ministère des affaires culturelles, Arrêté du 5 mai 2017 fixant les conditions d'attribution et le cahier des missions et des charges de l'appellation « Scène conventionnée d'intérêt national » [publication électronique], https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=D25C380B4CBBCD01960ED53A1EC6407C.tpdila13.v_1?cidTexte=JORFTEXT000034679298&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id&idJO=JORFCO-NT000034674092 (consulté le 31 juillet 2018).

⁵² AZOULAY Audrey, « Déclaration de Mme Audrey Azoulay, ministre de la culture et de la communication, sur l'éducation artistique et culturelle, Paris le 21 mars 2017 » [publication électronique] <http://discours.vie-publique.fr/notices/173000743.html> (consulté le 19 juillet 2018).

avec LE DEAULT Dominique, chargée des actions culturelles dans cette scène conventionnée, celle-ci m'a indiqué que le Très Tôt Théâtre ne dispose pas encore de mention. Le problème est en effet que ce dernier rentre dans chacune des conditions de chaque mention : il participe à la création artistique de plusieurs artistes (comme le souhaite la mention « art et création »), programme uniquement du jeune public dans et hors les murs (comme le demande la mention « art, enfance, jeunesse ») et valide également les conditions de la mention « art en territoire » en développant des activités artistiques en direction des populations. Le Très Tôt Théâtre qui se démarquait déjà par sa programmation uniquement nomade, se distingue également par son manque de mention actuel.

Par ailleurs, si ces quatre scènes conventionnées bretonnes disposent de la même ou ne disposent pas encore de mention, celles-ci possèdent toutes un projet artistique, grâce auquel elles obtiennent et gardent leur conventionnement. Comme nous l'avons vu précédemment pour Le Canal de Redon, le projet créé par la directrice pour ce théâtre porte sur l'image de la structure vis-à-vis des habitants. Elle a fait de sa scène conventionnée un théâtre citoyen, participatif et ouvert à tous, même aux populations les plus éloignées (ce qui est possible grâce aux nombreux partenaires culturels qu'elle possède, aux actions qu'elle met en place ou encore grâce aux Amis du Canal). Elle veut que les publics et les habitants s'approprient le lieu et ainsi créer une philosophie du lieu favorable à la proximité de la culture. Créer et faire vivre un théâtre ludique et convivial. Frédérique BERTINEAU a également souhaité, pour le Canal-Théâtre, construire un projet artistique de qualité sur le territoire. Cela passe par le choix d'une programmation pluridisciplinaire, variée et de qualité. De même, son projet artistique favorise la médiation culturelle et les relations publiques à travers de nombreux échanges et rapports à la culture artistique. Ces échanges sont possibles entre les artistes, les membres du personnel du théâtre et les publics, mais aussi entre les artistes eux-mêmes. Son projet artistique souhaite encourager et provoquer des rencontres entre artistes du territoire et artistes internationaux.

À Vannes et Arradon, le projet mis en avant par la directrice Ghislaine GOUBY accentue aussi le soutien à la création artistique. Cette partie importante de la culture est sollicitée à travers les résidences de création ou encore en associant des artistes à la scène conventionnée. Son projet est à destination des différents publics avec la proposition de nombreux temps forts présents tout au long de la saison. Cela commence d'abord par la mise en place d'actions en direction du public scolaire avec les résidences en Éducation Artistique

et Culturelle. En 2017, « 7 742 scolaires ont assisté aux spectacles programmés »⁵³ ainsi qu'aux diverses actions telles que les visites guidées du théâtre, assister aux temps de répétitions ouvertes, participer aux activités de pratique artistique ainsi qu'aux Récréations. Les Récréations font partie intégrantes du projet de la directrice et c'est elle qui les a mis en place lors de son arrivée. En 2017 il s'agissait du deuxième volet de ce temps fort : en partenariat avec le département du Morbihan, elles sont une forme de spectacle qui prend par surprise les élèves directement dans leur cour d'école, durant le temps scolaire. D'ailleurs, 6000 élèves ont été concernés par ces Récréations en 2017 : « C'est une façon pour le théâtre de toucher un maximum d'élèves, sans exclure de classe, et in-situ, dans les établissements scolaires, permettant ainsi aux enseignants de développer des projets transversaux dans le cadre des EPI »⁵⁴ (Enseignements Pratiques Interdisciplinaires). Les temps forts présents dans le projet artistique de la directrice des Scènes du Golfe comportent, en plus de s'adresser aux scolaires, concernent également les publics empêchés ou qui s'ignorent. Pour toucher ces publics elle met en place un projet avec la Protection Judiciaire Jeunesse ou encore le projet Spect'acteur. Par ailleurs, d'autres programmes voient également le jour au fur et à mesure de l'avancée de la saison, comme le projet Culture et Santé ou encore celui du Théâtre à Domicile. Toutes ces actions visent à valoriser l'image du spectacle vivant ainsi qu'à toucher tous les publics quels qu'ils soient, cela à travers des résidences, des ateliers ou encore des expositions. De même, deux gros temps forts ont été créés par la directrice depuis son arrivée : Les Emancipées et Le Beau Dimanche en Famille. Les Emancipées, écrit avec deux « é » pour « s'affranchir de la grammaire, marquer une égalité, sourire à la nuance »⁵⁵, est un festival dédié à la littérature, à la chanson mais aussi aux rencontres artistiques. Quant au Beau Dimanche en Famille, c'est une journée dédiée aux familles où ces dernières peuvent prendre possession du Palais des Arts de Vannes. Y sont alors présentes des représentations gratuites de spectacles, des contes, des jeux, des lectures, des ateliers, etc. Scènes du Golfe met aussi à profit des partenariats ; par exemple durant la saison 2017-2018, la seconde édition du festival de danse contemporaine Mouvement T a été organisée avec l'Hermine de Sarzeau et le Dôme à Saint Avé. Dans ce festival, cinq spectacles ont été programmés par Scènes du Golfe avec près de 1629 entrées. Puis, pour rester dans cette logique de toucher tous les publics dont ceux du territoire d'implantation de l'EPCC, Scènes du Golfe met en place « Les invitations ». La saison dernière, soit 2017-2018, avait débuté avec ce projet qui

⁵³ Scènes du Golfe, *Rapport d'activité 2017*, Vannes, 2017, p 6.

⁵⁴ Scènes du Golfe, *Rapport d'activité 2017*, Vannes, 2017, p 6.

⁵⁵ Scènes du Golfe, Festival *Les Emancipées*, 2017 [publication électronique], <http://www.scenesdugolfe.com/festivale-les-emancepees-tab-127.html> (consulté le 15 août 2018).

comportait une exposition au sein même du Palais des Arts de Vannes ainsi que trois spectacles gratuits en extérieur afin d'aller à la rencontre des habitants : ceux fréquentant le Palais des Arts, le port de Vannes, ceux d'Arradon, jusqu'à la presqu'île de Conleau. Tous ces temps forts imaginés et créés par Ghislaine GOUBY ont été pensés dans un but unificateur, ludique et culturel où tout le monde, sans distinction, peut se retrouver et se mélanger.

De même, pour le Très Tôt Théâtre, le projet artistique est clair et complet : favoriser l'accès au plus grand nombre à des spectacles de qualité, soutenir la création jeune public, construire des partenariats culturels pour développer le jeune public sur le territoire, créer des rencontres et des échanges entre les publics et les artistes à travers des ateliers ou encore des lectures partagées. Ici la médiation fait également partie intrinsèque du projet et est étroitement liée à la programmation, et à tous les types de publics : « la médiation est donc un outil essentiel pour mener à bien ces objectifs. En lien avec la programmation, notre travail de médiation consistera à imaginer des temps de rencontres, des rendez-vous entre les artistes et les différents publics »⁵⁶. Pour pouvoir mettre en place ce projet lié autour de la médiation et des rencontres avec les artistes et la culture, de nombreuses actions et temps forts sont programmés par le Très Tôt Théâtre. Le but de cette scène conventionnée jeune public est alors de préparer les spectateurs de demain. C'est en parti grâce à sa volonté de toucher le plus grand nombre de personne et à cause de l'absence de salle de diffusion personnelle, que cette association fait autant d'actions. Par exemple, elle crée des projets participatifs depuis 2002 : celui débutant durant la saison 2017-2018 pour celle de 2018-2019 se nomme Le Grand Chut. Ces projets sont réalisés en compagnie d'équipes artistiques et engagent les habitants dans un échange collectif. Chaque projet dure deux ans et est rendu possible par le personnel de l'association attachée au pôle territoire : celui-ci « assure la coordination globale du projet et les structures culturelles du territoire en assurent la mise en œuvre auprès de leurs partenaires et de leurs publics »⁵⁷. Le Très Tôt Théâtre programme également la Semaine de la Petite Enfance et l'École du Jeune Spectateur. Cette « école » est d'ailleurs l'un des outils de médiation de l'association, car elle permet des rencontres, des moments d'échanges entre les artistes et les publics. Elle permet à tout le monde d'approcher la culture à sa propre vitesse :

Le projet de médiation de notre association s'adresse à tous : individuels, familles, scolaires. L'ensemble des projets de médiation est regroupé au sein de L'École du Jeune Spectateur, une école ouverte à tous petits et grands où l'on apprend à devenir « spectateur », une école où l'on invite à regarder le monde, ensemble.⁵⁸

⁵⁶ Très Tôt Théâtre, Entretien réalisé avec LE DEULT Dominique, le 18 juillet 2018. Voir Annexe 1.

⁵⁷ Très Tôt Théâtre, « Assemblée Générale », *Rapport d'activité*, Quimper, 2018, p 8.

⁵⁸ Très Tôt Théâtre, « Assemblée Générale », *Rapport d'activité*, Quimper, 2018, p 20.

Ces échanges rendus possibles grâce à cette École du Jeune Spectateur touchent tout le monde puisqu'elle concerne les jeunes enfants, mais aussi les adultes et professionnels de la petite enfance qui les accompagnent. Les « Complices d'artistes » sont également un moyen pour la scène conventionnée bretonne de produire un échange entre les artistes et les publics. Ce sont des résidences de création où les compagnies peuvent expérimenter leurs pièces devant des spectateurs, qui peuvent rendre compte de leurs remarques. Le Très Tôt Théâtre met également en place d'autres projets tels que Culture à l'Hôpital ou encore le Festival à Tout Age qui prend de plus en plus d'ampleur. Tous ces temps forts sont alors créés pour permettre des échanges artistiques et sensibles autour d'œuvres théâtrales jeunesse sur le territoire de Quimper. Alors, comme nous l'avons remarqué, l'association dispose de beaucoup de temps forts. Il s'agit ici de contrebalancer l'absence de lieu de diffusion. Cependant, le Très Tôt Théâtre dispose quand même d'un lieu d'accueil pour les publics : l'Écri-Tôt. Il s'agit d'un centre de ressources des écritures théâtrales jeunesse possédant plus de 850 titres dédiés au spectacle vivant jeunesse (livres, documents sonores, etc). Ce lieu est ouvert une fois par mois au public et lors de rencontres d'artistes pour des lectures publiques par exemple. Le projet du Très Tôt Théâtre a donc été pensé pour les publics, mais aussi en fonction de la scène conventionnée même et de ses contraintes. Le rapport au public et la programmation de qualité n'en sont pas moins présentes et sont d'ailleurs redoublées d'efforts pour créer des moments d'échanges riches autour de la culture théâtrale jeunesse.

Quant à celui du Triangle, le projet se porte sur la création et le partage, puisque celui-ci se nomme « création, rencontre et partage du sensible ». La politique de cette scène conventionnée est ainsi centrée autour de la création ainsi que de l'accessibilité de sa programmation et de ses actions culturelles et éducatives. Ces deux axes principaux du projet avancent des actions aussi variées que nombreuses. À propos de la création artistique, il s'agit d'accueillir et soutenir les artistes en les diffusant, en les programmant, en leur permettant de réaliser des résidences et en leur donnant accès aux supports artistiques et techniques qui pourraient leur manquer. En 2017, le Triangle a participé au soutien financier de 10 projets⁵⁹. Pour les rencontres, toutes les actions réalisées par la scène conventionnées viennent à tendre vers cette notion, en favorisant les échanges entre artistes et population du quartier du Blosne. Chaque spectacle programmé est pensé en termes de diffusion et d'échange : toutes les œuvres que le Triangle diffuse donne accès à des rencontres, des ateliers, etc. Cela est rendu possible grâce à la multitude de partenariats que crée le Triangle avec des associations, des

⁵⁹ Le Triangle, *Rapport d'activité 2017* [publication électronique], www.letriangle.org/-Le-projet-40- (consultation 24 juillet 2018), p 17.

structures culturelles, etc. Ces rencontres peuvent aussi avoir lieu lors d'un week-end, comme les Scènes du Golfe le font. Effectivement, l'association a initié le projet « Dimanches et samedis au Triangle » en 2015, afin de partager des moments culturels lors de périodes plus évidentes, telles que les jours de week-end. Comme dans la scène conventionnée du Morbihan, les journées sont centrées autour de spectacles gratuits, des animations, des ateliers, etc. En 2017, plus de 2 000 personnes ont participé à ces journées, dont la plupart étaient des habitants même du quartier d'implantation du Triangle. Par ailleurs, comme ce temps fort a connu un grand succès, Le Triangle, sollicité par Les Champs Libres, a programmé une autre version de ces journées : « Dimanche aux Champs Libres » : « Nous souhaitons faire de ce dimanche une vitrine du projet Triangle et de ses savoir-faire en matière de conception et d'organisation d'événements »⁶⁰. Ce projet a eu un tel succès que 10 200 personnes⁶¹ se sont rassemblées lors de ces journées autour des arts du spectacle, à savoir des performances, de la danse, du cirque, du hip-hop, etc. Par ailleurs, en plus de créer des événements en collaboration et en partenariat avec d'autres structures culturelles du territoire Rennais et des environs, le Triangle possède son propre festival. Celui-ci se nomme le Festival Agitato et concerne les pratiques contemporaines telles que les danses expérimentales, celles africaines, le tango argentin, la capoeira, danse orientale, les arts plastiques, etc. De nombreux cours et ateliers y sont donnés pour pouvoir être initié à ces pratiques artistiques et culturelles. Quant au partage du sensible, il est présent tout au long de la saison à travers toutes ces rencontres et ces temps de médiation : « C'est le moment fort qui nous place ensemble, partageant l'émotion du spectacle, de la lecture, de la fresque, échangeant nos goûts, nos appréciations, le moment de culture »⁶². Le projet du Triangle passe par la mise en place de temps forts et est surtout visible à travers les rencontres liées à la création.

Les quatre scènes conventionnées de Bretagne disposent de projets artistiques riches de sens et d'actions envers les artistes, les publics et les habitants des territoires d'implantation. La création, les échanges et la médiation culturelle sont les maîtres mots de ces projets artistiques ainsi que ceux du fonctionnement de ces structures.

⁶⁰ Le Triangle, *Rapport d'activité 2017* [publication électronique], www.letriangle.org/-Le-projet-40- (consultation 24 juillet 2018), p 9.

⁶¹ Le Triangle, *Rapport d'activité 2017* [publication électronique], www.letriangle.org/-Le-projet-40- (consultation 24 juillet 2018), p 10.

⁶² Le Triangle, *Rapport d'activité 2017* [publication électronique], www.letriangle.org/-Le-projet-40- (consultation 24 juillet 2018), p 3.

1-3. La différence des discours

Cependant, même si elles disposent toutes de projets artistiques (condition *sine qua non* pour être scène conventionnée) et de temps forts, des différences de discours peuvent se voir à travers leur fonctionnement. Le souci du public affiché et ciblé n'est pas le même selon la scène conventionnée. Il est d'ailleurs important que ces quatre structures, bien qu'elles soient éloignées géographiquement, veuillent toucher au plus large public possible tout en privilégiant des actions vis-à-vis de publics différents. Comme le dit Jean CAUNE dans son livre intitulé *La Démocratisation culturelle : une médiation à bout de souffle* : « Le monde commun qu'est la culture n'existe que dans la mesure où différents sujets s'y réfèrent et y participent consciemment »⁶³.

La médiation culturelle mise en place à travers chacune de leurs temps fort varie donc selon la structure et les actions en questions. Comme nous l'avons remarqué, la médiation et les relations publiques sont présentes dans chacun des projets artistiques de ces scènes conventionnées de Bretagne. Cependant, les actions des relations publiques et leur importance varient selon la structure : étant clairement citée dans le projet du Canal-Théâtre et ayant une place non négligeable dans le fonctionnement du Très Tôt Théâtre, comme nous l'a dit Dominique LE DEULT dans une interview du 18 juillet 2018. Ainsi, les structures culturelles conventionnées bretonnes accordent toutes une importance à la médiation à travers leurs actions et temps forts. La destination de ceux-ci est variable et effectuées de manières différentes. Le Très Tôt Théâtre, Les Scènes du Golfe et Le Triangle participent en effet tous à des festivals, dont ils en sont à l'origine ou y participent avec un partenariat. De même, nous avons pu remarquer que Le Très Tôt Théâtre et Les Scènes du Golfe étaient les deux principales scènes conventionnées à mettre en place ou participer à de nombreux temps forts. La présence multiple et variée de temps fort permet en effet de toucher un large panel de publics. Cela se justifie, pour le Très Tôt Théâtre, par un souci de donner accès à la culture à un grand nombre de personnes mais également par le fait qu'il soit nomade dans sa programmation. Il programme ses pièces dans les structures culturelles voisines et permet de confirmer ce besoin de toucher tout le monde : en étant programmé dans plusieurs théâtres, sa programmation jeune public peut atteindre le public de toutes ces structures, à savoir les abonnés et habitués. Sa programmation est étendue sur tout le territoire de Quimper. Au contraire, malgré les festivals qui permettent de toucher un autre public, en allant en dehors de

⁶³ CAUNE Jean, *La Démocratisation culturelle : une médiation à bout de souffle*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 2006, p 70.

leurs locaux, Les Scènes du Golfe et Le Triangle, invitent les publics à venir dans leurs structures culturelles. Cela est visible par le temps fort commun présent entre les deux théâtres : Le Beau Dimanche en Famille pour les Scènes du Golfe et Dimanches et Samedis au Triangle pour celui de Rennes. Ces temps forts, qui se déroulent sur le temps du week-end, sont aussi une preuve du rapport au public différent de ces scènes conventionnées vis-à-vis des autres. Cela leur permet de travailler avec les habitants de leur quartier et territoire d'implantation. Par ailleurs, si un autre rapport au public et à la médiation est visible, c'est bien au Canal, Théâtre du Pays de Redon. Ici, la structure culturelle travaille aussi avec les habitants du territoire et du quartier où elle est située mais, en plus de les inviter à partager des moments de convivialité autour d'activités ludiques et créatrices, celle-ci va directement à leur rencontre en décentralisant une partie de ses représentations dans les communes voisines. Pour la saison 2017-2018, sur 29 spectacles, 6 sont prévus hors les murs du Canal et deux sont programmés par d'autres structures partenaires dont le Canal dispose de jauge pour les représentations (le Théâtre National de Bretagne à Rennes et le Grand T à Nantes), donc encore en dehors du bâtiment du théâtre du Pays de Redon. De plus, le Canal ne dispose pas de temps forts récurrents (hors la présentation de saison et les journées du Patrimoine), il s'agit d'une volonté de la part de la directrice pour ne pas s'ancrer dans des actions permanentes afin de pouvoir évoluer si souhaité.

Les actions liées à la médiation sont donc forcément différentes. Cela dépend de la façon d'aller chercher les publics pour un événement précis et la façon dont l'événement est organisé. Les missions de relations publiques sont variées : Le Canal, qui décentralise une partie de ses spectacles ou le Très Tôt Théâtre qui se programme uniquement dans les autres structures culturelles de son territoire, ne vont pas aller chercher les publics de la même manière. Il en va de même pour le Très Tôt Théâtre qui a un public d'habitué et d'habitants du quartier de Blosne, lorsque celui-ci crée des actions au centre même de sa structure, telle que Les Samedis et Dimanches au Triangle. Par ailleurs, en ce qui concerne les résidences artistiques, celles-ci sont présentes chez chacune des scènes conventionnées de Bretagne. Cependant, elles sont organisées de manière différente selon leur contexte et la structure où elles ont lieu. Une différence de discours est donc de nouveau visible. En effet, les résidences artistiques ne concernent que principalement les scolaires au Canal-Théâtre, puisque la directrice éprouve un besoin important d'apporter aux enfants et lycéens l'accès à la culture pour les préparer à être les spectateurs de demain. Comme le disait Audrey AZOULAY et comme le conçoit aussi la directrice du Canal, « *Cette promesse d'émancipation de nos enfants par la culture, est au cœur du projet politique de notre gouvernement. C'est la société*

de demain que nous contribuons ainsi à façonner à la fois pour l'émancipation individuelle et la création d'un lien collectif»⁶⁴. La médiation culturelle liée à ces résidences est donc souvent réalisée avec les professeurs, directeurs, artistes et enfants. Au Très Tôt Théâtre, ces résidences concernent les scolaires et les familles. Ils sont mis au même plan. En effet, le jeune public concerne tous les enfants : les enfants scolarisés comme ceux ne l'étant pas encore, car étant trop jeunes. Ce sont les adultes, parents, grands-parents et responsables des structures jeunesse qui les accompagnent : cela concerne alors toute la famille. La recherche de nouveaux publics pour ces résidences, concernant les écoles mais aussi les familles est ainsi autrement pensée ici. Pour la médiation du Triangle, à Rennes, concernant les résidences, celle-ci est fondée sur les mêmes principes que celle du Très Tôt Théâtre : elle est à destination des scolaires et des habitants du quartier de Blosne. C'était d'ailleurs dans ce but que projet du Triangle avait été voté lors de sa création. Aux Scènes du Golfe, les résidences artistiques concernent tout le monde. Ces résidences en établissements scolaires ont lieu avec les Scènes du Golfe, mais ceux-ci sont au même plan que les autres publics. Pour un accès à tous de la culture, ces résidences et la médiation culturelle qui en découle doivent tous les prendre en compte.

Chaque public mérite et demande une médiation personnalisée : il n'y a pas qu'une seule médiation, c'est pour cette raison que chaque structure dispose de son propre fonctionnement d'actions de relations publiques. Pour certaines structures, il est important de faire participer les publics à la vie et aux actions des scènes conventionnées. « Certaines structures ont même fondé leur projet, en toute ou partie sur cette considération donnée à l'autre, cet autre devenu partenaire et non plus consommateur⁶⁵ ». Un échange de bons procédés est ainsi effectué entre les établissements culturels, les artistes et les publics. C'est pour cette raison que des projets participatifs peuvent être mis en place. Parmi les quatre scènes conventionnées de Bretagne, toutes possèdent des actions et des projets faisant participer les publics : au Canal, la plaquette de programmation est l'outil de médiation principal associant les habitants à la structure. Au Théâtre du Pays de Redon, les membres des Amis du Canal ont d'ailleurs une grande part de participation aux projets de ce dernier. Au Très Tôt Théâtre, il existe des projets participatifs se déroulant tous les deux ans, tel que Le Grand Chut pour cette saison ; au Triangle, les diverses activités et cours de danse permettent

⁶⁴ AZOULAY Audrey, Ministère de la Culture et de la Communication DICOM, « Communication en Conseil des ministres sur l'accès des jeunes à l'Art et à la Culture » [publication électronique], www.sports.gouv.fr/presse/article/Communication-en-Conseil-des-ministres-sur-l-acces-des-jeunes-a-l-Art-et-a-la-Culture (consulté le 19 juillet 2018).

⁶⁵ PLANSON Cyrille dans Marc Nicolas (dir.), « Tisser de nouveaux liens avec le public », *La scène*, n°70, Septembre, Octobre, Novembre, Edition La Scène Millénaire Presse, 2013, p 81.

aux habitants de participer à la vie de l'association et aux Scènes du Golfe, il y a le projet spect-acteur qui est un programme participatif à part entière. Ces projets participatifs sont des actions bénéfiques tant pour la médiation culturelle que pour le rapport des publics aux structures. Le fait que ces programmes soient accessibles à tout le monde sur la base du volontariat, sans contrepartie, attente ou condition, rend ces actions participatives beaucoup plus appréciées par le public. Cyril Planson nous dit d'ailleurs : « L'article 5 de la Déclaration de Fribourg n'explique-t-il pas que « toute personne, aussi bien seule qu'en commun, à le droit d'accéder et de participer librement, sans considération de frontières, à la vie culturelle à travers les activités de son choix »⁶⁶. L'accessibilité de ces projets participatifs est donnée à tous, reste un acte bénévole, comme le prévoit cet article de Fribourg. Le public se laisse favorablement accompagner par les artistes et personnels du spectacle vivant afin de vivre de nouvelles aventures liées à la culture, sans pression car faisant partie intégrante du projet. Ils n'ont qu'à se laisser mener par les conseils experts des structures culturelles. La peur du choix populaire est écartée. Cela favorise le volontariat et la participation.

D'autre part, pour pouvoir guider au mieux ces spectateurs et participants aux projets, une médiation horizontale est organisée. L'égalité de parole est donnée à tous : dans les structures culturelles et dans les scènes conventionnées bretonnes, la place laissée à la parole du public est de plus en plus grande. La façon de percevoir le public a évolué depuis des années, leur participation horizontale au travail de création et de médiation est en constante amélioration. C'est pour cette raison que beaucoup de répétitions de résidences de créations sont ouvertes aux publics : un échange d'égal à égal est possible. Comme Serge SAADA le dit d'ailleurs dans son essai sur la médiation culturelle, il s'agit de « questionner les œuvres avec le savoir des publics conviés, en étant à l'écoute de leurs attentes afin de faire émerger des discours personnalisés et libres »⁶⁷. La richesse des propos et du dialogue sont apportés à chacun. Comme le dit Arthur LASSAIGNE, « la médiation passe par un retour sensible avant de faire un retour sensé »⁶⁸. La question de la richesse des échanges est également présente lors des retours en bord de scène, après la représentation d'une pièce par exemple. Le public peut interroger l'artiste comme détenteur d'un savoir à l'origine d'une œuvre, mais l'artiste peut aussi questionner le spectateur comme porteur d'un savoir lié à l'interprétation d'une œuvre : « Les discussions d'avant et d'après spectacle y sont légion, invitant à l'échange et au partage,

⁶⁶ PLANSON Cyrille dans MARC Nicolas (dir.), « Tisser de nouveaux liens avec le public », *La scène*, n°70, Septembre, Octobre, Novembre, Edition La Scène Millénaire Presse, 2013, p 81.

⁶⁷ SAADA Serge, « Essai sur la médiation culturelle et le potentiel spectateur », *Et si on partageait la culture ?*, Toulouse, Edition de l'Attribut, 2011, page 20.

⁶⁸ MARC Nicolas (dir.), « Comment les publics ont changé », *La scène*, n°89, Juin, Juillet, Août, Edition La Scène Millénaire Presse, 2018, p 89.

riches en retours pour les artistes, l'équipe et les spectateurs»⁶⁹. Le partage et la médiation sont horizontaux, quelque soit la structure culturelle qui met à disposition des spectateurs et des artistes ces moments d'échanges.

2- Incidences de la spécificité disciplinaire et territoriale sur le rapport au public

Les scènes conventionnées ont alors des façons de voir le rapport avec le public de manières variées mais toujours dans le but d'arriver à une médiation bénéfique et commune à tous les partis : structures culturelles, artistes et spectateurs. Pour cela, elles mettent en place des temps forts, des projets participatifs ou des échanges en bord de scène. Cependant, si celles-ci finissent par se ressembler malgré leurs nombreuses différences en terme de statut juridique, de programmation ou encore d'actions ; elles restent pour le moins uniques par leur fonctionnement et leur spécificités disciplinaires et territoriales.

2-1. Spécificité disciplinaire

Les observations constatées précédemment sur les différences et les ressemblances d'envisager le rapport au public dépendent du fonctionnement de la structure mais aussi de sa spécificité disciplinaire.

Premièrement, nous pouvons observer qu'elles ne possèdent pas la même discipline de conventionnement mais qu'elles disposent toutes de la mention « art et création » (sauf le Très Tôt Théâtre à qui aucune mention n'a été ratifiée pour le moment). Avant la présence de cette mention, elles étaient toutes conventionnées pour un domaine artistique précis. Les Scènes du Golfe étaient labellisées pour défendre les disciplines de la danse et du théâtre. Elles n'ont finalement gardé qu'une seule discipline artistique sur les deux : conservant la danse, et maintenant elles ne portent que le nom de leur mention. Par ailleurs, les trois autres scènes conventionnées, qu'elles portent le nom d'une mention ou non, ont gardé le label de la discipline dont elles disposaient avant l'arrivée de ce nouvel arrêté. Le Canal est conventionné pour le théâtre, Le Triangle l'est pour la danse et Le Très Tôt Théâtre l'est pour le jeune public.

La spécificité disciplinaire pour laquelle ces scènes sont conventionnées leur a permis de se forger un public, une réputation, un nom, mais aussi de poser leur projet ainsi que leurs

⁶⁹ MARC Nicolas (dir.), « Comment les publics ont changé », *La scène*, n°89, Juin, Juillet, Août, Edition La Scène Millénaire Presse, 2018, p 88.

actions sur des bases solides. La discipline choisie par chaque scène conventionnée est à son tour révélatrice du rapport au public souhaité dans chaque structure culturelle. Les actions étant différentes selon les publics, les quatre scènes conventionnées bretonnes s’y adaptant, n’ont pas le même mode de fonctionnement.

En ce qui concerne la spécificité du théâtre, celle-ci étant la plus répandue, le rapport au public est simple : il faut montrer qu’il n’est pas élitiste, qu’il peut être varié, pluridisciplinaire, multidisciplinaire et peut toucher tous les publics. Les actions de médiation, de résidences et d’accessibilité au théâtre se démocratisant, cette image commence peu à peu à faire chemin dans l’esprit collectif des publics. Cependant, les préjugés étant persistants, il ne faut pas cesser les actions de médiation culturelle sur tous les territoires quels qu’ils soient.

Pour ce qui est du jeune public, soutenu par Le Très Tôt Théâtre, les publics visés sont principalement les enfants, mais aussi leurs familles. Il faut sans cesse se renouveler car, les enfants étant les premiers spectateurs de la structures grandissent vite : une fois adolescents, voire adultes, ils pourront se tourner vers les autres structures culturelles. La fidélisation des publics est toujours à remettre en question, comme le souligne Annick BAJARD : « *Face à un public mouvant, la sensibilisation au projet artistique doit être accentuée* »⁷⁰. Pour remédier à ce problème, il faut trouver une programmation qui parle aux parents. Celle-ci doit être capable de leur donner envie de se projeter avec leur enfant durant ces spectacles. En effet, l’évolution des jeunes enfants se fait très rapidement, il n’est alors pas évident pour les parents de penser à ce qui plaira ou non à leur enfant dans quelques mois, en attendant la date de représentation des spectacles retenus. Le problème est le même avec les enfants n’étant pas encore nés : des actions sont programmées pour les tous petits tels que la Semaine de la Petite Enfance. Il faut alors de projeter avec un enfant qu’on ne connaît pas encore. C’est d’ailleurs l’une des raisons pour lesquelles les réservations de places se font très tardivement (comme le remarquait Dominique LE DEAULT dans son entretien⁷¹). Il faut savoir trouver des moyens de médiations adaptés à cette discipline artistique qu’est le théâtre jeune public, en apportant par exemple une « démarche ludique à la sortie au spectacle »⁷². Il faut pouvoir montrer aux parents et futurs parents que ces moments passés à assister à des représentations de théâtre jeune public seront des instants de bonheur et de complicité avec leur enfant.

⁷⁰ JOUBERT Marie-Agnès dans MARC Nicolas (dir.), « Tisser de nouveaux liens avec le public », *La scène*, n°70, Septembre, Octobre, Novembre, Edition La Scène Millénaire Presse, 2013, p83.

⁷¹ Très Tôt Théâtre, Entretien réalisé avec LE DEAULT Dominique, le 18 juillet 2018. Voir Annexe 1,

⁷² BERTHIER Hélène dans Marc Nicolas (dir.), « Tisser de nouveaux liens avec le public », *La scène*, n°70, Septembre, Octobre, Novembre, Edition La Scène Millénaire Presse, 2013, p108.

La danse quant à elle est une discipline qui peut parler à plus de monde, en comparaison avec les réticences possibles vis-à-vis de la projection des parents devant du jeune public. Elle peut cependant sembler réservée aux connaisseurs. L'implication de la médiation doit donc être différente. Il faut pouvoir trouver un compromis entre la vision compliqué de la danse liée à la compréhension et l'image simpliste que l'on peut se faire. Il s'agit pourtant d'un langage universel :

La danse devrait pouvoir s'adresser à tous sans barrière. Elle est pourtant souvent perçue élitiste et complexe, et nécessite un travail continu de rapprochement entre les publics et les œuvres. Qu'il s'agisse d'approfondir la connaissance qu'ils ont de cet art par la pratique ou par la théorie, les propositions sont multiples⁷³.

Le Triangle, conventionné pour la danse, met ainsi en place des actions qui rendent possible l'appropriation de l'art chorégraphique à travers la découverte et le lien avec des artistes. Ces derniers montrent aux publics leurs œuvres et les processus de fabrication qu'ils mettent en œuvre pour pouvoir les réaliser. La scène conventionnée d'intérêt national art et création Le Triangle est fier de porter les valeurs de la danse et de les porter au sein du projet artistique afin de promouvoir des échanges culturels autour de cet art accessible à tous : « il nous apparaît tous les jours plus important de défendre cet art, de continuer à le partager et le faire apprécier du plus grand nombre »⁷⁴. Le rapport au public est donc forcément modifié par ce souhait d'émanciper les jeunes et de réunir petits et grands autour de cette discipline. Ce rapport au public et à la médiation est d'ailleurs également touché par la discipline même de cette scène conventionnée à cause d'un contexte compliqué pour la création chorégraphie « avec une diminution des lieux soutenant et accueillant la danse et notamment en Bretagne »⁷⁵.

Chaque discipline a sa spécificité, son public, ses avantages et ses contraintes. Pour les scènes conventionnées pour un domaine précis, en plus de la mention, il est question de trouver le bon équilibre pour permettre des actions de médiations riches tant pour les publics que pour les artistes.

2-2. Spécificité territoriale.

⁷³ Le Triangle, *Rapport d'activité 2017* [publication électronique], www.letriangle.org/-Le-projet-40- (consultation 24 juillet 2018), p 32.

⁷⁴ Le Triangle, *Rapport d'activité 2017* [publication électronique], www.letriangle.org/-Le-projet-40- (consultation 24 juillet 2018), p 8.

⁷⁵ Le Triangle, *Rapport d'activité 2017* [publication électronique], www.letriangle.org/-Le-projet-40- (consultation 24 juillet 2018), p 8.

La discipline artistique influe sur le mode de fonctionnement et le projet artistique même des scènes conventionnées. Cependant, si un autre élément est également à prendre en compte dans les actions de médiation, de recherche de nouveaux publics et de fidélisation des spectateurs, c'est bien la notion de territoire.

Le territoire d'implantation de chaque structure influe en effet sur son fonctionnement au niveau des subventions touchées étant différentes. Chaque scène conventionnée est sujette à toucher des subventions communes aux autres, mais celles-ci peuvent-être d'un montant différent selon la taille de la structure et les projets qui y sont menés. Le montant des subventions versées par l'Etat ayant un montant minimum à leur verser, ce qui après varie selon la scène conventionnée : « La participation de l'État au budget de la structure aura pour référence un plancher annuel de 50 000 €⁷⁶ ». De même, chaque collectivité territoriale se doit de verser des subventions aux structures culturelles dont elles bénéficient, c'est d'ailleurs l'une des conditions indispensables pour obtenir le label. Suivant la ville où se situe la scène conventionnée bretonne, elle ne touchera pas les mêmes subventions :

Cette condition prévue par l'article 2 (6°) du décret doit se traduire par un soutien d'au moins une collectivité territoriale. L'État, dès lors qu'il labellise la structure, lui attribue un soutien financier pour son fonctionnement général et la mise en œuvre du projet. L'État et les collectivités territoriales sont donc associés dans l'accompagnement financier des structures⁷⁷.

Plus une structure culturelle sera présente sur une collectivité territoriale importante, plus celle-ci touchera de subventions de sa part. Des différences sont donc à noter entre les quatre scènes conventionnées de Bretagne. Très Tôt Théâtre à Quimper et le Triangle à Rennes, se situent sur des villes importantes de Bretagne et peuvent donc toucher des subventions à hauteur des revenus de leurs villes. Quant aux Scènes du Golfe, s'agissant d'un Etablissement Public de Coopération Culturelle se trouvant sur deux villes du Morbihan, Vannes et Arradon, la scène conventionnée dispose de deux subventionneurs au lieu d'un seul. En ce qui concerne le Triangle, les subventions touchées viennent de la Ville de Rennes, de Rennes Métropole, de la DRAC Bretagne, du Conseil Régional de Bretagne, du Conseil général d'Ille-et-Vilaine, de l'ONDA (Office National de Diffusion Artistique), de l'ACSE (Agence Nationale pour la

⁷⁶ Ministère de la Culture, « Circulaire du 15 janvier 2018 relative aux modalités d'application du dispositif de labellisation et au conventionnement durable dans les domaines du spectacle vivant et des arts plastiques » [publication électronique] <http://circulaire.legifrance.gouv.fr/?action=afficherCirculaire&hit=1&retourAccueil=1&r=42918> (consulté le 31 juillet 2018), p 14.

⁷⁷ Ministère de la Culture, « Circulaire du 15 janvier 2018 relative aux modalités d'application du dispositif de labellisation et au conventionnement durable dans les domaines du spectacle vivant et des arts plastiques » [publication électronique] <http://circulaire.legifrance.gouv.fr/?action=afficherCirculaire&hit=1&retourAccueil=1&r=42918> (consulté le 31 juillet 2018), p 7.

Cohésion Sociale et l'Égalité des chances), de la Direction quartier sud-est, de Spectacle Vivant en Bretagne et de l'ODIA Normandie (Office de Diffusion et d'Information Artistique). Le Triangle touche, en plus de ces subventions et de ses recettes propres, un certain budget venant directement de la location de ses bâtiments pour des congrès. En 2017, le chiffre d'affaire était de 1 997 56€ et les recettes de 16 952€. La répartition des recettes étaient donc de 67% du mécénat et subventions, 15% des produit activités commerciales, 12% des produit ateliers et stages, 6% des produits activités culturelles et 2% des produits divers⁷⁸. Quant aux Scènes du Golfe, comme nous l'avons dit précédemment, les deux principaux subventionneurs sont la Ville de Vannes et celle d'Arradon. Par ailleurs, la scène conventionnée du Golfe du Morbihan dispose de partenaires institutionnels et culturels qui lui versent des contributions. Les contributeurs des Scènes du Golfe se trouvent être par exemple la DRAC Bretagne, la région Bretagne et l'agglomération Golfe du Morbihan Vannes Agglomération. Ces revenus étaient, pour l'année 2017 de 1 214 000 € versés par la Ville de Vannes, de 90 000 € par la Commune d'Arradon, la DRAC Bretagne a donné à hauteur de 83 500 €, Golfe du Morbihan Vannes Agglomération a versé 50 000 €, la Région Bretagne 31 480 €, le Département du Morbihan à hauteur de 11 041 € et les autres 35 550 € (à savoir l'ONDA avec 16 850 € et le Crédit Agricole avec 18 700 €)⁷⁹. Par ailleurs, le Très Tôt Théâtre touche aussi de nombreuses subventions communes avec les deux précédentes scènes conventionnées, à savoir versés par le Conseil Régional de Bretagne, la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bretagne, l'Office National de Diffusion Artistique et le Spectacle Vivant en Bretagne. Mais, se situant sur un autre territoire breton, il touche bien évidemment d'autres subventions, telles que données par La ville de Quimper, le Département du Finistère, la Caisse d'Allocations Familiales du Finistère, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, le Contrat de Ville de Quimper, OARA Aquitaine et ODIA Normandie⁸⁰. Les actions de chaque scène conventionnée dépendent des subventions touchées (qui donnent la possibilité ou non de faire un certain nombre d'événements de médiation culturelles), montre que le territoire d'implantation des structures est un facteur important dans leur fonctionnement.

Par ailleurs, outre les subventions, cette particularité territoriale est également variable selon la ville d'implantation et la situation géographique du bâtiment dans celle-ci. En ce qui concerne Le Canal, le bâtiment se trouve en plein centre-ville de Redon et il appartient à

⁷⁸ Le Triangle, *Rapport d'activité 2017* [publication électronique], www.letriangle.org/-Le-projet-40- (consultation 24 juillet 2018), p 64.

⁷⁹ Scènes du Golfe, *Rapport d'activité 2017*, Vannes, 2017, p 9.

⁸⁰ Très Tôt Théâtre, « Assemblée Générale », *Rapport d'activité*, Quimper, 2018, p 39.

Redon Agglomération. Cependant, celui-ci est entièrement mis à disposition de l'équipe et des actions du théâtre est n'est pas partagé avec d'autres associations ou structures Redonnaise. Le Canal-Théâtre est donc libre dans ses projets de médiation et d'appropriation du lieu vis-à-vis des habitants et des spectateurs. Pour le Triangle à Rennes, le bâtiment est parfois utilisé pour des congrès mais est assez grand pour pouvoir l'utiliser à sa guise. Le Triangle a pu accessoiriser les lieux au grès des allés et venus des artistes avec des peintures sur les murs et installer une plateforme de danse en extérieur. Il se trouve également dans un quartier où les habitants sont demandeurs d'actions culturelles : l'histoire de sa construction sur le quartier d'implantation joue donc un rôle important vis-à-vis de son fonctionnement et de sa fréquentation. Quant aux scènes conventionnées Le Très Tôt Théâtre et Les Scènes du Golfe, elles ne peuvent pas profiter comme elles le souhaiteraient de leurs bâtiments. En effet, elles sont implantées sur un territoire qui ne leur appartient pas : elles sont toutes les deux locataires des bâtiments et les partagent avec d'autres structures. Leur affichage dans les locaux ou encore leurs actions en sont par conséquent forcément réduites sur leur propre territoire d'implantation que sont leurs locaux. Le rapport au public est différent.

La localisation des structures suivant les villes et les bâtiments peut modifier les actions de médiation et d'implications du public. La taille de la ville joue également dans ce rapport comparatif entre scènes conventionnées bretonne, vis-à-vis des subventions touchées mais aussi au niveau de l'image qu'elles renvoient, de la concurrence, de la fréquentation ou des actions d'accompagnement des habitants. Par exemple, Le Canal est implanté sur un territoire principalement rural, de taille moyenne, favorisant à la fois la proximité entre habitants et la distance géographique. Le théâtre est implanté en plein centre-ville de Redon, ville de moins de 10 000 habitants, et est un réel théâtre citoyen. Il est au cœur de la vie des redonnais, ce qui permet un rapprochement et un rapport au public plus aisé. Comme le fait remarquer Guiliano MARIA TENESCI dans un article de *La Scène* :

La chance offerte aux directeurs des théâtres de proximité comme celui que je dirige, à la différence d'une scène nationale ou d'un CDN, c'est de pouvoir connaître presque tous les abonnés. On croise facilement les gens, le matin, dans la rue, dans une ville moyenne. Pour moi, un des secrets de l'accueil, c'est la disponibilité, la gentillesse, la convivialité aussi⁸¹.

Comme le souhaitait également Frédérique BERTINEAU, le théâtre connaît ses abonnés, les habitants qui l'entourent et peut partager des moments culturels privilégiés. Par ailleurs, Redon se trouve au croisement de trois départements : le Morbihan, l'Ille-et-Vilaine et la Loire-Atlantique. Les partenariats possibles sont alors nombreux. C'est pour cette raison que

⁸¹ MARIA TENESCI Guiliano dans Planson dans MARC Nicolas (dir.), « Tisser de nouveaux liens avec le public », *La scène*, n°70, Septembre, Octobre, Novembre, Edition La Scène Millénaire Presse, 2013, p83.

La Canal donne la possibilité à ses spectateurs d'aller assister à des pièces au Théâtre Anne de Bretagne en Ille-et-Vilaine, ainsi qu'au Grand T en Loire-Atlantique. Puis, le fait d'être présent sur un territoire rural permet aussi de se trouver parmi les zones prioritaires pour les subventions DRAC par exemple⁸². La scène conventionnée de Redon utilise ce moyen pour contrebalancer l'éventuel manque de culture artistique sur son territoire : il faut pouvoir toucher tout le monde. Des scolaires sont donc prévus pour chaque spectacle. Des actions de médiation et de résidences sont effectuées pour tous les types d'établissements scolaires, afin de rassembler petits et grands autour de la scène conventionnée. De même, de nombreuses représentations sont décentralisées du bâtiment pour aller chercher les publics excentrés sur le territoire, ce qui est très apprécié des spectateurs. Le Théâtre du Pays de Redon a su, avec les inconvénients liés à la distance géographique, tirer partie de ce territoire pour n'en sortir que les privilèges et ainsi donner accès à la culture à tous les habitants du territoire.

En revanche, dans les grandes villes et collectivités territoriales, les questions de proximité avec les publics sont différentes : les structures culturelles sont beaucoup plus sujettes à la concurrence culturelle. En effet, sur les villes urbaines de grande taille, de nombreuses propositions artistiques sont proposées, ce qui peut mener à une proximité et un rapport avec les publics moins évident. A commencer par Le Triangle. Celui-ci se situe à Rennes, la préfecture de la région Bretagne. Dans cette ville sont présentes de multiples offres artistiques avec toutes celles proposées, par exemple, par le Théâtre National de Bretagne, un Centre Dramatique National. Pour pouvoir se démarquer et créer une logique de proximité, Le Triangle traite donc prioritairement avec les habitants de son territoire d'implantation, le quartier du Blosne. Ici la scène conventionnée va échanger une réelle relation de confiance artistique avec les habitants même du quartier, ce qui pourra être moins le cas avec un CDN par exemple, qui peut étendre ses actions sur tout un territoire. Tout comme le fait Le Canal, Le Triangle favorise le déplacement et la découverte des publics. C'est pour cette raison qu'il permet aux habitants de son quartier d'assister à des représentations dans d'autres lieux culturels, tels que L'Intervalle à Noyal-sur-Vilaine, le Centre Culturel Juliette Drouet à Fougères et le Centre Culturel Jacques Duhamel à Vitré. De même, les publics de ces structures ont la possibilité de réserver des places pour des spectacles programmés au Triangle. Cependant, ce n'est pas parce que Le Triangle privilégie l'échange avec les habitants de son quartier qu'il est coupé des ressources et volontés de la ville de Rennes. En

⁸² Ministère de la Culture – DRAC Bretagne : « Carte des territoires prioritaires 2018 », [publication électronique], <http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Bretagne/Politique-et-actions-culturelles/Education-artistique-et-culturelle/Action-de-la-DRAC-Bretagne>, (consulté le 10 mai 2018).

effet, il met l'accent sur les projets participatifs. Le Triangle suit donc cette logique et met en place de nombreuses actions faisant participer les publics et habitants de Rennes. La scène conventionnée est ainsi présente sur un grand territoire mais met en place une proximité territoriale, mettant ainsi en œuvre la politique des collectivités qui s'est façonnée autour de deux logiques : «le territoire et les publics. Les collectivités ont en effet cherché à concilier la valorisation par la culture de certaines zones géographiques (zones rurales, quartiers sensibles...) et les enjeux de démocratisation culturelle (augmentation et élargissement des publics) »⁸³.

Pourtant, deux autres scènes conventionnées de Bretagne se trouvent également dans des aires urbaines, à savoir Les Scènes du Golfe avec près de 156 000 habitants à Vannes⁸⁴ et Le Très Tôt Théâtre avec environ 63 500 habitants à Quimper⁸⁵. Quant à elles, ces deux structures culturelles ont pris le parti de toucher les habitants mais aussi tous les publics de leurs collectivités territoriales. L'exemple le plus frappant est celui du Très Tôt Théâtre qui, avec sa particularité d'être nomade, programme ses spectacles sur tout son territoire d'implantation. Cette scène conventionnée travaille donc avec une soixantaine de salles pour diffuser leur programmation jeune public au plus près des familles. La programmation comme les actions de médiations dépendent des partenariats avec ces salles. Ces derniers permettent alors au Très Tôt Théâtre d'être présent sur tout le territoire quimpérois et de participer à la mission « Territoire » dans le Finistère : « Au niveau de la Bretagne, [la mission « Territoire »] est un pôle de ressources et conseils sur le jeune public pour les professionnels, les élus et les compagnies »⁸⁶.

Le fonctionnement des scènes conventionnées bretonnes dépend donc des spécificités liées à son territoire d'implantation. En fonction de ce dernier, les actions réalisées sur le territoire ou le département ne seront pas les mêmes. Par exemple, Le Canal, qui est un théâtre intercommunal se trouvant dans Redon Agglomération, développe ses liens avec les publics et de multiplier ses actions de proximité sur son territoire. En s'appuyant sur les structures locales (mairies, associations, correspondants communes, etc), le théâtre a pu décentraliser quatre spectacles en 2017 (avec 10 représentations), pour mener la culture au plus près des

⁸³ CHANTEPIE Philippe (dir.), « Médiation culturelle : l'enjeu de la gestion des ressources humaines », *Culture études*, 2010, [publication électronique] <http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Etudes-et-statistiques/Publications/Collections-de-synthese/Culture-etudes-2007-2018/Mediation-culturelle-l-enjeu-de-la-gestion-des-ressources-humaines-CE-2010-1> (consulté le 19 juillet 2018), p 3.

⁸⁴ Ouest France, 2017 [publication électronique] www.ouest-france.fr/bretagne/lorient-56100/demographie-le-morbihan-gagne-23-156-habitants-en-5-ans-5472496/amp (consulté le 02 juillet 2018).

⁸⁵ BECHET Sylvie, Actu.fr, 2017 [publication électronique] https://actu.fr/bretagne/quimper_29232/63-508-habitants-recences-quimper_1467853.html (consulté le 02 juillet 2018).

⁸⁶ Très Tôt Théâtre, Entretien réalisé avec LE DEAULT Dominique, le 18 juillet 2018. Voir Annexe 1.

habitants. Le Très Tôt Théâtre, quant à lui programme du jeune public sur tout son territoire à l'aide de salles partenaires et met également en place un festival, le Festival Théâtre A Tout Age sur la commune de Quimper. Pour Les Scènes du Golfe, les actions réalisées sur le territoire vannetais ou arradonnais sont également réalisées en partenariat avec d'autres acteurs culturels. Par exemple, la scène conventionnée participe au projet « Prom'nous nous » et au label « Scènes de Territoire » avec d'autres directeurs(rices) de structures locales. Quant au Triangle, les actions réalisées sur son territoire sont multiples et toujours à destination des habitants. En 2017, il avait d'ailleurs créés plusieurs partenaires avec des associations rennaises afin d'accueillir de nouveaux festivals et représentations.

Puis, en plus d'accueillir ou mettre en place des actions et événements sur leurs collectivités territoriales d'implantations, les scènes conventionnées en font d'autres hors de leur territoire, au niveau départemental. Ce besoin de s'étendre hors de leur territoire se défend en effet par une volonté inépuisable de chercher de nouveaux publics, comme nous le remarquons avec Le Canal ou encore Le Triangle. En découvrant une programmation de qualité, ces derniers pourront par la suite revenir dans les scènes conventionnées pour assister à des représentations. Pour Les Scènes du Golfe, ce désir de toucher plus loin est également important. Béatrice DESROCHE, responsable des relations publiques et de la logistique aux Scènes du Golfe, a d'ailleurs indiqué que la présence d'un mouvement des publics hors territoire en direction de la structure est possible grâce à deux éléments principaux : grâce à l'offre de qualité artistique proposée mais aussi grâce aux actions de médiations faites avec les collèges et lycées. Le directeur précédent ayant ouvert les salles aux jeunes, dans un souci de rééquilibrer la moyenne d'âge de son public (composée principalement de personnes âgées), beaucoup viennent de loin pour assister à des représentations auxquels ils ont participé durant des résidences artistiques. Certains viennent donc de villages et villes excentrées telles que Ploërmel (à 50 km au nord-est de Vannes), Hennebont (à 48km à l'ouest), Josselin (à 42km au nord) ou encore Lorient (à 55km à l'ouest de Vannes). Par ailleurs, Le Très Tôt Théâtre, en plus de se programmer dans plusieurs salles de Quimper, réalise également une programmation sur son département : « C'est l'une des missions du conseil départemental, d'animer le réseau départemental du Finistère sur des propositions jeune public ⁸⁷ ». Cette mission est possible grâce au Festival Théâtre A Tout Age qu'il programme sur Quimper mais aussi en dehors, en partenariat avec de nombreuses structures. En 2017 il s'agissait de la sixième édition. Celle-ci a été composée de 24 structures

⁸⁷ Très Tôt Théâtre, Entretien réalisé avec LE DEAULT Dominique, le 18 juillet 2018. Voir Annexe 1.

organisatrices, avec 8 spectacles en tournée dont 47 séances en dehors de Quimper : 30 séances dédiées au tout public (35%) et 57 séances réservées aux scolaires (65%)⁸⁸. De plus, les projets participatifs initiés par la scène conventionnée de Quimper, tels que Le Grand Chut, sont des projets présents sur tout le réseau départemental du Finistère. C'est un projet dirigé par Très Tôt Théâtre pour l'ensemble du Finistère et des structures culturelles du territoire. Quant au Triangle, il mène également des projets à grandeur du département d'Ille-et-Vilaine mais participe aussi à la participation du rayonnement artistique au niveau de la région Bretagne ; à travers son investissement dans le Réseau Hip-Hop Bretagne. Les membres de ce réseau sont en contact permanent afin de créer des échanges entre les acteurs et structures de la région Bretagne. Ce programme a été rendu possible grâce à Grégoire DU PONTAVICE : il sert d'interlocuteur en « matière de cultures urbaines, permettant le développement et la multiplication des rencontres »⁸⁹. Alors, si chaque scène conventionnée de Bretagne met en place des actions sur et en dehors de leur territoire d'implantation, c'est bien dans le cadre de la démocratisation culturelle et de la recherche de nouveaux publics. Il faut que tous les publics aient accès à la culture : cela passe par aller les chercher jusque chez eux, dans les zones où les offres culturelles sont diminuées.

D'autre part, pour lutter contre ces inégalités géographiques et sociales en termes d'accès à la culture, les scènes conventionnées et la DRAC mettent en place de nombreuses résidences artistiques. Leurs proximités et leurs présences dans les établissements culturels permettent « aussi de lutter contre les zones blanches et les déchirures du tissu républicain »⁹⁰. C'est vers la fin des années 1960 que la cause de l'éducation artistique devient un principe important. Ce n'est alors qu'en 1995 que la formulation « « éducation artistique et *culturelle* » se démocratise⁹¹. Il est maintenant possible de créer des résidences d'Education Artistiques et Culturelles (EAC) en établissement scolaire. Avant sa réelle mise en œuvre dans les établissements, Jean CAUNE disait, en 2006, que la question de « l'éducation artistique demeure le chaînon manquant entre la transmission des savoirs et la diffusion des œuvres »⁹². Il s'agit désormais de combler ce manque d'accessibilité à la culture et de compréhension des

⁸⁸ Très Tôt Théâtre, « Assemblée Générale », *Rapport d'activité*, Quimper, 2018, p 7.

⁸⁹ Le Triangle, *Rapport d'activité 2017* [publication électronique], www.letriangle.org/-Le-projet-40- (consultation 24 juillet 2018), p 25.

⁹⁰ Syndicat National des Scènes Publiques avec le Syndicat National des Entreprises Artistiques et Culturelles, *Les scènes conventionnées : un réseau national essentiel*, [publication électronique https://www.snsf.fr/wp-content/uploads/2015/07/texte_sc_avignon.pdf (consulté le 27 mai 2018), p 1.

⁹¹ BORDEAUX Marie-Christine et DESCHAMPS François, *Education artistique, l'éternel retour ? Une ambition nationale à l'épreuve des territoires*, Mont, Editions de l'attribut, Collection La culture en question, 2013, p 22.

⁹² CAUNE Jean, *La Démocratisation culturelle : une médiation à bout de souffle*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 2006, p31.

chainons qui la composent. Marie-Christine BORDEAUX en donne d'ailleurs une définition très claire : « L'éducation artistique relève de la sensibilisation et de la démocratisation de l'accès aux œuvres et aux lieux, et de l'initiation aux pratiques personnelles dans des approches collectives⁹³ ». Ce travail doit et est mené de façon quotidienne par toutes les quatre scènes conventionnées de Bretagne. Il s'effectue souvent dans l'ombre, le grand public ne le visualisant pas. Pourtant, même si ce genre d'actions n'est pas perceptible par les spectateurs, ça ne veut pas dire qu'elles n'ont aucune importance. L'Etat s'y engage et y apporte d'ailleurs de plus en plus son soutien. Nous pouvons l'observer avec les propos d'Audrey AZOULAY : « en cinq ans, depuis 2012, nous avons multiplié par deux les crédits investis par ce ministère en faveur de l'éducation artistique et culturelle, pour soutenir toutes ces initiatives. Et rien qu'en 2017, c'est une augmentation de 12 % de ces crédits que j'ai voulu inscrire dans mon budget »⁹⁴. Augmenter le budget alloué à ces interventions permet de lutter contre des zones blanches culturellement parlant, tout en préparant les spectateurs de demain. Dans ce principe d'éducation artistique, Marie-Christine BORDEAUX met l'accent sur un référentiel qui prend appuie sur la médiation. Elle y différencie ainsi trois pôles principaux constitué au fil des échanges entre professionnels de l'enseignement et partenaires associatifs et culturels : le premier celui du « voir », le second du « faire » et le troisième « interpréter ». Le premier, le « voir » concerne la pratique du spectateur : « le contact direct avec des œuvres originales, dans leurs conditions normales de réception »⁹⁵. Pour être certain que ce premier pôle soit vécu dans les meilleures conditions possibles, il est alors nécessaire de faire venir des enfants dans des structures culturelles telles que les scènes conventionnées. Cependant, pour qu'ils puissent devenir les spectateurs de demain, il faut à la fois leur donner des temps privilégier mais aussi les mélanger aux autres publics afin de leur éviter d'uniquement lier la culture à la sortie scolaire. Au Canal-Théâtre comme aux Scènes du Golfe par exemple, il existe des séances prévues uniquement pour les enfants, comme d'autres où les scolaires sont mélangés avec les autres publics. Au Très Tôt Théâtre, comme il s'agit de spectacles jeunes publics, les séances concernent tant les scolaires que les familles. Ensuite, le seconde pôle, le « faire » traite de la pratique personnelle dans des actions collectives, « ce qui différencie l'éducation

⁹³ BORDEAUX Marie-Christine et DESCHAMPS François, *Education artistique, l'éternel retour ? Une ambition nationale à l'épreuve des territoires*, Mont, Editions de l'attribut, Collection La culture en question, 2013, p 22.

⁹⁴ AZOULAY Audrey, « Déclaration de Mme Audrey Azoulay, ministre de la culture et de la communication, sur l'éducation artistique et culturelle, Paris le 21 mars 2017 » [publication électronique] <http://discours.vie-publique.fr/notices/173000743.html> (consulté le 19 juillet 2018).

⁹⁵ BORDEAUX Marie-Christine et DESCHAMPS François, *Education artistique, l'éternel retour ? Une ambition nationale à l'épreuve des territoires*, Mont, Editions de l'attribut, Collection La culture en question, 2013, p 27.

artistique des pratiques de stage occasionnel ou d'atelier individuel »⁹⁶. L'enfant peut se construire à travers ces activités communes. Quant au troisième pôle, celui d' « interpréter », il concerne la réflexivité et la distance critique vis-à-vis d'un produit culturel et artistique. Comme le montre Marie-Christine BORDEAUX, distinguer ces trois pôles permet de différencier trois formes de pratiques culturelles. La première forme décelable dans cette pratique de l'éducation artistique est celle du spectateur. Durant les résidences EAC les enfants assistent à des représentations. Ils apprennent ce qu'est une œuvre culturelle et les façons de se comporter lors de leur confrontation avec l'objet artistique. La seconde pratique est celle d'acteur. Ils ont la possibilité d'observer les facettes cachées de ce métier : « la pratique d'acteur, qui ne se réduit pas, bien entendu, à l'activité de comédien, et qui recouvre toutes les formes personnelles d'appropriation des langages de l'art »⁹⁷. Puis, leur confrontation avec l'objet culturel leur permet d'accéder à la troisième pratique, que décèle Marie-Christine BORDEAUX : celle de l'interprétation de l'œuvre d'art et de l'expérience réalisée. Ces trois pôles, menant aux différentes pratiques culturelles vécues par les enfants lors des résidences d'éducation artistique, sont un moyen complet et riche d'introduire la culture dans leur quotidien. Les œuvres artistiques sont ainsi reçues de manières positives : tout en les découvrant, ces approches culturelles permettent à l'enfant de se construire et de se faire confiance. C'est pour cette raison que l'Education Artistique et Culturelle est devenue une « priorité nationale »⁹⁸ pour l'Etat. Entre le Ministère de l'Education Nationale et celui de la Culture, un objectif commun existe : celui de toucher 100% des élèves par les trois champs de l'EAC que sont les rencontres, les pratiques artistiques et les connaissances (qui découlent des trois pôles observés précédemment). Ce but rejoint la volonté de toucher tous les enfants où qu'ils soient, et donc d'effacer les inégalités sociales et géographiques. Tous les enfants doivent avoir accès à la culture. La question des spécificités territoriales est repensée. En Bretagne, pour pouvoir bénéficier de subventions liées à la création de résidences d'Education Artistique et Culturelle, un même dispositif est demandé. Des politiques différentes existent en fonction des départements, mais chacun peut prétendre à ces subventions d'EAC. Les conditions pour bénéficier de ce statut sont : le déroulement de la résidence sur le temps scolaire, le partenariat obligatoire entre une structure culturelle et un établissement scolaire,

⁹⁶ BORDEAUX Marie-Christine et DESCHAMPS François, *Education artistique, l'éternel retour ? Une ambition nationale à l'épreuve des territoires*, Mont, Editions de l'attribut, Collection La culture en question, 2013, p 27.

⁹⁷ BORDEAUX Marie-Christine et DESCHAMPS François, *Education artistique, l'éternel retour ? Une ambition nationale à l'épreuve des territoires*, Mont, Editions de l'attribut, Collection La culture en question, 2013, p 29.

⁹⁸ DRAC Bretagne, Réunion d'information EAC, Rennes, le 28 mars 2018.

concerner des publics et territoires prioritaires et s'inscrire dans la durée (le dispositif de résidence d'artiste en milieu scolaire étant privilégié). Les résidences en établissement scolaires pour les scènes conventionnées bretonnes sont ainsi subventionnées par la DRAC Bretagne mais aussi par l'Etat. Les subventions et résidences concernant les lycées sont réalisées avec le soutien de la Région Bretagne et ceux en collèges par les Départements. La Région Bretagne poursuit l'accompagnement des résidences EAC en lycée, avec un budget de 2 million d'euros subventionnant près de 2 100 projets⁹⁹. Quant au Département, il a renforcé son cadre d'intervention en matière d'EAC, qui a été voté en mars 2018. Ce renfort adopté récemment comporte deux orientations possibles à destination des collèges : l'accompagnement de résidences artistiques dans tous les collèges ou une dotation annuelle faite aux établissements scolaire dans le cadre de partenariat avec des structures culturelles. Alors, qu'il s'agisse des Départements ou de la Région Bretagne, tous accordent de plus en plus d'importance au rapport à la culture pour tous les jeunes (collégiens et lycéens, présents dans les zones urbaines comme rurales). Ce rapport à la culture rendu possible grâce aux résidences EAC permet un encrage de celle-ci dans les territoires. C'est pour cette raison que les scènes conventionnées bretonnes mettent à exécutions ces critères pour pouvoir bénéficier de subventions et ainsi mettre en place des résidences artistiques, sur leur territoire d'implantation. Comme précédemment remarqué en première partie, Le Canal crée beaucoup de résidences en milieu scolaire : celles-ci sont d'une durée générale de trois ans et comportent toujours des ateliers et rencontres entre les élèves et les artistes, ainsi qu'une représentation devant les enfants, en seconde ou troisième année, de la pièce étudiée en résidence. Le Canal-Théâtre est devenue une référence en terme de résidences d'Education Artistique et Culturel. Nous pouvons le constater avec l'étude menée sur lui par le Conseil Régional de Bretagne en 2015¹⁰⁰. Ainsi, en 2017, sept compagnies ont réalisées des résidences en établissement scolaire en partenariat avec Le Canal, ce qui a permis de toucher près de 2 428 élèves¹⁰¹. En 2018, deux nouvelles demandes ont été réalisées : une pour le collège St Joseph de Pripriac et la seconde pour le collège Bellevue de Redon (que j'ai rédigé durant mon stage). Ces dernières demandes de résidences EAC effectuées concernent deux collèges : au Théâtre du Pays de Redon, les résidences artistiques sont pratiquées en école, collège et lycée, mais s'adressent principalement aux lycéens. Toucher tous les niveaux

⁹⁹ DRAC Bretagne, Réunion d'information EAC, Rennes, le 28 mars 2018.

¹⁰⁰ Conseil régional de Bretagne, Académie de Rennes, Ministère de la Culture, « Projet territorial d'Education Artistique et Culturelle : Pays de Redon », *La résidence d'artistes en milieu scolaire*, [publication électronique] <https://espaceeducatif.ac-rennes.fr/jahia/lang/fr/pid/3457>, Rennes, 2015.

¹⁰¹ Le Canal, *Rapport d'activité 2017*, Redon, 2017, p 5.

d'enfants est important pour Le Canal. Comme le montre Bernard LAHIRE, la participation et la confrontation à des pratiques culturelles construisent l'avenir futur des enfants :

Nombre d'enquêtes statistiques montrent l'effet de la pratique d'activités culturelles durant l'enfance sur les pratiques culturelles durant la vie adulte. On sait, par exemple, que ceux qui ont pratiqué durant leur enfance au moins quatre des cinq activités culturelles suivantes : lecture, musée théâtre-concert, pratiques culturelles amateurs et cinéma, ont trois fois plus de chance d'être allés au musée au cours des douze derniers mois que ceux qui n'ont connu aucune des activités en question¹⁰².

Au Triangle, les résidences d'Education Artistiques et Culturelles sont à destinations de tous les types d'établissements scolaires du territoire, pour prolonger cet engouement et le confirmer : cela va de la maternelle à l'université. En 2017, celles-ci ont impliqué 44 classes de primaire, 15 classes de seconde et environ 300 étudiants pratiquant la danse et les arts plastiques. Ces résidences comportaient des interventions d'artistes, des rencontres mais aussi un parcours du spectateur. Pour cela, 6 conventions étaient en cours avec les établissements scolaires de type collège et lycée, un jumelage était en place avec une école primaire, tout comme 4 conventions vers l'enseignement supérieur. Elles ont permis de toucher 825 élèves en projet danse et arts plastiques à l'école et 810 élèves en projets périscolaires¹⁰³. Ici, la volonté est de mettre à profit ces subventions pour toucher tous les types d'élèves afin de leur donner accès à la culture quelque soit leur rapport avec celle-ci : s'ils n'y ont jamais été confronté où s'ils l'étudient. En comparaison, Le Très Tôt Théâtre ne privilégie pas non plus qu'un seul type de public : il va réaliser des résidences destinées aux collégiens mais aussi aux familles et autres publics. Certains projets de résidences à destination des collégiens sont trouvent être sous la forme de jumelages. Le jumelage est un « dispositif du conseil départemental du Finistère entre établissements culturels conventionnés (arts visuels, arts vivants et patrimoine) et les collèges contribuant à l'éducation artistique de l'ensemble des collégiens »¹⁰⁴. Le Très Tôt Théâtre met en place des jumelages depuis plus de quinze ans, le dernier étant un jumelage tripartite, mené en partenariat avec le Centre Culturel Le Triskell à Pont l'Abbé et le collège Laennec, en 2017. Ces jumelages et résidences sont des actions de médiations variées tant au niveau des formes que des publics touchés. Chaque projet d'Education Artistique et Culturel que porte la structure est traité de « manière transversale »¹⁰⁵, il ne va pas uniquement concerner les scolaires. Comme le veut le projet artistique de la scène conventionnée de Quimper, il faut toucher tout le monde, petits et

¹⁰² LAHIRE Bernard, *La culture des individus : dissonances culturelles et distinction de soi*, Paris, Editions La Découverte, 2006.

¹⁰³ Le Triangle, *Rapport d'activité 2017* [publication électronique], www.letriangle.org/-Le-projet-40- (consultation 24 juillet 2018), p 36.

¹⁰⁴ Très Tôt Théâtre, Entretien réalisé avec LE DEAULT Dominique, le 18 juillet 2018. Voir Annexe 1.

¹⁰⁵ *Ibid.*

grands. Les résidences d'artistes sont donc en direction de tous les publics. Par exemple, une résidence d'artiste et de création a récemment été réalisée au Très Tôt Théâtre avec la compagnie Ak Entrepôt. Les publics y étant rattachés ont été des élèves de CE2, des lycéens du lycée horticole de Plomelin et des personnes âgées de l'EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) Les Magnolias situé à Quimper. Comme celle-ci s'est adressée à différents publics, les actions menées durant cette résidence ont été variées : rencontres avec les artistes, travail liée à la scénographie, ateliers de pratique artistique et culturelle, lectures, etc. Les actions effectuées pendant ces résidences touchent presque autant les publics venant du territoire d'implantation que ceux y étant extérieurs. Par comparaison, sur les projets de médiation menés au Très Tôt Théâtre au niveau scolaire, la scène conventionnée a accueilli « pratiquement autant d'établissements scolaires quimpérois que de non-quimpérois (55/45%) »¹⁰⁶. Quant à la scène conventionnée des Scènes du Golfe, elle pratique également des résidences artistiques avec les jeunes. Elle ne privilégie plus forcément ces résidences par rapport à sa volonté d'être un théâtre pour tous et d'être ouverts aux jeunes en permanence. Elle en met tout de même en place afin d'intéresser et intégrer les habitants des zones blanches du territoire de l'agglomération de Vannes. Y sont présents deux zones prioritaires en termes d'accès à la culture au sein même de la ville de Vannes : le quartier Kercado et celui de Ménimur. Le reste des zones prioritaires sur le territoire de la scène conventionnée se trouvent être dans les terres bretonnes. Le territoire sur lequel Les Scènes du Golfe interviennent sont du côté de Musillac avec une zone « Art Sud Communauté », ainsi qu'au nord du département du Morbihan. De même, les actions de résidences d'Education Artistique et Culturelle ou projets artistiques de la structure se situent aussi jusqu'à 30 ou 40 km du littoral côtier, au niveau du sud du département (le reste touchant le territoire du Théâtre National de Lorient). Alors, malgré leur envie de laisser venir à lui tous les publics, la scène conventionnée du Morbihan essaie d'intégrer les publics de son territoire en agissant sur les différentes zones du département. Par ailleurs, pour ces résidences, elle privilégie tout de même les quartiers prioritaires au niveau de la culture, tels que Kercado ou Ménimur. Ainsi, chaque scène conventionnée essaie de toucher le plus de monde possible, à travers la mise en place de ces résidences d'Education Culturelle et Artistique. Chacune ayant des spécificités et des demandes territoriales différentes, elles les adaptent en fonction de leur public et de leur discipline.

¹⁰⁶ *Ibid.*

Les spécificités territoriales jouent donc un rôle important dans la vie et la médiation des scènes conventionnées de Bretagne. Celles-ci peuvent également jouer sur les spécificités liées à la communication des structures. Le Canal, par exemple, est situé en centre-ville de Redon et participe activement au rythme de vie de celui-ci. Il s'agit, par son implantation, d'un théâtre citoyen et est donc bien fourni en termes de communication. Il dispose d'un livret de programmation qui est un réel moyen de médiation culturelle. Celui-ci, par sa fonction d'incorporer les habitants dans sa communication, est présent sur tout le territoire : dans les magasins du centre ville, chez les nombreux partenaires du territoire et dans les mairies. Il en est de même pour les flyers du Canal. De plus, représentant une partie importante de l'image de Redon Agglomération, il dispose également d'une trentaine de sucettes accrochées dans toute la ville, ainsi que sur le territoire. Par ailleurs, les bâtiments lui appartenant, Le Canal-Théâtre dispose de la devanture de celui-ci pour accentuer sa communication. Le parvis du théâtre se situant sur une place, en plein centre-ville de Redon, la localisation du bâtiment accentue la présence de la communication. Sur celui-ci se trouvent une bâche géante où sont inscrits les détails de la programmation, des sucettes permettant l'affichage des spectacles et des transats à l'effigie de la scène conventionnée. Le théâtre se trouve également à côté de l'Office du Tourisme, ce qui favorise les échanges et le suivi de la communication du Canal aux habitants de Redon. La localisation géographique du lieu d'implantation du théâtre dans la ville est en elle-même un outil de communication. Par ailleurs, le théâtre réalisant de nombreuses actions sur le territoire, les liens avec la presse sont aisés, en particulier avec Cactus et Ouest-France, ce qui avantage une nouvelle fois la communication du théâtre sur Redon Agglomération et la région Bretagne. Pour Les Scènes du Golfe, la communication sur le territoire du Golfe du Morbihan Vannes Agglomération est aussi très présente. Cela est dû à sa localisation dans une grande ville telle que Vannes. Contrairement au Canal, qui est situé sur un territoire principalement rural, qui favorise le rapprochement humain ; le livret de programmation, que Scènes du Golfe créé, ne sont pas disponibles dans tous les magasins de Vannes (malgré une implantation en centre-ville). Ces derniers sont cependant présents dans les lieux culturels et associatifs du territoire. Ils disposent également de panneaux d'affichage auxquels ils peuvent y exposer leur programmation et leurs temps forts. D'autres part, en ce qui concerne Le Triangle, la couverture médiatique locale est en croissance vis-à-vis de la richesse et la diversité des propositions mises en places par la structures et proposées par la ville d'implantation, Rennes. Premièrement, Le Triangle est présent dans trois médias de collectivités : le magazine Rennes Métropole, Les Rennais ou encore l'Agenda des sorties. En 2017, Le Triangle a ainsi pu bénéficier de plus d'une centaine d'articles dans les médias

locaux : journaux papiers, radio, télévision, etc. La scène conventionnée dispose, comme les autres, de plaquettes de programmation version papier qui sont dissimulés sur le territoire Rennais. Au niveau de l’affichage, la spécificité territoriale de la structure lui rapporte des avantages, en plus d’être visible médiatiquement. En effet, la ville de Rennes donne au Triangle, la possibilité d’être visible en lui mettant à disposition un réseau de 120 panneaux d’affichage. A cela se rajoute un partenariat avec le STAR (service de transport en commun). En contrepartie de l’insertion de leur logo sur les supports du Triangle et de réductions tarifaires donnés aux abonnés du service, Le Triangle peut afficher sa communication sur les écrans événementiels présents dans les quatre stations principales de métro de la ville de Rennes. L’implantation de la scène conventionnée dans une grande ville, telle que Rennes, préfecture de l’Ille-et-Vilaine, est un grand avantage. Cette spécificité territoriale est bénéfique à la structure culturelle, elle est largement visible par le public. En outre, pour ce qui est de la communication réalisée en fonction des spécificités territoriales pour Le Très Tôt Théâtre, les conditions sont différentes. Il faut également prendre en compte la particularité même de l’association : elle est nomade. Il faut prendre en compte cette information et le fait qu’elle effectue sa programmation dans plusieurs structures de son territoire d’implantation. Le Très Tôt Théâtre dispose donc de deux supports papiers : un livret reprenant l’ensemble de sa programmation et l’autre traitant du Festival Théâtre A Tout Age qu’elle produit. Outre ces supports papiers présents sur la ville de Quimper, le fait qu’elle soit nomade ajoute une difficulté liée à la communication. Chaque structure culturelle quimpéroise fait sa propre communication : les spectacles programmés par le Très Tôt Théâtre y sont inclus. Ainsi, un problème se pose suite à cette particularité structurelle et géographique : les actions du Très Tôt Théâtre peuvent peiner à être identifiées comme venant d’eux. De même, ces salles culturelles n’étant pas forcément à côtés les unes des autres, savoir que le Très Tôt Théâtre est programmé dans plusieurs salles n’est pas chose aisée. La communication liée à la scène conventionnée quimpéroise, participe à faire de cette structure une association conventionnée jeune public, à composante disciplinaire et territoriale spécifique.

Ainsi, comme nous venons de le voir, les spécificités liées au territoire d’implantation et à la discipline sont différentes selon chaque scène conventionnée. La communication ou les actions de médiations dépendent de ces facteurs. Cependant, malgré des différences dans leur fonctionnement, leur territoire ou leur discipline, elles veillent toutes à toucher le plus large public possible.

3- Un terreau commun : les relations publiques

3-1. Identifier les publics pour les toucher

Pour pouvoir toucher tous les publics comme le souhaitent les quatre structures conventionnées bretonnes, celles-ci doivent d'abord identifier ces différents publics et déceler les actions et besoins de chacun.

Le Canal, Le Triangle, Les Scènes du Golfe et Le Très Tôt Théâtre exposent en effet un besoin important de donner à tous accès à la culture, comme par exemple avec la présence de résidences. Cependant, ces actions ne suffisent pas toujours et il faut sans cesse aller chercher les nouveaux publics pour les initier à la culture artistique. Afin de pouvoir aller à la rencontre de ces nouveaux publics, il faut d'abord savoir qui ils sont, d'où ils viennent et ce qui les intéresse culturellement. Ainsi, dans *La culture des individus*, Bernard LAHIRE montre que de nombreux profils culturels individuels existent et que leurs pratiques et préférences culturelles dépendent de plusieurs niveaux de socialisations culturelles vécus au quotidien. Bernard LAHIRE en dénombre huit. La première étant la socialisation culturelle exercée par le milieu social ou familial. Le second dépend de la « socialisation culturelle sexuée exercée par l'ensemble des cadres de socialisation tout au long de la vie »¹⁰⁷. La troisième dépend des multiples institutions sociales, religieuses, culturelles ou politiques. Les suivantes sont les socialisations scolaires et professionnelles. Quant aux dernières sortes de socialisation culturelle jouant sur le niveau de pratique et le profil des publics, elles sont liées à la situation provisoire, conjugale ou amicale des personnes. Avant d'être spectatrice, chaque personne est construite individuellement et culturellement en fonction des influences qu'elle a connues durant sa vie. Comme le dit Bernard LAHIRE, cela dépend de « l'ensemble des petits ou des grands écarts culturels entre les différentes influences culturelles passées [...] et présentes »¹⁰⁸. Une fois toutes ces influences connues, il est alors possible d'essayer de décrypter un public précis, afin de trouver comment l'atteindre. En ce qui concerne Les Scènes du Golfe, il leur est compliqué d'analyser « un » public en particulier. Jean-Pierre ESQUENAZI explique en effet que malgré une connaissance de son environnement, les spectateurs restent imprévisibles, changeant et se mélangent beaucoup : « il est extrêmement difficile d'étudier « un » public, d'une part, parce que « le » public est imprévisible et, d'autre part, parce qu'il est souvent extrêmement hétérogène »¹⁰⁹.

¹⁰⁷ LAHIRE Bernard, *La culture des individus : dissonances culturelles et distinction de soi*, Paris, Editions La Découverte, 2006, p 260.

¹⁰⁸ *Op. cit.*, p 261.

¹⁰⁹ ESQUENAZI Jean-Pierre, *Sociologie des publics*, Paris, Editions La Découverte, 2003, p 81.

Alors, pour toucher le plus de monde possible, les actions de médiations ne sont pas organisées en fonction de la socialisation passée, mais s'attardent sur celle présentes. La médiation est effectuée en fonction de l'âge des publics, de leurs envies, de leur mode de vie ou encore de leur rapport présent avec la culture. Les confronter à l'art est parfois l'une des meilleures manières de les y intéresser. Olivier DONNAT en fait d'ailleurs la remarque avec les arts de la rue, qui, au fur et à mesure des années, ont su atteindre les publics :

Si la proportion de Français ayant déjà assisté à un spectacle de danse ou à une représentation théâtrale est restée la même depuis 1997, il faut noter la progression spectaculaire des spectacles de rue qui traduit la présence croissante de cette forme d'expression dans la vie culturelle mais aussi le fait qu'elle est parvenue, au cours de la dernière décennie, à toucher des personnes appartenant à des catégories de population peu concernées en 1997, comme les ruraux ou les retraités¹¹⁰.

Ces publics, qui jusqu'à maintenant ne s'autorisaient ou ne s'intéressaient pas à la culture, sont de plus en plus ouverts aux richesses qu'elle peut leur apporter. Pour pouvoir les toucher d'encore plus près et les impliquer personnellement dans les actions culturelles de leur territoire, il faut que chaque scène conventionnée puisse identifier des « types » de nouveaux publics. Parmi eux se trouvent les publics empêchés « ou qui s'ignorent » (comme le dit le projet de Ghislaine GOUBY, directrice des Scènes du Golfe), des habitants des territoires d'implantation des structures ne se sentant pas encore concernés par leurs actions, les familles, les retraités et membres des maisons de retraite ; les écoliers, collégiens, lycéens et étudiants ; les personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap, etc. Ainsi, une fois les potentiels nouveaux publics déterminés, les scènes conventionnées redoublent d'actions de médiation pour les attirer à côtoyer la culture artistique qu'elles mettent à disposition.

D'autre part, une fois ces nouveaux publics touchés, il faut pouvoir les fidéliser aux structures afin qu'ils enrichissent leur rapport aux œuvres artistiques. Le travail lié à la programmation des scènes conventionnées bretonnes sert donc ce sens : il faut programmer des spectacles de qualité, contenter et surprendre les abonnés et émerveiller les nouveaux publics afin de les fidéliser. C'est également le constat que rend compte Jean-Pierre ESQUENAZI dans son étude sur la sociologie des publics :

Ce paradoxe d'un public prévu mais imprévisible rend difficile le travail des programmeurs placés devant un dilemme classique : ils doivent en effet donner au « public prévu » ce que ce dernier est supposé attendre, tout en réservant une part d'imprévisible capable de le surprendre et de le retenir¹¹¹.

Pour les structures conventionnées de Bretagne, ce problème concerne chaque personne chargée de la programmation : Frédérique BERTINEAU au Canal, qui veut surprendre

¹¹⁰ DONNAT Olivier, *Les pratiques culturelles des français à l'ère numérique : enquête 2008*, Herissey à Evraux, Editions La Découverte, Ministère de la Culture et de la Communication, 2009, p 179.

¹¹¹ ESQUENAZI Jean-Pierre, *Sociologie des publics*, Paris, Editions La Découverte, 2003, p 82.

avec un théâtre contemporain et Ghislaine GOUBY aux Scènes du Golfe qui souhaite amener les publics à voir autre chose. Cette dernière n'hésite d'ailleurs pas à programmer des « têtes d'affiche » afin d'attirer les nouveaux publics jusqu'à son théâtre. Ces envies sont également partagées par Amélie DU PAYRAT au Très Tôt Théâtre et Odile BAUDOUX (chargée de la coordination et de la programmation danse) au Triangle. Dans la médiation et les actions culturelles, chaque public est à prendre en compte, tant les fidélisés que les nouveaux à conquérir.

3-2. S'adapter à ces publics

Afin de contenter et toucher tous ces publics précédemment identifiés, des moyens de médiations doivent être mis en place. S'adapter aux publics passe en effet par la mise à disposition de moyens humains au sein des équipes des scènes conventionnées bretonnes. Selon la structure, ces moyens ne sont pas mis en avant de la même manière. Ce travail de relations avec les publics peut concerner un ou plusieurs postes dédiés ou encore relever des fonctions d'une ou plusieurs personnes du personnel en plus de leurs fonctions initiales (en charge de plusieurs pôles par exemple). La division ou non du travail de médiation résulte d'une stratégie de la part de la structure. Certaines « estiment qu'il est nécessaire de maintenir un lien entre les activités de conception et de mise en œuvre et s'attachent à promouvoir la polyvalence »¹¹², quant à d'autres, elles souhaitent « accentuer la professionnalisation des activités et estim[ent] qu'elles relèvent de deux registres professionnels différents »¹¹³. Les moyens donnés aux médiations culturelles dépendent alors de la structure, de la logique liée au projet artistique, des publics accueillis et du contenu culturel programmé. Au Canal, la médiation est centrale et intrinsèque au projet artistique. La logique des relations publiques est donc que chaque membre de l'équipe permanente du théâtre y participe à son niveau, pour répondre à un besoin de « proximité » avec les publics. Par ailleurs, les plus grosses actions de médiations sont directement mises en place et suivies par Frédérique BERTINEAU. En termes de moyen humain lié aux relations avec les publics mis à disposition dans cette scène conventionnée, l'accent est donné sur la directrice qui, en plus de son rôle de chef d'équipe et de la programmation, assure le lien avec les habitants et spectateurs. Elle représente l'image

¹¹² CHANTEPIE Philippe (dir.), « Médiation culturelle : l'enjeu de la gestion des ressources humaines », *Culture études*, 2010, [publication électronique] <http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Etudes-et-statistiques/Publications/Collections-de-synthese/Culture-etudes-2007-2018/Mediation-culturelle-l-enjeu-de-la-gestion-des-ressources-humaines-CE-2010-1> (consulté le 19 juillet 2018), p 4.

¹¹³ *Ibid.*

principale du théâtre donnée aux nouveaux publics. Aux Scènes du Golfe, trois personnes du personnel comportent, dans leur fonction, la mention « relation publique ». Cependant, la direction principale des relations publiques est menée et décidée par la directrice Ghislaine GOUBY et Olivier LECLAIR, le directeur adjoint/administrateur. Les trois personnes concernées par cette mention « relations publiques » sont Agathe RAMONNET, Chloë RESTIF et Béatrice DESROCHE. Pourtant, dans leurs fonctions, elles ne sont pas uniquement responsables de ce pôle et ont d'autres responsabilités. Par exemple, Agathe RAMONNET est responsable de la billetterie. Les « relations publiques » sont prévues dans le nom de son poste, mais se situent au niveau du lien avec les abonnés, des offres anniversaires et offres promotionnelles liées aux spectacles. Son rapport au public est en partie commercial. Ainsi, en ce qui concerne la médiation non-commerciale et donc culturelle, la fonction est divisée en deux et est soutenue par Chloë RESTIF et Béatrice DESROCHE. Chloë RESTIF est à la fois chargée de la billetterie et des relations publiques. Quant à Béatrice DESROCHE, elle s'occupe de la médiation mais est aussi responsable logistique. Elles se partagent les tâches liées aux relations publiques. Par exemple, à partir de la saison 2018-2019, concernant le lien et la médiation avec les scolaires du territoire, Béatrice DESROCHE va se charger des établissements avec lesquels ils ont déjà travaillé (une quarantaine d'établissements scolaires) et Chloë RESTIF va travailler avec les nouveaux établissements à conquérir (ceux avec lesquels aucune action n'a jamais été réalisée). De même, Chloë RESTIF s'occupe des pratiques amateurs (écoles de danse, conservatoire, etc) et Béatrice DESROCHE se charge du monde de l'entreprise, de l'accueil des publics en situation de handicap et des compagnies¹¹⁴. Aucun poste n'est entièrement dédié à la médiation culturelle. La scène conventionnée du Morbihan est donc axée sur le partage des tâches de relations publiques et les missions multiples. Au Triangle de Rennes, les missions de médiation sont également partagées au sein de l'équipe permanente. Au sein de l'équipe du Triangle, les personnes en charge de la médiation sont : deux personnes dédiées à l'accueil et à la billetterie (Catherine BOUTTIER et Marie MINNE), Sabine HELOT chargée de la littérature et des ateliers de pratique artistique, Grégoire DU PONTAVICE au secteur des projets éducatifs et des projets de cultures urbaines, ainsi que Marion DENIAUD à l'action culturelle et relations publiques. Tous ces postes se partagent alors la médiation culturelle suivant les missions qui leur sont attribuées. Puis, au Très Tôt Théâtre, nous pouvons observer une nouvelle fois le partage des tâches liées à la médiation culturelle. Cependant, ici, deux postes sont entièrement dédiés aux relations publiques et à la médiation culturelle. Ceux-ci sont traités par Dominique

¹¹⁴ Scènes du Golfe, Entretien réalisé avec DESROCHE Béatrice le 11 juillet 2018.

LE DEULT et Audrey PETIT. Dans la scène conventionnée quimpéroise, les besoins en médiations sont tels que deux postes entiers sont nécessaires. Par ailleurs, ces besoins évoluant de manière croissante en fonction des projets mis en place par la structure, pour l'année 2018-2019, un chargé de mission a même été engagé. Celui-ci se trouve être Thomas FLAUX et s'occupe entièrement du projet participatif « Le Grand Chut ». Les moyens humains des scènes conventionnées, mis à disposition de la médiation culturelle, dépendent ainsi des stratégies et des projets culturels de chaque structure. Dans tous les cas, il faut pouvoir être polyvalent ou disposer de fonds nécessaire pour engager de nouvelles personnes afin de toujours s'adapter aux publics et à leurs demandes.

D'autre part, en plus de s'adapter à la demande en termes de moyens humains dédiés à la médiation, il faut que les structures culturelles puissent ajuster ou mettre en place des stratégies liées à la billetterie et à la programmation. Ces stratégies peuvent alors permettre d'attirer plus de publics. Au Canal-Théâtre, il a été décidé, pour la saison prochaine, d'ouvrir à la réservation tous les spectacles dès le début de l'année, contrairement aux années précédentes où les jauges s'ouvraient au fur et à mesure. En effet, les places étant limitées lors de l'ouverture de la billetterie, bon nombre de spectateurs n'ont pas eu de place en début de saison pour certains spectacles se jouant en fin d'année. Puis, lorsque la date de représentation de ces pièces arrivait, les publics mettaient du temps à se ré-intéresser à la programmation et donc à acheter des places. Par ailleurs, pour permettre aux publics d'être au même plan d'égalité concernant les abonnements, les membres de l'équipe du Canal et la directrice ont pris le parti de ne pas rendre les abonnements papiers prioritaires sur ceux réalisés en personne au théâtre même. Tous les abonnements, papiers ou individuels, seront donc étudiés et pris en charge en même temps. Le Triangle, à Rennes, a remarqué une nette progression de fréquentation de son établissement avec un taux atteignant les 74%. Pour accentuer et conserver cette croissance, la scène conventionnée vient de mettre en place une nouveauté : un nouvel abonnement. A partir de trois spectacles achetés dans l'abonnement, la place est à 5€. Cette formule a permis d'attirer des publics puisque 47 abonnements se sont vendus¹¹⁵. Quant aux Scènes du Golfe, la stratégie liée aux abonnements est d'attirer les publics grâce à des œuvres de qualité, mais aussi grâce à la présence de têtes d'affiches. Ces dernières peuvent attirer de nouveaux publics jusqu'aux portes de la structure, qui une fois passées, pourront en découvrir la richesse de la programmation. Cependant, aucune nouvelle stratégie liée à la billetterie n'a été mise en place récemment, ce qui n'empêche pas l'équipe du théâtre

¹¹⁵ Le Triangle, *Rapport d'activité 2017* [publication électronique], www.letriangle.org/-Le-projet-40- (consultation 24 juillet 2018), p 13.

de se questionner et d'y penser. Pour ce qui est du Très Tôt Théâtre, la question des stratégies liées à la billetterie est différente, par la particularité nomade de la structure. Elle ne peut pas concerner les abonnements puisque la programmation de celui-ci est répartie dans les diverses salles du territoire quimpérois. Pourtant, la structure à toutefois donné un avantage à ses spectateurs : la présence d'une carte adhérent. Celle-ci concerne les familles, elle leur permet d'emprunter des textes au centre de ressources qu'est l'Ecrici-Tôt et d'obtenir des tarifs réduits dans les salles où sont programmés les spectacles du Très Tôt Théâtre.

Chaque scène conventionnée met donc à disposition des publics et des habitants de son territoire, différents moyens afin de les attirer et de les intéresser à la culture artistique proposée. Par ailleurs, afin d'accroître cet engouement, ces structures s'adaptent aussi à ces publics en terme de disponibilité, de fonctionnalités et d'actions. Toutes ces possibilités sont créées pour toucher tous les publics. Au niveau des habitants par exemple, les scènes conventionnées s'adaptent à leur mode de vie et à leurs envies. Au Canal, la saison entière est pensée en fonction du rythme de vie du centre-ville et de ses habitants. Par exemple, les représentations sont principalement programmées en semaine pour favoriser une vraie mixité du public et des familles. De même, pour s'adapter aux habitudes des habitants, des lectures et rencontres artistiques sont organisées directement dans les médiathèques et bibliothèques, mais aussi dans les maisons de retraite ou dans les bars. Aux Scènes du Golfe, l'horaire de certaines représentations ont aussi été pensées en fonction des habitants : des spectacles sont programmés à 12h30 pour permettre aux habitants, aux parents et personnes vivant éloignés géographiquement du théâtre, mais travaillant par exemple en centre-ville ou devant prendre les transports en commun, d'y assister. Pour expliquer son choix, la directrice en fait d'ailleurs le constat dans son projet artistique :

Il me semble qu'un certain nombre de personnes ne viennent pas au théâtre non pas parce qu'elles n'en ont pas envie mais parce que les horaires du soir sont pour elles des horaires compliqués. Et ce pour trois raisons principales: l'âge des personnes, la garde des enfants, les distances à parcourir. - Les personnes âgées qui représentent 30% des habitants de la Bretagne comme l'indiquent les données sociologiques n'osent souvent pas sortir le soir. - Les couples parents de jeunes enfants ne peuvent pas organiser la garde de son ou ses enfants le soir. - Celles et ceux qui n'habitent pas à proximité du centre ville ne trouvent pas forcément des transports en commun s'ils ne possèdent pas de véhicules¹¹⁶.

Afin d'attirer ces personnes, les représentations sont pensées sur ces horaires accessibles, sous des formes courtes de 30 à 40 minutes. À Rennes, Le Triangle met à disposition ses habitants pour accueillir les temps fort et les ateliers du quartier. Il accueille la braderie du comité du quartier, le « Blosne en fête », l'événement sportif organisé par le comité du quartier, la fête

¹¹⁶ GOUBY Ghislaine, *Projet Théâtre Anne de Bretagne Vannes Ghislaine Gouby*, Vannes, 2015, p 8.

des morts, ainsi que la journée Festimômes (mise en place par la Maison des Squares). De même, chaque premier mercredi du mois à 15h, les familles sont invitées à venir partager un goûter afin d'assister à des démonstrations artistiques. Le Triangle, Le Canal, Les Scènes du Golfe et Le Très Tôt Théâtre programment ainsi de nombreuses actions et programmations en fonction du mode de vie des habitants.

Cependant, la nature des spectateurs d'une structure culturelle n'est pas uniquement composée d'habitants du territoire ou du quartier. Il est varié et il faut pouvoir s'adapter à tous ces publics. Par exemple, pour les publics empêchés, les scènes conventionnées font des actions de résidences EAC sur les zones prioritaires. Les Scènes du Golfe, en plus de se conventionner avec des collègues présents dans les quartiers prioritaires de la ville, mettent à disposition des projets à destination des détenus, de la Protection Judiciaire Jeunesse ou encore des publics qui s'ignorent. Ces derniers peuvent être touchés à travers le Projet Spect-acteur :

Animateurs de quartier, travailleurs sociaux, professionnel de l'économie solidaire ou responsables de structure de quartier, identifient ainsi des publics éloignés du spectacle vivant, pour des raisons sociales, sociales, culturelles ou géographiques, et constituent un groupe hétérogène pris en main par l'équipe RP de Scènes du Golfe et accompagné pour les aider à terme à devenir des spectateurs autonomes dans leurs envies, leurs choix et leurs déplacements¹¹⁷.

Ce projet est basé sur l'échange de bons procédés : Les Scènes du Golfe prennent en charge ces personnes, les accompagnent culturellement et en échange, une fois chez eux, ces nouveaux publics peuvent faire part de leurs impressions à leur entourage, à leur famille, pour qu'à leur tour ces dernières puissent participer aux actions de la structure.

Vis-à-vis des familles aussi, des temps forts sont programmés. Par exemple, au Canal, les spectacles sous chapiteau leur sont directement dédiés. Au Triangle, en plus des « Goûters du Triangle » pour les enfants, de nombreuses actions sont faites en fonction des familles, durant les temps libres. Le Triangle porte une « attention particulière à adapter ses propositions aux temps de vie, notamment des familles ¹¹⁸ ». Lors des vacances scolaires ou les week-ends, des ateliers et stages sont proposées pour un moment de partage en famille. De plus, pour s'adapter au mode de vie des familles, en particulier celui des parents, du baby-sitting est proposé gratuitement lors de certaines représentations.

En ce qui concerne les personnes en situation de handicap, les structures culturelles bretonnes proposent aussi de nombreuses actions afin de les impliquer dans leur univers artistique. Au Canal-Théâtre, sont proposées des missions solidaires qui font participer, les

¹¹⁷ Scènes du Golfe, *Rapport d'activité 2017*, Vannes, 2017, p 7.

¹¹⁸ Le Triangle, *Rapport d'activité 2017* [publication électronique], www.letriangle.org/-Le-projet-40- (consultation 24 juillet 2018), p 51.

jeunes des établissements spécialisés comme avec *Anima (Ex) Musica* et l'IEM La Clarté. Le Triangle créé des stages de danse mixant personnes en situation de handicap et personnes valides. De même, dans un esprit collectif et unificateur, un atelier « Corps et Signe » est dispensé tous les mois pour tous les publics. Non-signants et signants peuvent se côtoyer à travers ces ateliers en langue des signes. Un parcours est aussi proposé à l'URAPEDA (l'Union Régionale des Associations de Parents d'Enfants Déficients Auditifs).

Par rapport aux publics se situant dans les hôpitaux, les scènes conventionnées s'investissent aussi. Le Très Tôt Théâtre leur dédie d'ailleurs un grand temps fort se nommant « Culture à l'Hôpital » : il y est organisé des balades musicales-dansées dans les différents services de pédiatrie, des concerts en chambre de néonatalogie, des ateliers d'éveil artistique, des rencontres artistiques ainsi que des spectacles au sein même de l'hôpital de Cornouaille. Quant aux scènes du Golfe, elles mettent aussi des projets avec ces structures médicales. En 2017, un projet Culture et Santé a concerné 15 jeunes de la Clinique des Adolescents de l'hôpital CH Chubert de Vannes. L'adaptation au type de public est particulièrement importante dans ce genre de projet. Ici, les actions devaient s'ajuster en fonction du rythme de vie des adolescents, les contraintes de leur état et leurs peurs.

S'adapter au niveau des nouveaux publics comprend la sensibilisation aux envies des amateurs. Toutes les scènes conventionnées de Bretagne disposent d'atelier de pratique artistique pour les amateurs, sauf Le Très Tôt Théâtre. Cela est aussi en rapport avec la présence de projets participatifs et le manque de place. Au Canal, un atelier de pratique amateur théâtre a lieu tous les mardis au sein de l'établissement, avec la metteuse en scène Cristelle COURBET. Le Triangle met en place des scènes ouvertes ainsi que des ateliers de pratique artistique qui sont de plus en plus demandés : en 2016/2017, ces ateliers comptaient 904 adhérents et en 2017/2018 le chiffre a évolué jusqu'à 912 adhérents. Cette évolution, liée au nombre d'adhérent, peut alors s'expliquer par la variété des cours amateurs donnés au Triangle : danse, photographie, bien-être, etc. Aux Scènes du Golfe, des ateliers de pratique amateur sont également mis en place autour de plusieurs disciplines : le théâtre, la danse, l'expression corporelle, etc.

Parmi les nombreuses catégories dont sont composés les publics, il faut également pouvoir s'adapter à celles des jeunes générations : celles qui ne voient que par les nouveaux outils technologiques. Comme le dit Thomas FLAGEL, les structures culturelles et internet utilisent les mêmes outils, la médiation et l'échange : « Le théâtre et les communautés virtuelles se cimentent finalement aux mêmes ingrédients : l'échange, la rencontre et le

partage »¹¹⁹. Afin d'atteindre ces populations, les structures culturelles mettent toutes à disposition une billetterie en ligne. Les quatre scènes conventionnées en disposent toutes : nous pouvons ainsi observer qu'aujourd'hui, il fait partie des outils essentiels liés à la diffusion des spectacles. L'adaptation est obligatoire. Le Triangle en fait d'ailleurs la remarque : « Nous avons constaté une augmentation sensible des ventes par internet sur la saison 17-18. Plus de 12% des places sont maintenant vendues par ce biais »¹²⁰. Puis, pour permettre à ces publics achetant leurs places sur internet d'avoir accès à ce moyen de paiement, il faut d'abord pouvoir leur amener les offres culturelles sur internet. C'est grâce aux réseaux sociaux et mails que les scènes conventionnées peuvent les toucher et maintenir le lien tout au long de la saison. L'un des moyens rendant possible ce lien quotidien entre les structures et les publics sur internet, est la newsletter. À travers celle-ci, des informations liées à la programmation et aux temps fort, sont accessibles et servent à informer ou rappeler ces événements aux publics. Les actions de médiation sont visibles facilement. De même, les réseaux sociaux sont les principaux outils de communication et d'adaptation envers les internautes. Comme l'observe Marie-Agnès JOUBERT, « Les messages postés visent non seulement à montrer de manière ludique, qu'un lieu ou un festival développent des activités tout au long de l'année, mais aussi à immerger les spectateurs dans leur fonctionnement quotidien »¹²¹. Par ailleurs, les interfaces telles que Facebook ou Twitter, permettent aux utilisateurs d'obtenir des renseignements plus rapidement que par mail. Au Canal-Théâtre, c'est Emmanuelle MOURO qui répond aux questions des internautes : pour combler cette envie rapide d'obtenir des informations, elle tente de répondre le plus vite possible. Cette fonction permet aussi de maintenir un lien positif entre la structure et les publics, qui peuvent échanger même durant les heures de fermeture de l'établissement. Des réponses, des informations et du contenu sont donc régulièrement ajoutées sur les divers réseaux sociaux dont disposent les scènes conventionnées bretonnes. Les Scènes du Golfe essaient quant à elle de publier du contenu sur leur page Facebook toutes les 45 heures au minimum. Scènes du Golfe et Très Tôt Théâtre possèdent plusieurs profils facebook : un pour leur structure et l'autre pour les festivals qu'elles produisent. Quant au Triangle, il est la scène conventionnée bretonne qui dispose le plus de profils sur des réseaux sociaux, avec un site internet, un profil Vimeo,

¹¹⁹ MARC Nicolas (dir.), « Comment les publics ont changé », *La scène*, n°89, Juin, Juillet, Août, Edition La Scène Millénaire Presse, 2018, p 89.

¹²⁰ Le Triangle, *Rapport d'activité 2017* [publication électronique], www.letriangle.org/-Le-projet-40- (consultation 24 juillet 2018), p 15.

¹²¹ JOUBERT Marie-Agnès dans MARC Nicolas (dir.), « Tisser de nouveaux liens avec le public », *La scène*, n°70, Septembre, Octobre, Novembre, Edition La Scène Millénaire Presse, 2013, p88.

Instagram, Facebook, Twitter et même Flickr. Les moyens de communication électroniques sont ainsi devenus des outils incontournables pour toucher tous les publics.

Par ailleurs, toujours dans cette optique de s'adapter aux divers publics que dispose chaque structure, la communication électronique doit être accessible tout comme celle au format papier. Elle doit concerner et être comprise de tous, petits comme grands. En général, les supports de communication de chaque structure essaient d'être uniques. Une fois ces supports ancrés sur le territoire et qu'ils deviennent des produits identifiables à la structure en question, ces outils de communication vont très peu changer. Il faut à la fois innover et faire évoluer ces supports pour ne pas créer une routine auprès des lecteurs, et rester semblable à la ligne graphique originale pour rester reconnaissable. Puis, pour concerner tout le monde, elle doit être capable de toucher à la fois les enfants et les adultes. Au Canal, la plaquette de programmation réunit tous les publics (petits, grands et surtout habitants) à travers les photographies d'archives qui y sont insérées. Il s'agit d'un réel outil de médiation et est aussi un objet artistique à part entière. Le magazine *Le Haut-Parleur* (mensuel culturel gratuit de Loire-Atlantique) a d'ailleurs décerné le César de la meilleure plaquette 2017-2018 au Canal-Théâtre. Par ailleurs, pour parler aux plus petits, la nouvelle saison, qui tourne autour des jeux, comporte de nouveaux supports de communication ludiques (sous forme de flyers). Ces flyers, sont de petites tailles, pour être facilement rangés dans une poche ou être récupérés par un enfant, et disposent de jeux au verso (un jeu de l'oie et un jeu de mots croisés). Dans la plaquette de programmation des Scènes du Golfe, le contenu parle aussi aux enfants puisqu'il y a été intégrée une bande dessinée, réalisée par un enfant du territoire. Par ailleurs, les plaquettes et supports de communications doivent aussi parler aux personnes connaissant des difficultés de compréhension, afin de leur permettre également d'accéder à la programmation et d'en comprendre le contenu. Au Triangle, il existe un programme « facile à lire et à comprendre », qui résume la programmation, est écrit avec des mots plus faciles et dispose de pictogrammes pour faciliter au mieux la compréhension.

Comme la démarche l'exige, nous avons respecté la charte européenne du facile à lire et à comprendre, texte en soi fondamental et qui impose des consignes exigeantes. [...] Elle oblige à aller à l'essentiel, être simple, efficace. Elle nous repose les bonnes questions en matière de communication¹²².

Les barrières liées à la langue n'ont plus lieu d'être, l'adaptation à ce public est donc bénéfique et est apparue comme nécessaire en terme de médiation.

¹²² Le Triangle, *Rapport d'activité 2017* [publication électronique], www.letriangle.org/-Le-projet-40- (consultation 24 juillet 2018), p 51.

Aujourd'hui, après les avoir définis, il devient une obligation pour les structures culturelles d'ajuster ses actions et ses outils de communication envers les différents publics qu'elles accueillent. Il faut arriver à tous les toucher pour les amener à côtoyer la culture artistique de leurs territoires.

3-3. Décloisonner et tendre à une proximité

Ces actions menées par les scènes conventionnées, servent à tendre vers une politique culturelle de proximité. C'est d'ailleurs l'une des missions qu'a donné l'Etat à toutes ces structures artistiques lors de la décentralisation de la culture et « dans ce cadre, les villes ont su proposer à la diffusion culturelle des équipements et des actions¹²³ ».

Comme nous l'avons observé, ces scènes conventionnées vont à la recherche des publics afin de les impliquer vis-à-vis de la culture. Cependant, en plus de les attirer et de les intéresser à la programmation, il faut que ces spectateurs se sentent en phase avec un établissement culturel, qui facilite et favorise la mixité sociale, linguistique et artistique. Il faut décloisonner les publics et les mener à se rencontrer. La culture artistique est significative d'évolution sociale et humaine : « L'art est alors présenté comme un facteur de transformation sociale et le langage artistique comme une possibilité de médiation entre les individus. L'art ne se veut pas représentation du monde mais action sur le monde »¹²⁴. Les structures n'hésitent donc pas à mettre en place (en plus des actions et temps forts nommés précédemment) des temps d'échanges, de partage culturel entre spectateurs, abonnés et habitants. Au Canal-Théâtre, la venue même au théâtre est un moyen d'échanger culturellement. En effet, la médiation présente dans cette scène conventionnée est telle que Les Amis du Canal, en lien avec le théâtre, créé des covoiturages entre habitants et nouveaux publics. Un décloisonnement géographique est ainsi possible, favorisant alors l'échange et la rupture des différences sociales. Les publics et habitants se mélangent favorablement et sont reconnaissants de ce moyen de locomotion et de partage culturel.

Par ailleurs, pour accentuer ce décloisonnement social, les établissements culturels permettent aux habitants de leurs territoires de se rapprocher d'eux en mettant en place des comités de lecture ou des clubs du spectateur. Ce sont de « véritables accélérateurs auprès du plus grand nombre, les clubs de spectateurs sont de précieux ambassadeurs de l'activité des

¹²³ CAUNE Jean, *La Démocratisation culturelle : une médiation à bout de souffle*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 2006, p 122.

¹²⁴ *Op. cit.*, p 105.

salles »¹²⁵. Les habitants, en plus d'être en contact permanent avec les artistes lors des temps forts et des représentations, ont la possibilité de faire partie du fonctionnement de la structure. Ils sont inclus dans ses rouages et se sentent plus proches qu'ils ne l'étaient avant. C'est un moyen de tisser de nouveaux liens avec les publics tout en créant une unité tournée culturelle, mettant ainsi de côté les différences sociales de côté. Le Très Tôt Théâtre ouvre ainsi une fois par mois l'Écri-Tôt au public, afin qu'il puisse se réunir autour de lectures théâtrales jeunesse. Aux Scènes du Golfe, il n'existe pas de réel club du spectateur ou du lecteur, cependant, il est donné la possibilité aux habitants et habitués du lieu de questionner des artistes programmés. Leur interview est par la suite publiée dans la gazette des Scènes du Golfe. La proximité qui leur est possible d'obtenir grâce à cette action, leur donne l'impression d'être personnellement impliqué dans le fonctionnement d'une scène conventionnée et d'avoir une place légitime en son sein.

La politique de proximité mise en place par les scènes conventionnées de Bretagne permettent ainsi une mixité et hétérogénéité dans le public et favorisent l'implication de ce dernier dans la vie des structures, tant au niveau de la programmation que des temps forts y étant réalisés.

4- Pratique de la médiation singulière

4-1. Une médiation différente au centre du projet artistique :

Afin de participer à cette politique de proximité avec les publics et habitants des territoires d'implantation des structures, toutes ont inclus la médiation culturelle au cœur de leurs actions. Le projet artistique des scènes conventionnées en dépendant, toutes apportent une attention particulière aux relations publiques :

La médiation est devenue une évidence pour toute institution : théâtres, musées nationaux, bibliothèques municipales, opéras, services d'archives, salles de cinéma, centres d'art contemporain, monuments historiques, orchestres... proposent une large gamme d'actions dites de médiation, que certaines institutions déclarent comme le cœur de leur mission¹²⁶.

Le Canal Théâtre et Les Scènes du Golfe sont les deux principales scènes conventionnées de Bretagne à clairement identifier les relations publiques et la médiation comme étant au cœur

¹²⁵ MARC Nicolas (dir.), « Comment les publics ont changé », *La scène*, n°89, Juin, Juillet, Août, Edition La Scène Millénaire Presse, 2018, p 88.

¹²⁶ CHANTEPIE Philippe (dir.), « Médiation culturelle : l'enjeu de la gestion des ressources humaines », *Culture études*, 2010, [publication électronique] <http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Etudes-et-statistiques/Publications/Collections-de-synthese/Culture-etudes-2007-2018/Mediation-culturelle-l-enjeu-de-la-gestion-des-ressources-humaines-CE-2010-1> (consulté le 19 juillet 2018), p 2.

de leur projet artistique. Elles bénéficient pourtant toutes les deux d'un rapport au public différent. Le Canal-Théâtre met en effet la médiation au cœur de son projet artistique en l'ancrant dans le territoire. Grâce à elle, le Théâtre du Pays de Redon est un lieu à l'écoute de son environnement, existant pour et grâce aux habitants. C'est un théâtre citoyen. Tout est fait en fonction d'eux : les actions, les horaires d'ouverture du théâtre, les horaires de représentations, ainsi que les éléments de communication tels que la plaquette de saison. Aux Scènes du Golfe, la médiation présente au cœur du projet artistique est pensée de manière différente. Elles doivent participer au rayonnement de la structure et participer à l'accessibilité culturelle sur le territoire du Golfe du Morbihan Vannes Agglomération. La scène conventionnée de Vannes et d'Arradon se veut non pas théâtre citoyen pour les habitants, mais maison du public et maison des artistes. Il faut, pour favoriser les échanges culturels, permettre aux publics mais aussi aux artistes de se sentir chez eux. L'implication dans la structure doit être à double sens. Ainsi, pour participer à ce projet, Les Scènes du Golfe n'hésitent pas à associer des artistes à leur scène conventionnée. Le rapport au public est donc différent selon la nature de la scène conventionnée, son projet artistique et les actions de médiation y étant intrinsèquement liées. Chaque scène conventionnée bretonne qui insère les relations publiques au cœur de son projet a une manière propre de se démarquer et d'impliquer ses habitants et son public dans son rayonnement culturel.

4-2. Une implication et identification commune au public

Pour que les actions de médiations mises en place au sein des quatre scènes conventionnées aient un meilleur effet auprès des publics, il faut avant tout favoriser leur implication. Comme nous avons pu le remarquer précédemment avec les groupes du spectateur ou encore les interviews d'artistes, plus le public est introduit dans le fonctionnement des structures et plus il s'y fidélisera : « La culture, telle qu'elle est vécue, est structurée par le sentiment de l'appartenance, fondatrice de l'humanité de l'homme, et la reconnaissance d'un monde commun dans lequel l'individu se réalise en devenant autonome »¹²⁷. Il faut que les propositions artistiques disponibles participent à un enrichissement culturel et personnel fort du public afin que celui-ci s'y identifie. Une fois que le spectateur s'identifie à la scène conventionnée, son rapport au lieu évolue. Le lieu d'accueil change de fonction. Par exemple, au Canal-Théâtre, Frédérique BERTINEAU implique

¹²⁷ CAUNE Jean, *La Démocratisation culturelle : une médiation à bout de souffle*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 2006, p 40.

tellement ses habitants de façons permanentes et diversifiées dans la vie de sa structure que, la scène conventionnée redonnait est devenue, comme elle le souhaitait, un réel théâtre citoyen. Comme le dit Jean CAUNE : « Le lien social, aujourd’hui, ne peut se penser sans référence à un espace public local qui inscrit la proximité comme condition de la régulation. Les individus, dans leur majorité, ne peuvent donner une signification à leurs choix existentiels sans une référence à un contexte culturel »¹²⁸. Le Canal-Théâtre est devenu un lieu commun et fait partie intégrante du quotidien des habitants.

Par ailleurs, pour que les scènes conventionnées bretonnes portent en elle cette image de lieu commun, elles mettent à profil leurs locaux pour servir de lieu de rencontre, de rendez-vous. Cela dépend donc des lieux disponibles et des atouts que chacun peut en tirer. Au Canal, le théâtre met à disposition des habitants des transats sur le parvis, ainsi qu’un bar les soirs de spectacle. Le bar est d’ailleurs devenu l’élément essentiel à avoir pour favoriser cette identification au lieu. Les Scènes du Golfe ont ainsi récemment obtenu l’autorisation d’en installer un dans le hall du Palais des Arts les soirs de spectacle. Il permet aux spectateurs, membres du personnel et artistes de se retrouver autour d’un moment convivial et d’échanger sur des sujets culturels liés, entre autres, à la programmation. Au Canal-Théâtre, le bar est géré par Les Amis du Canal qui permettent à leur tour d’impliquer le public. Ils vendent des produits venants du marché et de producteurs locaux, afin de renforcer ce côté convivial impliqué dans la vie du territoire. Le Triangle est également un lieu de vie et de rendez-vous du quartier. Cela passe en effet par son accueil des divers événements du quartier Blosne mais aussi par sa disponibilité donnée aux habitants. Dans le hall du bâtiment, les enfants viennent y faire leur devoir et prendre leur goûter et à l’extérieur, ils peuvent y faire du vélo, du roller et de la danse : « Au cœur de la vie des habitants, chacun y a des habitudes »¹²⁹. Il s’agit d’un réel centre culturel de proximité impliquant les habitants. En outre, pour s’identifier à la structure, les scènes conventionnées peuvent mettre en place d’autres événements afin de consolider cette image de lieu de rendez-vous, de lieu commun. Par exemple, en 2014, Le Canal a été à l’initiative « Théâtre recherche cœurs disponibles ». C’est en effet lorsque l’équipe s’est rendue compte que la représentation de la chanteuse Clarika avait lieu le même jour que la St Valentin, que l’idée est née : faire participer le public à la décoration de l’événement avec leurs propres objets et servir de lieu de rendez-vous pour la naissance de futurs couples. Beaucoup de personnes se sont rencontrées au sein du Canal-Théâtre et

¹²⁸ *Op. cit.*, p 59.

¹²⁹ Le Triangle, *Rapport d’activité 2017* [publication électronique], www.letriangle.org/-Le-projet-40- (consultation 24 juillet 2018), p 44.

l'occasion était parfaite pour favoriser de nouveaux échanges entre spectateurs : « les célibataires recevront un badge à l'entrée. Ils auront ainsi le droit à un cocktail. Et, qui sait, de rencontrer en même temps le grand amour »¹³⁰. Le lieu théâtre devient plus familier, accueillant et rend possible une nouvelle implication à la structure. Dans le choix des spectateurs, Marc FOUILLAND explique ainsi « l'importance de la « sortie au théâtre » comme lieu de rencontre, de croisement, pour dîner, dans la démarche du public. « C'est un élément de la vie sociale aussi important que le contenu du spectacle »¹³¹. Cette implication liée à la partie sociale de la médiation, est d'autant plus forte que deux critères sont réunis dans cet événement : l'échange autour d'un moment convivial et l'identification à un lieu par la participation à la décoration.

En effet, comme chaque personne le ferait avec son lieu de vie, pour s'approprier une scène conventionnée, il faut pouvoir apporter sa touche personnelle à la structure. Cela passe par les changements architecturaux et décoratifs auxquels le spectateur peut participer. Nous pouvons l'observer avec la décoration du Canal-Théâtre. Le hall a été réalisé lors d'une résidence mission avec une compagnie du territoire. Par ailleurs, des expositions y sont rajoutées pour personnaliser les lieux et les rendre encore plus attrayants. La directrice souhaite habiller les locaux du Canal avec les œuvres des habitants. Le premier type d'exposition donné à voir aux spectateurs est celle créée avec le plasticien et graphiste Mathieu DESAILLY. Pour les plaquettes de programmation de la scène conventionnée, il a réalisé des photographies des habitants et de leurs chiens. Ces photographies ont ensuite été agrandies et déposées sur des plaques en fer afin de les exposer. Ces œuvres ont par la suite été introduites dans le hall du Canal pour que les habitants et leurs familles puissent s'identifier dans le lieu. Le second type d'exposition présent dans cette scène conventionnée est la participation directe des habitants de Redon à exposer leurs propres œuvres. Pour la représentation *Le Secret*, les élèves de l'EREA, ayant travaillé sur la pièce durant la résidence de la compagnie, ont produit des boîtes à secret durant leurs cours. Les professeurs sont venus les exposer dans le hall du théâtre avec l'accord et l'aide de l'équipe permanente. Une fois la représentation venue, les élèves et leurs parents ont pu assister à cette exposition. Toutes les personnes étant exposées au sein même du théâtre se sentent privilégiées et intégrées au rayonnement culturel de leur territoire :

¹³⁰ Ouest France, « Canal théâtre de Redon : Théâtre cherche cœurs disponibles ! », [publication électronique] https://redon.maville.com/actu/actudet_-canal-theatre-de-redon-theatre-cherche-coeurs-disponibles-une-2478898_actu.Htm, (consulté le 01 août 2018), 2014.

¹³¹ COIGNAC Anaïs dans MARC Nicolas (dir.), « Comment les publics ont changé », *La scène*, n°89, Juin, Juillet, Août, Edition La Scène Millénaire Presse, 2018, p 92.

Les motivations les plus citées pour y participer varient selon les positions sociales et l'âge des visiteurs : pour les enseignants comme pour les enfants et les adolescents qu'ils accompagnent, c'est une transmission de connaissance dans un cadre et d'une manière différents de ceux de l'école, plus ludique ; pour les parents, c'est une action éducative qui participe d'un évitement des médias de masse pour leurs enfants et de l'éveil d'une curiosité culturelle, et aussi une occasion d'activité commune avec leurs enfants¹³².

Les élèves et les habitants de Redon se sentent alors impliqués personnellement dans la décoration, puisqu'ils peuvent y participer de plusieurs façons. Au Triangle, ce ne sont pas les œuvres des habitants et des spectateurs qui sont présentes dans les locaux, mais celles d'artistes. Le choix du rapport et de l'implication au public est différent ici. Le Triangle souhaite impliquer les habitants du quartier dans les œuvres des artistes accueillis : ils laissent une trace de leur passage en peignant les murs du bâtiment. L'identification des publics se fait par l'appropriation du lieu comme œuvre d'art : « Triangle Œuvre d'Art » est un projet qui vise à transformer le Triangle en une galerie à ciel ouvert¹³³. Le spectateur garde une trace des représentations auxquels il a assisté et peut se projeter dans ses propres souvenirs grâce à cette « galerie ». Ainsi, la participation artistique et plastique accentuent l'effet d'identification des publics.

De plus, la participation bénévole des habitants dans le fonctionnement des scènes conventionnées fait également part des facteurs liés à l'implication des publics. Sur les quatre scènes conventionnées de Bretagne, deux sont dotées de bénévoles : le Canal-Théâtre et Le Triangle. Cela peut éventuellement rejoindre le fait que ces deux structures sont celles qui mettent le plus en avant l'implication des habitants de leur quartier et lieu d'implantation. Le Canal dispose des Amis du Canal et Le Triangle, de plus d'une vingtaine de bénévoles. Par contre, Les Scènes du Golfe ne disposent d'aucun bénévole mais engagent des ouvriers les soirs de spectacle. Qu'ils soient ouvriers ou bénévoles, tous ces personnes participants à la vie des structures culturelles, ils font partie intégrante de la vie de ces scènes conventionnées. Ils sont des « ambassadeurs¹³⁴ » des scènes conventionnées bretonnes.

Les scènes conventionnées bretonnes souhaitent donc impliquer les habitants et les publics à la programmation culturelle qu'elles proposent. Elles transforment leur lieu artistique en véritable lieu commun, identifiable et appartenant à tout le monde. Mais, en plus de transformer leur structure en réel lieu familial, elles offrent des cadeaux. En effet, ceci est possible grâce à une logique de partage et d'identification : à leur tour, les publics ont la

¹³² CAILLET Elisabeth, *Accompagner les publics L'exemple de l'exposition « Naissances » au Musée de l'Homme*, Paris, L'Harmattan, Patrimoines et Sociétés, 2007, p 100/101.

¹³³ Le Triangle, *Rapport d'activité 2017* [publication électronique], www.letriangle.org/-Le-projet-40- (consultation 24 juillet 2018), p 21.

¹³⁴ Scènes du Golfe, Entretien réalisé avec DESROCHE Béatrice le 11 juillet 2018.

possibilité de ramener un morceau de la structure directement chez eux. Les Scènes du Golfe mettent ainsi à disposition des spectateurs des cartes postales, des affiches, des badges et des autocollants. Ils créent également un album de photographies du Festival Les Emancipés qu'ils offrent à leur public (abonné comme non abonné). Le Canal-Théâtre offre pour la saison prochaine des pions et des dès afin de pouvoir jouer au jeu de l'oie « Une saison sur les Chapeaux de roue » disponible dans la plaquette de programmation. De même, elle distribue des cartes postales et des badges. La possibilité récemment donnée par la présence d'un photobooth permettra au public de remporter un souvenir photographique de leur venue au théâtre. Par ailleurs, des abeilles sont élevées sur les toits du Canal : en 2017, 80 pots de miel ainsi que des baumes à lèvres ont été fabriqués, pour donner au public. Les habitants de Redon peuvent également emporter un souvenir de leur passage en participant à la geocache du Canal. Quant aux spectateurs du Triangle, ils peuvent aussi conserver une trace électronique grâce à la présence d'une geocache se trouvant à côté du bassin, collé à la structure du bâtiment. Puis, en ce qui concerne les souvenirs matériels proposés par la scène conventionnée rennaise, un panier culturel est disponible à l'achat. Il s'agit ici de payer pour une boîte mystère que l'on récupère chaque trimestre. Ce panier culturel existe depuis 2016 au Triangle et est composé d'objets culturels réalisés par des artistes et compagnies locales (carte postale, CD, place de spectacle, etc).

Les publics apportent un rythme bénéfique aux scènes conventionnées bretonnes grâce à leur implication dans la vie des structures en étant bénévoles, en participant aux œuvres artistiques, en faisant du lieu un endroit convivial ou encore en laissant une trace de leur passage de façon matérielle ou immatérielle.

4-3. Contrer les peurs liées à la sortie culturelle

Cependant, pour que ces échanges aient lieu, il faut que tous les publics soient concernés, dont ceux qui ont peur de venir au théâtre à cause de préjugés, d'histoire de prix ou encore de distance à effectuer pour se déplacer. La pratique de la médiation de façon singulière permet à chaque scène conventionnée de Bretagne de réduire ces craintes et de les transformer en atout.

Pour les personnes ayant peur de se déplacer seul pour la première fois au théâtre, il existe par exemple des offres spécifiques liées aux familles au Très Tôt Théâtre avec la carte adhérent ou encore au Canal. Par ailleurs, concernant les personnes à minima sociaux, celles-ci peuvent se sentir moins légitimes de venir au théâtre ou croire que les tarifs sont trop élevés

pour eux. Afin d'attirer ces publics, de les rassurer et de les impliquer, les quatre scènes conventionnées mettent en place des projets solidaires. Aux Scènes du Golfe, cette notion fait partie intégrante du projet de la directrice. Une billetterie solidaire menée en compagnie du Centre Communal d'Action Sociale et d'acteurs locaux est insérée à ce projet afin de contrer ces peurs liées à la situation sociale¹³⁵. Au Très Tôt Théâtre un projet solidarité est en place concernant le Festival Théâtre A Tout Age et les Semaines de la Petite Enfance. Ce projet solidarité est mené dans le but de « favoriser la venue de familles en difficulté sociale et financière »¹³⁶. Celui-ci comporte deux types d'actions : créer un accompagnement individuel à chaque famille et proposer des tarifs accessibles, à 1€ la place. Ainsi, sur la saison 2017-2018, 411 places ont été distribuées : 355 sur le Festival Théâtre A Tout Age et 56 sur les Semaines de la Petite Enfance. Au Canal-Théâtre, ce sont 54 personnes (sur le premier semestre 2018) qui ont bénéficié d'avantages liés au projet solidaire de la scène conventionnée redonnaise. Le projet est une Charte Culture dont les bénéficiaires sont des jeunes, des ayant droits du RSA et des autres minimas sociaux, ainsi que des personnes adhérentes à des associations du territoire. Au Triangle, ce sont deux dispositifs différents qui sont à disposition de ces publics pour les inciter à pousser les portes du centre culturel : des tarifs réduits et des billets solidaires. Les tarifs réduits concernent le dispositif « SORTIR ! » : durant la saison 2017/2018, plus de 700 personnes en possession de la carte "SORTIR!" ont pu acheter leurs places à 4€ pour les adultes et 2€ pour les enfants. Cependant, il subsiste toujours des personnes en difficultés financières qui ne peuvent pas se permettre d'acheter des billets, même à ces tarifs là. C'est donc pour cette raison que les billets solidaires existent au sein du Triangle : « Aussi avons-nous eu envie de mettre en place le "Billet Solidaire" en calquant le principe du café suspendu. Vous payez deux cafés, l'un pour vous et l'autre pour celui ou celle qui n'en a pas les moyens ¹³⁷ ». Depuis 2017, 69 dons d'une moyenne atteignant les 7€ ont permis à 47 personnes d'assister à des représentations.

Par ailleurs, concernant les craintes, liées à la distance géographique présente entre leur domicile et les scènes conventionnées, ces dernières décentralisent certaines de leurs pièces pour remédier à ce problème. Par exemple, dans « *Les Pratiques culturelles des Français*, il apparaît que les agriculteurs forment la population la moins en contact avec l'art moderne ¹³⁸ ». Il serait, en effet, inconcevable qu'une partie de la population n'ait pas accès à

¹³⁵ GOUBY Ghislaine, *Projet Théâtre Anne de Bretagne Vannes Ghislaine Gouby*, Vannes, 2015, p 15.

¹³⁶ Très Tôt Théâtre, « Assemblée Générale », *Rapport d'activité*, Quimper, 2018, p 22.

¹³⁷ Le Triangle, *Rapport d'activité 2017* [publication électronique], www.letriangle.org/-Le-projet-40- (consultation 24 juillet 2018), p 14.

¹³⁸ ESQUENAZI Jean-Pierre, *Sociologie des publics*, Paris, Editions La Découverte, 2003, p 26.

la culture par simple problème de localisation. De plus, des pièces sont créées sur et pour eux, ce serait dommage qu'ils n'assistent pas à leurs représentations. Par exemple, la pièce *Héroïnes* programmée au Canal-Théâtre durant la saison 2018-2019 sera décentralisée dans les communes rurales du territoire de Redon Agglomération. Cette pièce parle en effet du statut d'agricultrice et a été créée à partir d'une résidence faite à la Résidence de la Vallée du Don de Guémené-Penfao. Par ailleurs, décentraliser cette pièce pour que les agriculteurs(rices) du territoire puissent venir y assister n'est pas l'unique action à réaliser pour qu'ils en soient spectateurs. Un travail de médiation et d'implication au projet sera créé avec les habitants et associations des villages où les représentations auront lieu. Une jauge sera gardée de côté afin d'être certaine que ce public en particulier puisse assister à une production culturelle de qualité, qui, en plus, les concerne. Aussi, Scènes du Golfe met en place des représentations directement jouées chez l'habitant, pour aller à la rencontre de nouveaux publics et écraser les craintes précédemment décrites.

Chaque scène conventionnée de Bretagne pratique ainsi une médiation singulière qui lui est propre : tant pour permettre aux publics de dépasser leurs craintes face aux objets culturels que pour les y impliquer personnellement.

CONCLUSION

Ce stage de quatre mois, réalisé au Canal-Théâtre de Redon m'a permis de me questionner à propos de la médiation dans les scènes conventionnées bretonne. Durant cette expérience sur le terrain, un attachement constant à chercher des nouveaux publics et à partager des moments de vie et de culture avec les habitants de Redon Agglomération a été constaté. Le rapport aux habitants étant central dans cette structure culturelle, il semblait juste d'analyser la relation au public dans ces autres scènes.

Pour permettre à cette analyse de voir le jour, nous avons donc cherché à comprendre les facettes du fonctionnement du Canal. Celui-ci est conventionné pour le théâtre et porte la mention « art et création ». Son projet artistique dépend de la vision de la directrice, Frédérique BERTINEAU. Celle-ci prenant en charge les relations avec les publics, le rapport aux spectateurs en est donc le point central. Le projet du Canal mis en place par la directrice est clair : créer un théâtre citoyen pour et avec les habitants. Les actions de médiations proposées par le Canal durant toute la saison, sont nombreuses et concernent tous les publics. Nous avons pu le constater à travers le rapport des missions effectuées durant ce stage. De même, nous avons pu observer le lien étroit présent entre la médiation, la programmation et l'administration. Tous les pôles culturels liés à une structure vont forcément, à un moment donné, rejoindre celui des relations aux publics.

Après avoir remarqué la présence d'un projet artistique dédié à la médiation culturelle de proximité au Canal, nous nous sommes tournés vers les trois autres scènes conventionnées de Bretagne pour effectuer une comparaison. Le Triangle, Les Scènes du Golfe, Le Très Tôt Théâtre et Le Canal connaissent le même label : celui de scènes conventionnées. Elles sont cependant uniques, tout comme l'est leur rapport au public. Elles se différencient des autres en fonction de la mention qui leur a été attribuée, de la discipline dont elles défendent les valeurs et des spécificités liées à leur territoire d'implantation. Tant de facteurs qui départagent déjà ces structures. Par ailleurs, ce qui les distingue se trouve aussi être au niveau du directeur et de la directrice dont elles disposent : car ce sont eux qui sont à l'origine du projet et de la ligne artistique de chacune d'elles. Les actions et les moyens donnés à la médiation n'ont pas la même importance, ne sont pas réalisés de la même manière et ne touchent pas les mêmes publics selon la scène conventionnée et son projet. Certaines d'entre-elles affichent d'ailleurs les actions de médiations et de relations publiques comme étant centrales à leur projet, alors que pour d'autres, elles font partie intégrante des actions mais ne sont pas clairement dictées comme étant « le » projet de la structure.

Pourtant, même si chaque établissement conventionné de Bretagne pratique une médiation singulière qui lui est propre, chacune d'entre elles partagent la même envie de

médiation: toucher le plus de monde possible, essayer d'attirer les nouveaux publics et tendre à une proximité culturelle. Ainsi, la médiation, qu'elle soit en direction des enfants, des adultes, des retraités, des personnes en situation de handicap, des personnes éloignées socialement et géographique, des internautes ou des habitants, est de plus en plus présente au sein de la culture artistique. Les scènes conventionnées de Bretagne l'ont bien compris et c'est pour cette raison qu'elles l'intègrent toutes de manière plus ou moins évidente à leur programmation et à leur projet artistique : tant au niveau du territoire communautaire d'implantation qu'à celui du département ou encore de la région. Les relations publiques sont sujettes à créer de nombreuses actions aussi variées les unes que les autres. Ces actions sont propices à être reçues de la part de tous les publics, à partir du moment où la nature de ces derniers est décelée et que leurs besoins sont déterminés. Les habitants d'un territoire s'intéressent, pour la plupart, tous à ce qui se passe sur celui-ci ; il suffit de leur transmettre l'information et de trouver la meilleure façon de les toucher, afin de les impliquer et les fidéliser. Cela passe par les identifier personnellement aux actions et temps forts de la scène conventionnée, mais aussi par leur donner accès à une culture de proximité. Il faut leur montrer qu'elle est accessible de toutes les manières possibles : temporelles (en s'adaptant à leur rythme de vie), sociales, artistiques et géographiques.

C'est ainsi, qu'à partir de toutes ces observations, nous avons pu observer qu'à travers quatre scènes conventionnées de Bretagne, la médiation a su s'adapter aux publics, à ses besoins et à ses demandes.

A force de travail et d'implication dans les actions de médiations culturelles, Le Triangle, Le Canal, Les Scènes du Golfe et Le Triangle, arrivent à produire un réel échange culturel entre eux et les publics bretons. Cela peut s'observer à travers l'évolution du nombre d'abonnés des structures : celui-ci est en constante augmentation. Par exemple, au Canal, le chiffre est passé de 1064 abonnés en 2015/2016 à 1421 pour la saison 2016/2017.

Cette médiation culturelle de proximité tient donc une place importante dans cette recherche de nouveaux publics et peut, comme le fonctionnement des scènes conventionnées, varier selon les projets et les territoires.

BIBLIOGRAPHIE

Corpus primaire :

Stage en relations publiques au Canal, Théâtre du Pays de Redon, scène conventionnée pour le théâtre : durée 4 mois, du 12 mars au 8 juillet 2018.

Scène du Golfe, Scène conventionnée arts et création, Vannes.

Le Triangle, Scène conventionnée pour la danse, Rennes.

Très Tôt Théâtre, Scène conventionnée pour le théâtre jeune public, Quimper.

LE CANAL

BERTINEAU Frédérique, *Projet artistique le Canal-Théâtre*, Redon, 2013.

Conseil régional de Bretagne, Académie de Rennes, Ministère de la Culture, « Projet territorial d'Education Artistique et Culturelle : Pays de Redon », *La résidence d'artistes en milieu scolaire*, [publication électronique] <https://espaceeducatif.ac-rennes.fr/jahia/lang/fr/pid/3457>, Rennes, 2015.

DRAC Bretagne, Réunion d'information EAC, Rennes, le 28 mars 2018.

GARREAU Christelle, « Le Canal devient une scène conventionnée », [publication électronique], <https://www.ouest-france.fr/bretagne/redon-35600/le-canal-devient-une-scene-conventionnee-3719339> (consulté le 06 janvier 2018).

La Nouvelle République, *Le spectacle vivant ils en font tout un réseau* [publication électronique], www.google.fr/amp/s/m.lanouvellerepublique.fr/blessuire%25252Fle-spectacle-vivant-ils-en-font-tout-un-reseau (consulté le 02 août 2018), 2013.

Le Canal, *Convention 2015 2017 Le Canal*, Redon, 2015.

Le Canal, *Rapport d'activité 2017*, Redon, 2017.

Le Canal, *Les actions de sensibilisation*, Redon, 2018.

Le Canal, Collectif Tout Reste à Faire, *Dossier Anima (Ex) Musica*, Redon, 2018.

Le Canal, Communauté de Commune du Pays de Redon, *Rapport annuel de développement durable 2017*, Redon, 2017.

Le Canal, *Actions RP 1118*, Redon, 2018.

Ouest France, « Canal théâtre de Redon : Théâtre cherche cœurs disponibles ! », [publication électronique] https://redon.maville.com/actu/actuet_-canal-theatre-de-redon-theatre-cherche-coeurs-disponibles- fil-2478898_actu.Htm, (consulté le 01 août 2018), 2014.

Redon Agglomération, *Un budget, pour quelle politique ? Au bénéfice de quelles compétences ?*, [publication électronique] <http://redon-agglomeration.bzh/Redon-Agglomeration2/Le-budget> (consulté le 02 août 2018).

SCÈNES DU GOLFE

GOUBY Ghislaine, *Projet Théâtre Anne de Bretagne Vannes Ghislaine Gouby*, Vannes, 2015.

Scènes du Golfe, *Rapport d'activité 2016*, Vannes, 2016.

Scènes du Golfe, *Rapport d'activité 2017*, Vannes, 2017.

Scènes du Golfe, Entretien réalisé avec DESROCHE Béatrice le 11 juillet 2018.

Scènes du Golfe, Festival *Les Emancipées* [publication électronique], <http://www.scenesdugolfe.com/festivale-les-emancipees-tab-127.html> (consulté le 15 août 2018), 2017.

TRÈS TÔT THÉÂTRE

Très Tôt Théâtre, Entretien réalisé avec LE DEAULT Dominique, le 18 juillet 2018.

Très Tôt Théâtre, « Assemblée Générale », *Rapport d'activité*, Quimper, 2018.

Très Tôt Théâtre, « Actions éducatives rapport 2017 », *Questionnaire bilan EAC 2017*, Quimper, 2017.

Très Tôt Théâtre, Centre Hospitalier Intercommunal de Cornouaille, *Culture à l'hôpital, bilan 2017 et projets 2018*, Quimper, 2017.

LE TRIANGLE

Bibliothèque Nationale de France, *Le Triangle. Rennes*, [Publication électronique] http://data.bnf.fr/11871309/le_triangle_rennes/ (consulté le 28 juillet 2018).

Le Triangle, *Rapport d'activité 2017* [publication électronique], www.letriangle.org/-Le-projet-40- (consultation 24 juillet 2018).

Le Triangle, *Espaces* [publication électronique], <http://www.letriangle-congres-rennes.fr/espaces.html> (consulté le 29 juillet 2018).

LE TROUIT George, WikiRennes, *Le Triangle*, [publication électronique] http://www.wiki-rennes.fr/Le_Triangle (consulté le 28 juillet 2018).

Références bibliographiques :

SOCIOLOGIE DES PUBLICS

BOURDIEU Pierre, *La Distinction : critique sociale du jugement*, Paris, Les Editions de Minuit, 1979.

DONNAT Olivier, *Les pratiques culturelles des français à l'ère numérique : enquête 2008*, Herissey à Evraux, Editions La Découverte, Ministère de la Culture et de la Communication, 2009.

ESQUENAZI Jean-Pierre, *Sociologie des publics*, Paris, Editions La Découverte, 2003.

LAHIRE Bernard, *La culture des individus : dissonances culturelles et distinction de soi*, Paris, Editions La Découverte, 2006.

MEDIATION CULTURELLE

BORDEAUX Marie-Christine et DESCHAMPS François, *Education artistique, l'éternel retour ? Une ambition nationale à l'épreuve des territoires*, Mont, Editions de l'attribut, Collection La culture en question, 2013.

CAILLET Elisabeth, *Accompagner les publics L'exemple de l'exposition « Naissances » au Musée de l'Homme*, Paris, L'Harmattan, Patrimoines et Sociétés, 2007.

CAUNE Jean, *La Démocratisation culturelle : une médiation à bout de souffle*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 2006.

CAUNE Jean, *Pour une éthique de la médiation : le sens des pratiques culturelles*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 1999.

CHANTEPIE Philippe (dir.), « Médiation culturelle : l'enjeu de la gestion des ressources humaines », *Culture études*, 2010, [publication électronique] <http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Etudes-et-statistiques/Publications/Collections-de-synthese/Culture-etudes-2007-2018/Mediation-culturelle-l-enjeu-de-la-gestion-des-ressources-humaines-CE-2010-1> (consulté le 19 juillet 2018).

COAVOUX Samuel, « Serge Saada, *Et si on partageait la culture ? Essai sur la médiation culturelle et le potentiel du spectateur* », *Lectures*, Les comptes rendus, 2011, mis en ligne le 10 octobre 2011, [publication électronique] <http://journals.openedition.org/lectures/6603> (consulté le 04 août 2018).

Culture pour tous, « La médiation culturelle en question », [publication électronique], <http://www.culturepourtous.ca/professionnels-de-la-culture/mediation->

[culturelle/ressources/guides-et-lexiques/guides/la-mediation-culturelle-en-questions/](http://culturelle.ressources/guides-et-lexiques/guides/la-mediation-culturelle-en-questions/) ,

(consulté le 21 mai 2018).

DAGENAIS Bernard, « Des modèles utiles mais ignorés: le cas des relations publiques », Communication et organisation, 2006, mis en ligne le 21 juin 2012.

Fiche métier des relations publiques [publication électronique],

http://www.cnt.asso.fr/metiers_ formations/metier.cfm/relations%20publiques.html (consulté le 02 août 2018).

MARC Nicolas (dir.), « Tisser de nouveaux liens avec le public », *La scène*, n°70, Septembre, Octobre, Novembre, Edition La Scène Millénaire Presse, 2013.

MARC Nicolas (dir.), « Comment les publics ont changé », *La scène*, n°89, Juin, Juillet, Août, Edition La Scène Millénaire Presse, 2018.

Médiation culturelle association [site internet] <http://www.mediationculturelle.net> (consulté le 31 juillet 2018).

SAADA Serge, « Essai sur la médiation culturelle et le potentiel spectateur », *Et si on partageait la culture ?*, Toulouse, Edition de l'Attribut, 2011.

POLITIQUES CULTURELLES

AZOULAY Audrey, « Déclaration de Mme Audrey Azoulay, ministre de la culture et de la communication, sur l'éducation artistique et culturelle, Paris le 21 mars 2017 » [publication électronique] <http://discours.vie-publique.fr/notices/173000743.html> (consulté le 19 juillet 2018).

MARC Nicolas (dir.), « Culture et politique : et maintenant ? », *La scène*, n°85, Juin, Juillet, Août, Nantes, Edition La Scène Millénaire Presse, 2017.

Ministère de la Culture, DEPS, « L'intercommunalité culturelle : un état des lieux », *Culture Etude*, n°5, 2008 [publication électronique], <https://www.cairn.info/revue-culture-etudes-2008-5.htm> (consulté le 06 janvier 2018).

Ministère de la Culture : « L'action des DRAC », [publication électronique], <http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Education-artistique-et-culturelle/L-action-des-Drac> (consulté le 10 mai 2018).

Ministère des affaires culturelles, Décret 72-904 du 02 octobre 1972 relatif aux contrats de décentralisation dramatique, [publication électronique], www.culturecommunication.gouv.fr/content/.../1/file/Decret_72-904_2oct1972.pdf (consulté le 1^{er} novembre 2017).

MOULINIER PIERRE, *Histoire des politiques culturelles de « démocratisation culturelle »*. *La démocratisation culturelle dans tous ses états* [publication électronique], <http://culturecommunication.gouv.fr> (consulté le 07 janvier 2018).

Ministère de la Culture et de la Communication DICOM, « Communication en Conseil des ministres sur l'accès des jeunes à l'Art et à la Culture » [publication électronique], www.sports.gouv.fr/presse/article/Communication-en-Conseil-des-ministres-sur-l-acces-des-jeunes-a-l-Art-et-a-la-Culture (consulté le 19 juillet 2018).

SCENES CONVENTIONNEES

Agence culturelle Alsace, *Qu'est-ce qu'une scène labellisée ?*, [publication électronique], <http://www.scenes-alsace.org/publicmedia/pdf/tmp/a190cbd6e13ac79d87d7b7c31641619e.pdf> (consulté le 31 juillet 2018).

Association des Scènes Nationales, *Histoire des Scènes Nationales* [publication électronique] <https://www.scenes-nationales.fr/histoire/> (consulté le 31 juillet 2018).

AZOULAY Audrey, Ministère des affaires culturelles, Arrêté du 5 mai 2017 fixant les conditions d'attribution et le cahier des missions et des charges de l'appellation « Scène conventionnée d'intérêt national » [publication électronique], https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=D25C380B4CBBCD01960ED53A1EC6407C.tpdila13v_1?cidTexte=JORFTEXT000034679298&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id&idJO=JORFCONT000034674092 (consulté le 31 juillet 2018).

Ministère de la Culture et de la Communication, Circulaire n°168110 du 5 mai 1999 : Orientations pour la politique en faveur du spectacle vivant. - Aide aux lieux de diffusion : programme national de " scènes conventionnées " [publication électronique], http://mediatheque.cite-musique.fr/MediaComposite/cim/Pdf/70_20_06_Scenesconv.pdf (consulté le 07 janvier 2018).

Ministère de la Culture, Circulaire du 15 janvier 2018 relative aux modalités d'application du dispositif de labellisation et au conventionnement durable dans les domaines du spectacle vivant et des arts plastiques [publication électronique] <http://circulaire.legifrance.gouv.fr/?action=afficherCirculaire&hit=1&retourAccueil=1&r=42918> (consulté le 31 juillet 2018).

Ministère de la Culture, *Scènes conventionnées 2015* [publication électronique], <http://www.culture.gouv.fr/content/download/18067/155304/version/11/file/Liste+des+sc%C3%A8nes+conventionn%C3%A9es+2015.pdf> (consulté le 21 juillet 2018).

Scène conventionnée d'Auxerre, « Les métiers de relation avec les publics dans les lieux de spectacle : Compte rendu de la journée professionnelle 14 janvier 2014 », Le Théâtre, [publication électronique], auxerreletheatre.com/wp-content/uploads/2014/05/cr_-_journee_mediation.pdf (consulté le 1^{er} novembre 2017).

Syndicat National des Scènes Publiques avec le Syndicat National des Entreprises Artistiques et Culturelles, *Les scènes conventionnées : un réseau national essentiel*, [publication électronique] https://www.snsp.fr/wp-content/uploads/2015/07/texte_sc_avignon.pdf (consulté le 27 mai 2018).

SPECTACLE VIVANT EN BRETAGNE

Ministère de la Culture : « Action de la DRAC Bretagne », [publication électronique], <http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Bretagne/Politique-et-actions-culturelles/Education-artistique-et-culturelle/Action-de-la-DRAC-Bretagne> (consulté le 10 mai 2018).

Ministère de la Culture – DRAC Bretagne : « Carte des territoires prioritaires 2018 », [publication électronique], <http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Bretagne/Politique-et-actions-culturelles/Education-artistique-et-culturelle/Action-de-la-DRAC-Bretagne> , (consulté le 10 mai 2018).

ANNEXE

Annexe 1 : Très Tôt Théâtre, Entretien réalisé avec LE DEAULT Dominique, le 18 juillet 2018.

FRANCOIS FLORINE : Depuis combien de temps êtes-vous conventionnés ?

LE DEAULT DOMINIQUE : Depuis une dizaine d'années.

FF : J'ai vu que vous étiez une association, pouvez-vous m'en dire un plus ?

LDD : Très Tôt Théâtre, Scène Conventionnée Jeunes Publics, est une association créée en 2000, reconnue et dédiée au spectacle pour toute la famille : théâtre, danse, musique, cirque, marionnettes... Au cœur de notre projet il y a: favoriser l'accès du plus grand nombre à des spectacles de qualité, soutenir la création dans le spectacle jeune public, construire des partenariats culturels inventifs pour accompagner le développement du jeune public sur le territoire, créer la rencontre entre les publics et les artistes avec des ateliers, lectures partagées... pour des moments de convivialité et de partage. Nous sommes subventionnés par de nombreux partenaires, dont la Ville de Quimper, Le Département du Finistère, le Conseil régional de Bretagne et la DRAC Bretagne dans le cadre d'une convention d'objectifs.

FF : Vous avez une équipe permanente et un bureau d'association, c'est bien ça ?

LDD : Un conseil d'administration qui est composé d'une quinzaine de personnes qui gère l'association et son projet. La nomination du personnel se fait via le Conseil d'Administration.

FF : Cette association a été créée en même temps que Très Tôt Théâtre ?

LDD : Oui Très Tôt Théâtre est une association. Elle a été créée en mars 2000. À l'origine du projet il y a Jean-Claude PAREJA qui était directeur de la MJC de Kerfeunteun à Quimper. J'ai commencé à travailler avec lui à cette époque, en 1996. Il m'a engagé parce qu'il avait envie de créer une « école du jeune spectateur » au sein de sa MJC. En effet, il avait une salle de spectacles et il commençait à programmer du jeune public, plutôt en direction des familles sur les dimanches et samedis après-midi. Il avait envie de proposer une « école du spectateur » avec des parcours proposés aux enseignants et à leurs élèves, sur le temps scolaire. Nous avons travaillé pendant quatre ans sur ce projet qui a connu un grand succès : Après 4 années, la fréquentation du public sur « l'école du jeune spectateur » a pris beaucoup d'ampleur et Jean Claude PAREJA, directeur à l'époque de la MJC a réfléchi à un projet de structure spécifique dédiée au jeune public : Très Tôt Théâtre, qu'il crée en 2000 avec Bernard LE NOAC'H. Lors de sa création, Très Tôt Théâtre avait une co-direction (2 directeurs). Au départ, nous étions une toute petite équipe composée de 4 personnes. Au fil des ans, Très Tôt Théâtre a grandi et aujourd'hui, nous sommes 10 permanents. Dans 2 ans, nous fêterons nos 20 ans.

FF : Et ça fait depuis 2015 que vous êtes au Pôle Max Jacob, c'est bien ça ?

LDD : Oui en effet. Nous avons déménagé deux fois. D'abord nous avons aménagé nos bureaux dans une maison où nous pouvions même y accueillir les artistes pour loger . L'association et le projet se développant, la « maison » est devenue rapidement trop petite. Nous avons alors emménagé dans un autre lieu, en centre ville dans une ancienne bibliothèque. Très vite, ces locaux sont devenus trop étroits... La Ville de Quimper a proposé un projet de pôle culturel avec l'idée de regrouper un « pôle » d'acteurs culturels à Max Jacob et nous l'avons intégré. Nous y sommes entrés en 2015, dans ces nouveaux locaux où nous avons plus de 100 m² de bureaux, un lieu dédié aux écritures théâtrales jeunesse et des espaces pour accueillir des équipes artistiques en résidence.

FF : Comme il s'agit d'un pôle culturel, vous partagez les locaux ?

LDD : C'est un pôle culturel avec plusieurs bâtiments. Nous sommes dans un bâtiment partagé. Nous avons tout l'étage où sont situés nos bureaux, et le bas est un accueil partagé. Il y a aussi un bureau que nous partageons avec les autres habitants du pôle. Les autres habitants du pôle sont la salle des musiques actuelles : le Novomax, l'association Ti Ar Vro qui est une association pour la culture et les musiques bretonnes, le bagad de Quimper et le conservatoire de musique et le théâtre Max Jacob.

FF : Oui c'est vraiment un lieu lié à la culture en général.

LDD : Oui ça c'est pour ça que ça s'appelle le pôle culturel Max Jacob (en mémoire de l'écrivain quimpérois Max Jacob). Nous disposons également sur ce lieu des « Ateliers du Jardin » : c'est un bâtiment qui dispose de trois salles aménagées (« l'atelier noir, l'atelier blanc et l'atelier bleu ») L'atelier noir est un lieu où sont accueillis les artistes en résidence de travail. L'autre salle, la blanche, est exactement la même, où nous pouvons y accueillir des expositions, des réunions,...La troisième salle (bleue) est au-dessus, elle est plus petite et peut accueillir des résidences de travail de 2 ou 3 personnes. Il n'y a pas de plateau, se sont avant tout des salles de travail. Ces salles ne permettent pas d'accueillir du public en nombre mais elles permettent malgré tout d'organiser des « répétitions ouvertes » ou de proposer des « petites formes » (accueil d'une classe, public max 60 personnes). Ces ateliers sont également des lieux partagés avec les autres acteurs culturels et peuvent être mis à disposition sur demande auprès du service culturel de la Ville.

FF- Et quand vous jouez, ça se passe au pôle culturel ?

LDD : Non justement notre particularité est d'être nomade. N'ayant pas de salle de spectacle dédiée, nous diffusons notre programmation dans toutes les salles de Quimper. La saison prochaine nous aurons des spectacles dans toutes les salles de la Ville et du pôle (au Novomax, au théâtre Max Jacob, aux ateliers du jardin)... Le nomadisme a des avantages et

des inconvénients... Le plus : le travail en partenariat avec les différentes équipes des salles qui nous accueillent nous permet de toucher des publics que nous n'aurions peut être pas touché par notre simple communication. Par contre, le fait de ne pas avoir de lieu peut poser des soucis d'identification de l'association et de notre projet.

FF : Ils arrivent à s'identifier au « lieu », au Très Tôt Théâtre alors ?

LDD : Depuis notre installation au pôle M.J, nous avons mis en place une nouvelle stratégie de communication et de relations publiques en direction des familles plus particulièrement.

FF : Comment arrivent-ils à s'impliquer dans le projet, puisqu'il n'y a pas de lieu précis ? Il y a bien le pôle mais pas de salle précise.

LDD : Voir ce lieu fréquenté par le public le plus large possible fut le point de départ de notre installation. Parallèlement à la programmation, nous avons imaginé plusieurs rendez-vous sur le pôle et créé plusieurs événements « rassembleurs ». Par exemple : le lancement de saison, c'est sur un dimanche après-midi de septembre et nous invitons le public à nous retrouver dans nos locaux et sur le parvis du pôle. Nous accueillons aussi dans nos bureaux, dans les ateliers, etc. Nous travaillons en partenariat avec « tous les habitants du pôle ». Nous essayons de faire venir les gens vers nous aussi, qu'ils s'approprient ce lieu là, puisque le pôle culturel est un lieu qui est fait pour eux. Autre exemple : à l'occasion du 1er juin, journée nationale des écritures théâtrales pour la jeunesse, nous proposons au public de venir découvrir notre centre de ressources pour les écritures théâtrales dédiées au jeune public : l'ECRI-TÔT. C'est un lieu dédié aux écritures théâtrales contemporaines aménagé pour l'accueil de classes, des familles lors des moments « de lectures partagées » ou de rencontres avec des auteurs. En dehors de ces rendez-vous, l'ECRI-TÔT est ouvert une fois par mois, au public, aux familles pour la consultation et le prêt des ouvrages. Lors du Festival Théâtre A Tout Age, plusieurs événements – gratuits - sont également organisés sur le lieu (rencontres avec les artistes en création, « librairie « éphémère », concert,...)

FF : Pour aider à s'identifier au lieu ?

LDD : Il y a tout un travail pour faire découvrir le répertoire théâtral jeunesse qui est fait ici. Nous essayons d'avoir des rendez-vous réguliers justement dans cette optique là, pour que les quimpérois approprient petit à petit le lieu, qui n'est absolument pas connu de tout le monde !

FF : Le fait d'être nomade permet d'avoir une grande place sur le territoire de Quimper mais, quelle place avez-vous sur le département ?

LDD : La mission « Territoire », Très Tôt Théâtre accompagne un réseau de structures programmant des spectacles jeune public dans le Finistère pour une offre culturelle au plus près des familles. Au niveau de la Bretagne, elle est un pôle de ressources et conseils sur le

jeune public pour les professionnels, les élus et les compagnies. Nous ne programmons pas à la place des lieux mais nous les accompagnons sur leur programmation et sur les projets de médiation qu'ils souhaitent mettre en place en lieu avec la programmation. Ce n'est pas nous qui décidons de la programmation. Nous leur proposons des spectacles qu'ils choisissent et ce sont eux qui s'engagent financièrement, en lien avec les compagnies. Nous, nous accompagnons la venue des artistes dans leurs lieux.

FF : L'association sert alors de médiateur entre les artistes et les lieux?

LDD : Oui c'est ça.

FF : Au niveau de la médiation c'est le rôle principal de l'association?

LDD : Notre projet étant de favoriser l'accès du plus grand nombre à des spectacles de qualité et de créer la rencontre entre les publics et les artistes, la médiation est donc un outil essentiel pour mener à bien ces objectifs. En lien avec la programmation, notre travail de médiation consistera à imaginer des temps de rencontres, des rendez-vous entre les artistes et les différents publics.

FF : J'ai vu qu'il y avait plusieurs temps d'échange, de rencontre avec les établissements scolaires mais que vous aviez fait une seule résidence scolaire de trois ans avec le collège Laennec de Pont L'abbé. C'est bien ça?

LDD : Non, nous avons accueillis plusieurs projets de résidences scolaires et notamment dans le cadre du projet de « Jumelage » que nous avons mené avec plusieurs collèges. Le « jumelage » est un dispositif du conseil départemental du Finistère entre établissements culturels conventionnés (arts visuels, arts vivants et patrimoine) et les collèges contribuant à l'éducation artistique de l'ensemble des collégiens. Les jumelages prennent la forme d'ateliers de pratiques artistiques et d'écriture, d'actions de médiation, de résidences d'artistes dans le domaine du spectacle vivant. Ce dispositif existe depuis plus de 15 ans et nous avons à chaque fois été « jumelé ». Notre dernier projet de jumelage était en effet avec le collège Laennec , c'était un jumelage « tripartite », mené par Très Tôt Théâtre et le centre culturel Le Triskell à Pont l'Abbé avec l'ensemble de l'équipe éducative du collège ; mais nous n'avons pas renouvelé le dispositif lorsque le projet de jumelage avec le collège Laennec s'est terminé en 2017.

FF : Vous trouvez que ça ne correspond plus trop la manière dont vous travaillez parce que justement à côté vous avez d'autres actions, c'est ça ?

LDD : Oui depuis sa mise en place le dispositif n'a pas changé, il n'est pas très « souple » et demande un investissement important de la part des équipes culturelles. Engagés sur d'autres

actions d'envergure, nous avons décidé de faire « une pause » sur ce type de projet qui ne concerne qu'un seul établissement scolaire.

FF : J'ai vu que vous étiez trois au niveau des médiations culturelles, c'est bien ça?

LDD : Nous sommes deux médiatrices à temps plein et en un service civique nous rejoind chaque année pour compléter l'équipe. Sur le réseau départemental, nous avons également mis en place des projets « participatifs et collaboratifs » (avec ma collègue Laure COUTIER). Cette année nous avons engagé pour la première fois un chargé de mission, Thomas FLAUX, pour suivre le projet *Le Grand Chut*. Un projet piloté par Très Tôt Théâtre pour l'ensemble du Finistère et les structures culturelles du territoire en assurent la coordination auprès de leurs partenaires et de leurs publics. En complicité avec les enfants et les adultes du Finistère, ils réalisent une enquête sonore et fantastique qui verra le jour au printemps 2019. *Le Grand Chut* est un spectacle musical et théâtral proposé à partir de 6 ans.

FF : Donc vous donnez de plus en plus d'importance à la médiation?

LDD : Ce n'est pas que nous donnons plus d'importance à la médiation, mais la médiation fait partie intrinsèque de notre projet et est intimement liée à la programmation. Et pour faire vivre ces projets, la médiation est indispensable.

FF : J'ai vu dans votre dossier EAC que vous faisiez pour les élèves mais aussi pour les familles. Pouvez-vous m'en dire plus ?

LDD : Le projet de médiation au Très Tôt Théâtre s'adresse au plus large public possible dont les familles font partie. Donner l'accès à l'art et à la culture à tous dès le plus jeune âge concerne par conséquent les familles.

FF : Ça découle du projet artistique jeune public.

LDD : Chaque projet EAC est abordé de manière transversale, (nous n'allons pas travailler qu'avec les scolaires). Comme je l'ai dit, chaque projet est imaginé pour toucher le plus large public possible. En fonction des envies des artistes et des contenus des propositions artistiques, nous mettons en place des propositions de rencontres avec différents types de publics (un même projet pourra toucher les écoles mais aussi les familles qui accompagneront les enfants au spectacle, les équipes pédagogiques, des groupes ciblés en fonction de la proposition artistique, ...). Le projet artistique de Très Tôt Théâtre commence dès le plus jeune âge. Par exemple : nous avons un temps fort dédié aux tout petits (moins de 3ans). Les projets de médiation mis en place sont bien évidemment proposés aussi pour les adultes accompagnateurs de ces spectateurs (parent, assistante maternelle, éducatrice, grand parents,...). Autre exemple, nous avons accueilli récemment, la Cie Ak Entrepôt en résidence pour sa prochaine création « Mille Ans ». Le suivi de cette création a été proposé à des

écoliers (CE2), des élèves du lycée horticole de Plomelin et aux personnes âgées de l'EPHAD les Magnolias à Quimper. Rencontres avec l'équipe artistique, travail sur un projet de scénographie avec les lycées, ateliers de pratique artistique, accueil de l'auteur dans les différents établissements, lecture du texte écrit par l'auteur lors de sa résidence d'écriture à Très Tôt Théâtre en présence des parents des élèves. Voilà comment une proposition artistique a croisé différents types de publics et a aussi permis à la metteuse en scène de créer son spectacle qui sera présenté à l'occasion du Festival Théâtre A Tout Age en décembre prochain.

FF : Comment gérez-vous le fait que, comme c'est du théâtre jeune public, donc plutôt adressé aux enfants, une fois qu'ils grandissent ils peuvent changer d'établissement?

LDD : Il faut sans cesse « relancer la machine » chaque année puisque le public grandit. Rien n'est jamais acquis. Nous n'avons pas comme la Scène Nationale un public avec des abonnés qui sont les mêmes d'une année à l'autre. Chaque nouvelle saison, notre public grandit. C'est aussi la particularité du jeune public. Bien sûr, nous espérons que les petits qui passent chez nous continueront d'aller au théâtre, à la Scène Nationale ou ailleurs, quand ils seront lycéens ou adultes. Mais ce n'est pas notre objectif : notre objectif est de partager avec eux de belles rencontres, de les sensibiliser au spectacle vivant, de leur proposer de découvrir un autre regard sur le monde, celui des artistes... de garder l'esprit grand ouvert, poser sur le monde un regard différent, pour le questionner, mieux le comprendre, le réinventer,... poser un acte citoyen envers des enfants d'aujourd'hui qui deviendront des adultes de demain.

FF : Comme vous n'avez pas de salle à proprement parler, vous n'avez pas d'abonné?

LDD : Non mais nous avons un tarif « adhérent » qui donne accès à un tarif réduit aux familles et qui permet aussi de venir emprunter des textes au centre de ressources à l'Ecri-Tôt. Quand on adhère, on adhère à la « philosophie » de l'association. L'adhésion permet aussi de participer à toutes les propositions que nous faisons en dehors de la programmation c'est-à-dire de participer à la vie associative du Très Tôt Théâtre.

FF : Et ça permet d'avoir des tarifs réduits pour les spectacles?

LDD : Oui 6€ pour tout le monde.

FF : Ca a été mis en place récemment?

LDD : Oui, lorsque nous sommes arrivés au pôle culturel Max Jacob en 2015. Avant nous n'avions qu'un tarif unique valable pour petit ou grand spectateur.

FF : C'est parce que vous êtes au pôle culturel ou parce que vous dressez des partenariats avec les salles?

LDD : Ni l'un ni l'autre mais nous sommes sans cesse en train de nous interroger sur la politique tarifaire à mener. Le public évolue sans cesse, les habitudes des familles changent, il est important de toujours requestionner nos pratiques quelles soient tarifaires ou autre. Par exemple, ce matin nous regardions les réservations des familles pour la semaine de la petite enfance : c'est un temps proposé pour les zéro à trois ans. Il n'y avait presque pas de réservation, mais c'est normal puisque pour des futures mamans, le mois de mars est tellement loin, il y a des enfants qui ne sont pas encore nés. La démarche de réserver un spectacle « jeune public » n'est pas fondamentalement la même que celle pour un adulte qui irait au théâtre.

FF : Et la programmation que vous proposez aux différentes salles, qui est-ce qui la choisit?

LDD : C'est Amélie DU PAYRAT qui est notre responsable de la programmation, elle est à la direction artistique, c'est elle qui fait le repérage des spectacles et des compagnies que nous allons accompagner, puisque une de nos missions est celle du soutien à la création. La direction et le pôle Communication – Relations Publiques sont assurés par Bernard LE NOAC'H. Plus quatre cadres chacun en responsabilité d'un « pôle » - pôle programmation / pôle médiation / pôle Technique / Pôle réseau départemental.

FF : Produisez-vous des pièces du territoire, avec des artistes du territoire?

LDD : Oui c'est dans nos missions. L'une des missions qui nous est confiée par la Région c'est l'accompagnement des artistes « régionaux ». Non seulement en programmant leurs créations mais aussi en mettant à disposition des outils d'accompagnement. Par exemple, nous allons mettre en place, toujours en lien avec l'Ecrici-Tôt, des résidences de lecture que nous allons proposer à des artistes de la région Bretagne pour qu'ils puissent avoir l'opportunité de découvrir et d'échanger sur le répertoire de théâtre contemporain jeune public (souvent méconnu). Notre mission de soutien à la création jeune public est mise à l'honneur chaque année lors du Festival Théâtre À Tout Âge (en décembre). Un festival de créations avant tout (où sont présentés des spectacles qui n'ont pas encore tournés). Sur ce temps de festival, quatre journées sont proposées aux professionnels, aux programmeurs (France et International) leur permettant de voir des créations de spectacles, de rencontrer des artistes et d'assister à la présentation de projets en création.

FF : C'est peut-être un moyen de contrebalancer le fait que vous n'avez pas de salle à proprement parler, de faire beaucoup d'événements?

LDD : Oui. C'est une façon d'essayer de se rendre plus lisible aux yeux du public mais ce n'est pas toujours évident... « les événements » sont intimement liés à la programmation puisqu'ils sont organisés avec les artistes que nous soutenons et programmons. C'est une autre façon

d'aller vers des publics qui ne fréquenteraient pas forcément les salles de spectacles. C'est à la fois un travail de médiation et de relations aux publics.

FF : Sur le territoire, outre les temps forts, comment réussissez-vous à être visible?

LDD : Ça c'est le travail de notre collègue Laure Coutier qui en charge d'animer le réseau finistérien. Elle programme des réunions régulières avec l'ensemble des partenaires et élus.

C'est elle aussi qui coordonne le festival Théâtre à Tout Age qui se déroule sur tout le mois de décembre avec un temps fort à Quimper (une dizaine de jours) : une quinzaine de propositions de créations seront présentées. Le festival de Théâtre à Tout Age est initié par Très Tôt Théâtre. Mais il est vrai que ce n'est pas toujours évident pour le public de savoir que Très Tôt Théâtre est à l'initiative du projet de festival.

FF : Pourquoi ce nom, n'est-il pas associé au festival?

LDD : Parce que c'est le nom qui a été choisi il y a 18 ans. ... l'appeler festival Très Tôt Théâtre serait trop réducteur et ne laisserait pas la place aux nombreux partenaires qui « font » aussi que le festival existe.

FF- Dans les flyers, les affiches, dans tous les différents outils de communication, le nom n'est jamais associé?

LDD : Si bien sûr, notre logo est présent partout.

FF : Donc savoir qu'il y a un festival c'est bien, mais savoir qui l'a initié, ce n'est pas forcément évident?

LDD : Non et pas forcément important... pour le public.

FF : Comme vous programmez dans différentes salles, disposez-vous d'une programmation, papier unique répertoriant toutes vos pièces?

LDD : Pour chaque nouvelle saison, nous éditons une plaquette papier et une autre dédiée à la programmation du festival. Un petit dépliant, où est repris toute la programmation du festival visible dans les différents lieux. Quand on ouvre la plaquette du festival, on y retrouve le détail de chaque spectacle programmé dans chacun des lieux participants , avec les contacts de chaque lieu pour pouvoir réserver. Du point de vue de la médiation et de l'action culturelle, nous travaillons à la fois sur le réseau départemental en proposant des projets participatifs qui permettent à différents lieux de se greffer à un projet artistique, comme le Grand Chut, par exemple. Et sur le projet de médiation sur Quimper et environs. Au niveau scolaire par exemple, nous accueillons pratiquement autant d'établissements scolaires quimpérois que de non-quimpérois (55/45%).

FF : Comme vous allez dans une salle différente à chaque fois, cela aide au rayonnement du jeune public sur le territoire, au niveau des habitants, non ?

LDD : Travailler avec une multitude de partenaires comme nous le faisons pour chaque proposition artistique programmée nous permet de toucher un public plus large bien évidemment. Par exemple, le fait de travailler avec les différentes MPT (Maisons pour Tous) des quartiers de Quimper, nous permet de toucher les publics fréquentant ces MPT (enfants, adultes, groupes ...). Pour moi, le jeune public ne concerne pas uniquement l'enfant. C'est aussi toute personne qui n'est pas habituée à fréquenter les salles de spectacles. Ainsi, la grand mère qui accompagne pour la première fois son petit fils au spectacle, fait aussi partie de ce nous appelons le « jeune public ».

MOTS CLÉS ET RÉSUMÉ

Mots clés :

Scène conventionnée, médiation, relation publique, Le Canal, Scènes du Golfe, Triangle, Très Tôt Théâtre, rapport au public, implication, comparaison, mention, discipline, territoire, stage.

Résumé :

Ce mémoire professionnel se base sur un stage de quatre mois effectué en médiation et relations publiques au sein du Canal, Théâtre du Pays de Redon, Scène Conventionnée pour le théâtre. En prenant comme base l'expérience et les observations effectuées durant cette formation, ce mémoire visera à comparer le mode de fonctionnement des scènes conventionnées bretonnes afin. Le point central lié à cette comparaison se base en effet sur le rapport au public de chaque structure et la façon dont elles perçoivent l'implication des habitants et des publics dans leurs actions. Afin d'approfondir cette étude, des liens seront fait entre leur spécificités disciplinaires et territoriales. Leurs projets artistiques leur étant propre, il s'agira de voir la place de la médiation dans ces derniers, et de les comparer.